

Document de référence
2010



DOCUMENT DE REFERENCE

EXERCICE CLOS AU 31 décembre 2010



Conformément à l'article 212-13 de son règlement général, le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 août 2011.

Ce document ne pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

En application de l'article 28 du règlement CE n° 809-2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 établis en application des normes IFRS et le Rapport des Commissaires aux Comptes afférent présentés aux pages 73 à 86 du Document de Référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 8 juin 2010 sous le numéro D.10-0518,
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008 établis en application des normes IFRS et le Rapport des Commissaires aux Comptes afférent présentés aux pages 66 à 77 du Document de Référence 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 juin 2009 sous le numéro D.09-0512,

Ce document est disponible sur simple demande au siège de la société ou sur le site Internet de l'AMF www.amf-france.org ou encore sur celui de la Société www.coheris.com.



LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2010 a été pour le groupe Coheris la première année « pure player éditeur », riche en événements.

Nous avons engagé une réflexion en profondeur sur tous nos produits qui s'est concrétisée par des investissements et des changements significatifs.

Cette stratégie d'innovation est confortée par le succès rencontré par les annonces faites lors de la soirée « Innovation by Coheris » au palais de Tokyo, de nos Smarter Solutions, où comment répondre plus efficacement aux nouveaux usages, jusqu'à notre nouvelle génération de BI agile.

Cette stratégie nous a également conduit à consolider notre offre de social CRM, en entrant au capital de notre partenaire JeeMeo.

Dans cette logique, l'organisation des premiers « Coheris Community Days », deux journées de dialogues et de rencontres, nous a permis de remettre nos clients et leurs usages au centre de toutes nos préoccupations. Ce faisant, le second semestre 2010, a vu la création d'un Club Utilisateur pour l'ensemble de nos produits.

Premières concrétisations, en ce début d'année 2011, le lancement de Coheris Liberty, nouvelle génération de BI agile, et de Coheris CARE en mode SaaS. Ce dernier constitue l'une des bases de la Smarter Solution dédiée aux services clients et centres d'appels.

Différentiateur remarquable de l'offre Coheris, le Datamining a fait également l'objet d'une nouvelle version qui, en plus des nombreux ajouts fonctionnels, nous permet de traiter de très gros volumes de données. Ces évolutions rendent concret le CRM prédictif intégré, notamment pour des fonctions de Marketing client très puissantes.

Coheris dispose aujourd'hui d'une offre logicielle unique sur le marché par sa richesse fonctionnelle et sa robustesse, ce qui nous permet, par toujours plus d'innovation, de rendre l'autonomie aux métiers dans le respect du système d'information.

Après une année 2010 consacrée à « l'ancrage » du modèle éditeur, Coheris possède tous les atouts pour être parmi les leaders du CRM, de la BI et du Datamining.

Coheris, innover pour améliorer l'usage !

Fabrice Roux
Président Exécutif

SOMMAIRE

1 - PERSONNES RESPONSABLES	7	7 - ORGANIGRAMME	33
1.1 - Responsable du Document de Référence.....	8	7.1 - Description du groupe.....	34
1.2 - Déclaration du responsable du Document de Référence.....	8	7.2 - Filiales importantes.....	34
2 - CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	9	7.3 - Transactions intercos.....	34
2.1 - Commissaires aux Comptes titulaires.....	10	7.4 - Inventaire des titres de participation.....	35
2.2 - Commissaires aux Comptes suppléants.....	10	8 - PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	37
3 - INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	11	8.1 - Immobilisations corporelles importantes, locaux et moyens de production.....	38
3.1 - Chiffres Clés.....	12	8.2 - Question environnementale et sociale.....	38
3.1.1 - Extrait du compte de résultat consolidé.....	12	9 - EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	39
3.1.2 - Extrait du bilan consolidé.....	12	9.1 - Situation de Coheris et évolution de l'activité pendant l'exercice écoulé	40
3.1.3 - Données historiques.....	12	9.2 - Présentation des comptes consolidés.....	40
3.2 - Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires.....	12	9.2.1 - Comparabilité des comptes.....	40
4 - FACTEURS DE RISQUE	13	9.2.2 - Examen des comptes consolidés.....	40
4.1 - Risque lié à la concurrence.....	14	9.3 - Présentation des comptes sociaux et affectation du résultat.....	41
4.1.1 - Evolutions des marchés.....	14	9.3.1 - Comparabilité des comptes.....	41
4.1.2 - Acteurs et tendances.....	14	9.3.2 - Examen des comptes sociaux.....	41
4.2 - Risque de liquidité.....	15	9.3.3 - Proposition d'affectation du résultat.....	42
4.3 - Risque client.....	15	9.3.4 - Dividende.....	42
4.4 - Risque opérationnel.....	15	9.3.5 - Délais de prescription.....	42
4.4.1 - Risque de produit.....	15	10 - TRÉSORERIE ET CAPITAUX	43
4.4.2 - Risque de partenariat.....	15	10.1 - Capitaux.....	44
4.4.3 - Risque lié aux systèmes d'information.....	15	10.2 - Flux de trésorerie.....	44
4.4.4 - Couverture contre les autres risques opérationnels.....	15	10.3 - Conditions d'emprunt et structure de financement.....	44
4.5 - Risque lié aux collaborateurs de Coheris.....	16	10.4 - Restriction à l'utilisation des capitaux.....	44
4.6 - Risque de marché.....	16	10.5 - Sources de financement futures.....	44
4.6.1 - Risque de taux.....	16	11 - RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES . 45	
4.6.2 - Risque de change.....	16	11.1 - Recherche et Développement.....	46
4.6.3 - Risque sur actions.....	16	11.2 - Marques et brevets.....	47
4.7 - Risque sur projets forfaitaires.....	16	12 - INFORMATION SUR LES TENDANCES 2010	49
4.8 - Risque juridique.....	16	12.1 - Principales tendances ayant affecté la production.....	50
4.9 - Risque fournisseur.....	17	12.2 - Éléments susceptibles d'influer sensiblement sur ces perspectives... ..	50
4.10 - Risque industriel et lié à l'environnement.....	17	13 - PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	51
5 - INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	19	13.1 - Événements postérieurs à la clôture de l'exercice.....	52
5.1 - Historique et évolution de la société.....	20	13.2 - Communiqué du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2011.....	52
5.1.1 - Dénomination sociale.....	20	13.3 - Communiqué «Aquisition de Quatras».....	52
5.1.2 - Numéro de Registre du Commerce et des Sociétés.....	20	13.4 - Communiqué du chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2011.....	52
5.1.3 - Date de constitution et durée de vie.....	20	13.5 - Perspectives 2011.....	53
5.1.4 - Siège social et forme juridique.....	20	14 - ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	55
5.1.5 - Évènements importants dans le développement des activités de l'émetteur.....	20	14.1 - Membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance.....	56
5.2 - Investissements.....	21	14.2 - Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de direction générale.....	56
5.2.1 - Principaux investissements réalisés durant l'exercice.....	21	14.2.1 - Conflits d'intérêts.....	56
5.2.2 - Principaux investissements en cours.....	21	14.2.2 - Actifs appartenant directement ou indirectement aux dirigeants ou à des membres de leur famille.....	56
5.2.3 - Principaux investissements pour l'avenir.....	21	14.2.3 - Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration ou de direction.....	56
6 - APERÇU DES ACTIVITÉS	23	14.2.4 - Condamnations, faillites, incriminations, etc.....	56
6.1 - Description des activités.....	24		
6.1.1 - Les marchés de Coheris.....	24		
6.1.2 - L'offre Coheris.....	25		
6.1.3 - Nouveaux Produits / Versions 2010-2011.....	28		
6.1.4 - Les prestations associées.....	28		
6.1.5 - Partenaires.....	29		
6.2 - Position concurrentielle.....	30		
6.3 - Principaux marchés et clients.....	30		
6.4 - Influence d'événements exceptionnels.....	31		
6.5 - Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences... ..	31		

15 - RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	57	21 - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	95
15.1 - Rémunérations et avantages reçus par les mandataires sociaux	58	21.1 - Capital social	96
15.1.1 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Fabrice Roux, Président Directeur Général	58	21.1.1 - Montant du capital social	96
15.1.2 - Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Fabrice Roux, Président Directeur Général	59	21.1.2 - Actions non représentatives du capital	96
15.1.3 - Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Eric d'Andigné de Beauregard, Directeur Général Délégué	59	21.1.3 - Actions détenues par Coheris	96
15.1.4 - Tableau récapitulatif des rémunérations de Eric d'Andigné de Beauregard, Directeur Général Délégué	59	21.1.4 - Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	96
15.1.5 - Tableau récapitulatif des jetons de présence dus au titre des exercices 2010 et 2009	59	21.1.5 - Informations sur les conditions régissant les droits d'acquisition et/ou toutes obligations attachées au capital souscrit mais non libéré	97
15.1.6 - Tableau récapitulatif des rémunérations et avantages attribués au cours de l'exercice à tous les mandataires sociaux ayant exercés des fonctions en 2010	60	21.1.6 - Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option	97
15.2 - Sommes provisionnées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	60	21.2 - Actes constitutifs et statuts	98
16 - FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	61	21.2.1 - Objet social (article 2 des statuts)	98
16.1 - Durée des mandats d'administrateur et de direction	62	21.2.2 - Administration et Direction de la société (articles 13 à 18 des statuts)	98
16.1.1 - Mandat d'administrateur	62	21.2.3 - Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	98
16.1.2 - Mandat de direction	62	21.2.4 - Modification des droits des actionnaires	99
16.2 - Informations sur les contrats de services	62	21.2.5 - Assemblées Générales (article 20 des statuts)	99
16.3 - Comité des rémunérations	62	21.2.6 - Changement de contrôle	99
16.4 - Déclaration de Coheris	62	21.2.7 - Franchissement de seuils statutaires (article 10 des statuts)	99
17 - SALARIÉS	63	21.2.8 - Modifications du capital	99
17.1 - Effectif	64	21.3 - L'action Coheris	99
17.2 - Participation et stock-options	64	22 - CONTRATS IMPORTANTS	101
17.2.1 - Participation	64	22.1 - Contrats dans le cadre de sa politique de croissance externe	102
17.2.2 - Stock-options	64	22.2 - Contrat de liquidité	102
17.3 - Participation des salariés au capital (PEE)	64	23 - INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	103
18 - PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	65	23.1 - Rapports des Commissaires aux Comptes	104
18.1 - Actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'Administration	66	23.2 - Informations provenant de tiers	105
18.2 - Droits de vote des principaux actionnaires	67	24 - DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	107
18.3 - Contrôle de Coheris	67	24.1 - Responsable de l'information financière	108
18.4 - Changement de contrôle	67	24.2 - Politique de communication	108
19 - OPÉRATIONS AVEC LES APPARENTÉS	69	25 - INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	109
19.1 - Conventions réglementées	70	26 - ANNEXES	111
20 - INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	71	26.1 - Rapport de gestion	112
20.1 - Informations financières historiques consolidées	72	26.2 - Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne	112
20.1.1 - Comptes consolidés en normes IFRS	72	26.2.1 - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	112
20.1.2 - Notes aux états financiers consolidés	75	26.2.2 - Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	116
20.2 - Comparabilité des états financiers consolidés	82	26.2.3 - Pouvoirs du Directeur Général	119
20.3 - États financiers consolidés	82	26.2.4 - Modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale	119
20.4 - Vérifications financières historiques annuelles consolidées	83	26.2.5 - Publication des informations prévues par l'article L225-100-3 du Code de Commerce	119
20.5 - Date des dernières informations financières	84	26.2.6 - Plan d'action pour 2011	119
20.6 - Informations financières historiques : comptes sociaux de Coheris SA	84	26.3 - Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce sur le rapport de Président du Conseil d'Administration	120
20.6.1 - Bilan et compte de résultat	84	26.4 - Rapport spécial sur les stocks options	120
20.6.2 - Annexe aux comptes sociaux	85	26.4.1 - Historique des plans d'attribution d'options de souscription	120
20.7 - Vérifications financières historiques annuelles : comptes sociaux de Coheris SA	93	26.4.2 - Options de souscription d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées	120
20.8 - Informations financières intermédiaires et autres	94	26.4.3 - Options de souscription d'actions consenties au dix premiers salariés non mandataires sociaux	120
20.9 - Politique de distribution des dividendes	94	26.4.4 - Tableau Général de suivi des plans d'attribution d'options de souscriptions au 31/12/2010	122
20.10 - Procédures judiciaires et d'arbitrage	94	26.5 - Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par le groupe	122
20.11 - Changement significatif de la situation financière ou commerciale	94		



1

PERSONNES
RESPONSABLES

1.1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Monsieur Fabrice ROUX, Président Directeur Général.

1.2 - DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Les comptes sociaux de Coheris SA au 31 décembre 2010 présentés dans le présent document de référence ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 93 et contenant une observation afférente aux notes 20.6.2.2.2 et 20.6.2.2.3 de l'annexe aux comptes sociaux qui expose le traitement comptable des opérations de Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) intervenues au cours de l'exercice et ses conséquences comptables sur les états financiers.

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2009 présentés dans le document de référence 2009 ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en page 85 et contenant une observation afférente à la note 20.1.2.3 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose un changement de méthodes comptables.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Suresnes, le 3 août 2011

Fabrice ROUX
Président Directeur Général



2

CONTRÔLEURS
LÉGAUX DES
COMPTES

2.1 - COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

- MAZARS

Représentée par Monsieur Raymond Petroni
61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Date du premier mandat : 15 avril 1999

Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

- SOCIETE EUROPEENNE DE REVISION ET D'EXPERTISE COMPTABLE EREC ASSOCIES

Représentée par Monsieur Didier Lechevalier
86 rue du Dôme
92100 Boulogne Billancourt

Date du premier mandat : 30 décembre 1994

Date du nouveau mandat : 20 juin 2007

Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

2.2 - COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

- Monsieur Guillaume Potel

61 rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

Date du premier mandat : 15 avril 1999

Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

- SOCIETE FIDUCIAIRE DE GESTION ET D'ORGANISATION FIGESTOR

Représentée par Monsieur Vincent YOUNG
9 Avenue Bugeaud
75116 Paris

Date du premier mandat : 20 juin 2007

Durée : mandat de 6 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.



3

INFORMATIONS
FINANCIÈRES
SÉLECTIONNÉES

3.1 - CHIFFRES CLÉS

3.1.1 - EXTRAIT DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En M€	2010 consolidé	% du CA	2009 consolidé	% du CA
CA consolidé	21,43		21,40	
Résultat Opérationnel Courant	1,97	9,2 %	1,76	8,2 %
Résultat Opérationnel	1,79	8,3 %	2,41	11,3 %
Coût de l'endettement financier net	- 0,03	Na	- 0,07	Na
Impôts	- 0,46	Na	- 0,73	Na
Résultat Net	1,30	6,1 %	1,61	7,6 %
Résultat Net Part du Groupe	0,23 €		0,31 €	
Résultat Net par action	0,23 €		0,31 €	

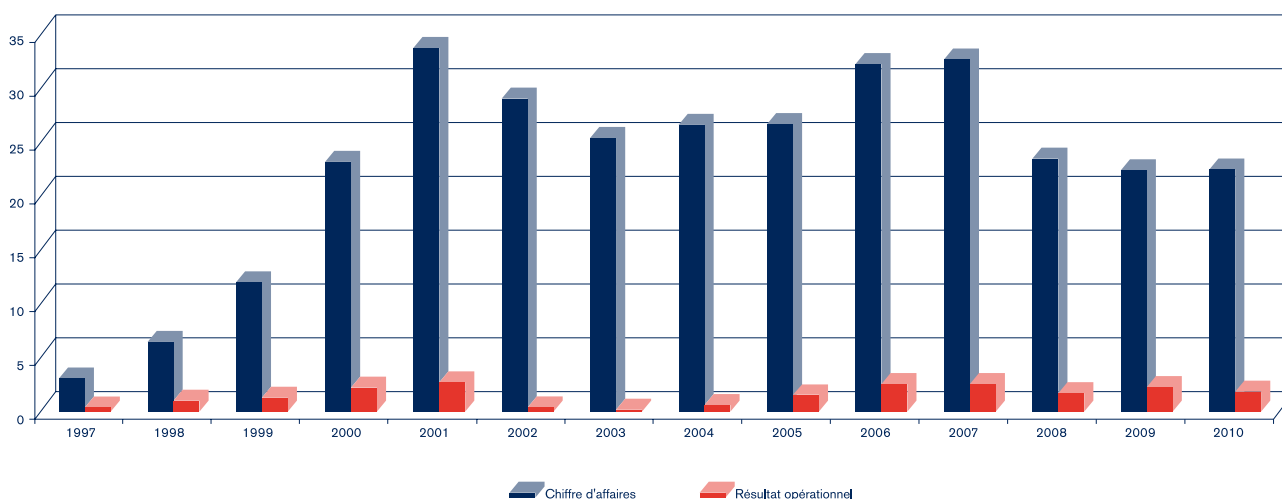
3.1.2 - EXTRAIT DU BILAN CONSOLIDÉ

En M€	31/12/2010	31/12/2009
Actif Non Courant	12,7	13,1
Créances Clients	9,2	10,6
Autre Actif Courant	7,4	7,5
Capitaux propres	18,3	17,9
Passif Non Courant	1,3	1,4
Passif Courant	9,7	11,9
Total du Bilan	29,3	31,2

3.1.3 - DONNÉES HISTORIQUES

Le graphique suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel consolidés depuis 1997 (en millions d'euros). De 1997 à 2003 les données sont calculées dans le référentiel comptable français, à partir de 2004 les données sont calculées dans le référentiel comptable international IAS/IFRS.

Les chiffres présentés au titre de 2008 et 2009 tiennent compte de l'impact des changements de périmètre intervenus au cours de 2009 (recentrage sur le métier de l'Édition de Logiciel).



3.2 - INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES POUR DES PÉRIODES INTERMÉDIAIRES

Sans objet

A large, white, stylized number '4' is positioned on the left side of the page. It is surrounded by several light blue, semi-transparent lines that radiate outwards from the number, creating a sunburst or starburst effect. The lines vary in length and orientation, some being vertical, some horizontal, and some diagonal.

4

FACTEURS
DE RISQUE

La société a procédé à une revue des risques auxquels elle peut être confrontée : ces risques sont présentés ci-dessous.

La société considère qu'elle n'est pas exposée à d'autres risques significatifs.

4.1 - RISQUE LIÉ À LA CONCURRENCE

4.1.1 - ÉVOLUTIONS DES MARCHÉS

En 2010 ont été constatés les signes d'une inflexion positive sur les marchés où Coheris est présent : celui du CRM (Customer Relationship Management) et celui de la BI (Business Intelligence) et du Datamining. La reprise reste néanmoins modeste : de 4% (BI) et 6% (CRM) en 2009, on passerait à des taux situés entre 5 et 7% en 2010.

Pour les 3 à 4 années à venir les taux de croissance devraient, selon les prévisions du Gartner Group, se maintenir dans cette fourchette : 6,5% de taux annuel moyen pour le CRM et près de 7% pour la BI.

Toutefois, le retour de l'économie mondiale dans un nouveau cycle de croissance et l'accélération des technologies (web 2.0 et réseaux sociaux, mobilité étendue, numérisation accrue des canaux clients etc.) pourraient produire dans la décennie qui s'ouvre, un élan au moins aussi important que celui impulsé par la première version d'Internet dans les années 2000.

Bien entendu, les logiciels de CRM, de BI et de Datamining sont concernés en premier lieu, car ils sont déterminants dans les performances de l'entreprise. La prise en compte de ces phénomènes par ce type de logiciels impliquera un effort considérable de la part des éditeurs et pourrait amener à une redistribution des cartes. Dans ce contexte Coheris devra saisir cette opportunité grâce à l'innovation qui est un axe majeur de sa stratégie de développement.

4.1.2 - ACTEURS ET TENDANCES

Les acteurs du marché du CRM restent très diversifiés. Les grands éditeurs tels qu'Oracle ou SAP ont une part stable mais ils restent concentrés sur les très grands comptes. Dans le domaine des PME, l'offre de Microsoft gagne du terrain, comme celle de Salesforce avec son modèle SaaS (Software as a Service). Toutefois, il n'y a pas d'acteur dominant sur ce marché.

Par ailleurs, le marché du CRM se subdivise en plusieurs sous-domaines : service client, gestion commerciale, marketing etc. En dehors des acteurs cités ci-dessus, il existe une pléthore de spécialistes, beaucoup plus petits, qui ont des offres pointues dans leur domaine.

Parmi les tendances confirmées, le modèle du SaaS est toujours aussi populaire, en particulier au niveau des PME pour qui ce mode de mise à disposition d'un logiciel est vu comme le meilleur moyen pour se lancer rapidement et avec peu de risques dans la relation client globale. Néanmoins, il apparaît aujourd'hui nécessaire pour un éditeur d'offrir le choix entre ce modèle et le modèle classique (déploiement interne).

L'autre tendance désormais confirmée, est celle du CRM Social, c'est-à-dire l'intégration des réseaux sociaux dans les processus de la relation client. Ceci dit, il y a encore un grand décalage entre le marché Français (et européen) et celui de l'Amérique du Nord, beaucoup plus avancé en terme de réalisations. En 2011 on peut s'attendre à voir en France le vrai début de la prise en compte des réseaux sociaux, du moins au niveau du support client.

Enfin, avec le boom des smartphones et des tablettes, des nouvelles applications mobiles commencent à apparaître. Notamment, les applications qui font intervenir le contexte client : l'endroit où il se trouve, ce qu'il est en train de faire etc. Ces informations, combinées avec d'autres sur le client et son comportement, permettent de réaliser des applications marketing ou commerciales très efficaces.

En matière de BI, si les trois grands du logiciel : SAP, IBM et Oracle dominent le marché avec plus de 70% des parts, les offres dites de «BI agile» de la part d'éditeurs beaucoup plus petits, se multiplient. Ces offres rencontrent un écho croissant auprès des responsables métiers dans l'entreprise, qui voient là un moyen de gagner une certaine indépendance vis-à-vis de l'informatique centrale et trouvent une réponse à leurs besoins les plus urgents. Or, c'est là un type de besoin parmi d'autres. Les solutions BI classiques (plateformes BI) en couvrent d'autres dans l'entreprise, notamment celui d'applications analytiques packagées pour utilisateur final. C'est pourquoi les deux types d'offres sont amenés à s'unifier. C'est là le sens de la nouvelle gamme BI de Coheris : Liberty.

Parmi les autres tendances du marché de la BI, on note la progression des offres Open Source. En termes de chiffre d'affaires elles restent encore très peu significatives mais certains éditeurs comme Pentaho ou Jasper affichent des niveaux de progression significative. Le modèle SaaS qui est encore complètement marginal dans la BI, semble toutefois rencontrer de plus en plus d'intérêt.

Le phénomène des smartphones et des tablettes évoqué plus haut, n'épargne pas la BI. On enregistre une demande certaine pour la capacité de proposer des informations – certes synthétiques vu la taille des écrans – sur les différents appareils mobiles.

Le marché traditionnel du Datamining (experts statisticiens) reste stable. En revanche, la reconnaissance du Datamining comme technologie clé – en dehors du cercle des experts – dans l'optimisation des performances de l'entreprise, continue à faire son chemin. L'introduction de capacités prédictives dans des outils de CRM contribue à cet objectif. De même, le rapprochement entre les méthodes d'analyse visuelle telles que proposées aujourd'hui par les outils de BI agiles et les capacités d'analyse prédictive offertes par les outils de Datamining, va contribuer à élargir l'usage de cette technologie.

C'est là le pari de Coheris, qui fait bien sûr évoluer son offre Datamining (Coheris SPAD) pour mieux servir son marché traditionnel et en même temps, injecte de la technologie prédictive dans son offre CRM et BI.

4.2 - RISQUE DE LIQUIDITÉ

Tableau synthétique recensant l'ensemble des dettes financières auprès d'établissement de crédit par catégorie, par devise :

Type d'emprunt	Montant initial en k€	Échéance	Nature du Taux	Existence de couvertures	Capital restant dû au 31/12/2010 en k€
Emprunt bancaire	150	2013	Fixe	NON	58
Emprunt bancaire	125	2011	Fixe	NON	16
Découvert bancaire	0	Na	Na	Na	
Total	275				74

Par ailleurs, la société dispose d'une trésorerie de 6 338 k€ au 31/12/2010, par conséquent le risque de liquidités est non significatif.

4.3 - RISQUE CLIENT

Coheris a plus de 1200 clients toutes activités confondues. Les 10 clients les plus importants représentent 37 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Dans ces conditions, Coheris, n'est pas dépendant d'un client particulier.

En ce qui concerne les risques de défaillance financière, les clients de Coheris sont essentiellement des grandes entreprises qui ne présentent pas de risque de ce type.

4.4 - RISQUE OPÉRATIONNEL

4.4.1 - RISQUE DE PRODUIT

Les produits Coheris sont évolutifs, modulaires, plus simples à mettre en œuvre que ceux des concurrents.

Leur risque d'obsolescence est limité car l'effort de Recherche et Développement de Coheris est permanent : il se traduit par la rapidité de mise sur le marché des nouveaux produits. L'architecture ouverte sur laquelle s'appuient les produits Coheris permet de plus de s'adapter aux évolutions des architectures des systèmes d'informations des clients et notamment de répondre aux nouvelles problématiques «d'Architecture Orientée Services» (SOA).

Pour des raisons de confidentialité industrielle, la société ne publie pas de plan d'introduction des nouveaux produits sur le marché.

Le risque de piratage est limité par la protection des sources et leur dépôt par le procédé IDDN. Les programmes source ne sont normalement pas transmis aux clients.

4.4.2 - RISQUE DE PARTENARIAT

La part des revendeurs ou intégrateurs dans le chiffre d'affaires représente un levier de croissance important, mais elle ne constitue pas la principale composante des ventes. Les partenaires sont nombreux et les ventes indirectes passent par des canaux diversifiés.

Coheris noue des partenariats technologiques avec les principaux éditeurs de logiciels du marché (Microsoft, IBM, Oracle, ...). Coheris bénéficie au travers de ces partenariats des toutes dernières versions mises sur le marché ainsi que du support associé afin d'adapter et de valider voire certifier ses produits

ce qui lui permet de présenter une offre logicielle compatible avec l'ensemble des systèmes d'exploitation, bases de données et serveurs d'application

du marché. Cette compatibilité avec les principales bases de données et serveurs d'application du marché rend Coheris peu exposé au risque de rupture d'un contrat de partenariat.

4.4.3 - RISQUE LIÉ AUX SYSTÈMES D'INFORMATION

L'activité de l'entreprise repose aujourd'hui en grande partie sur des systèmes d'information informatisés et dématérialisés. La sécurité de ces systèmes est donc une priorité. Elle a pour objectif la protection et la limitation de sinistres sur les personnes, les biens et les sites. La capitalisation des connaissances partagées par les membres des équipes support répartis sur plusieurs sites permet de palier l'absence ou le départ de l'un de ces membres. Les collaborateurs sont régulièrement informés des évolutions et des risques liés au système d'information du groupe et ils sont systématiquement sollicités pour contribuer à la sécurisation des équipements et produits. Différents outils sont déployés et configurés sur l'ensemble des sites pour superviser et sécuriser les données et les systèmes face aux risques provenant de l'extérieur et de l'intérieur des réseaux de l'entreprise. Les dispositifs classiques de sécurisation de salles blanches (accès restreint, climatisation, onduleur, système de détection et d'extinction d'incendies, matériel et logiciels sous maintenance constructeur et éditeur, sauvegarde sur bandes avec externalisation des bandes des salles serveurs) sont présents pour protéger les accès aux zones sensibles et lutter contre les sinistres encourus. De plus, les matériels sont couverts par des contrats d'assurances à responsabilité civile.

4.4.4 - COUVERTURE CONTRE LES AUTRES RISQUES OPÉRATIONNELS

Coheris SA et les filiales françaises du groupe ont souscrit un contrat de responsabilité civile professionnelle couvrant les risques relatifs à l'activité professionnelle et dont les garanties sont, entre autres, tous dommages confondus de 2 000 000 € par année d'assurance dont 1 600 000 € par année d'assurance au titre des dommages immatériels non consécutifs.

Cette assurance englobe la garantie Responsabilité Exploitation. Les risques couverts sont de 6 100 000 € par sinistre, tous dommages confondus soit dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non.

La prime globale de cette assurance s'élève à 17 k€.

Le groupe Coheris est également titulaire :

- d'un contrat de Responsabilité Multirisque Professionnelle et de Multirisque Matériel Informatique souscrits par Coheris S.A. et les entités françaises du groupe. Cette assurance couvre entre autres les risques locatifs, les dommages électriques, les objets personnels, le vol, les détériorations immobilières. La prime globale d'assurance s'élève à 9 k€,
- d'un contrat assurance flotte véhicules pour un montant global de 33 k€,
- d'un contrat en responsabilité civile des dirigeants et des mandataires sociaux avec extension de la garantie à la faute non séparable. La prime annuelle au titre de 2010 est de 5 k€.

Chaque année, l'adéquation des polices d'assurance est réactualisée au regard de l'évolution de l'exposition aux risques du Groupe notamment en matière de chiffre d'affaires.

4.5 - RISQUE LIÉ AUX COLLABORATEURS DE COHERIS

Les collaborateurs sont formés par Coheris. Les avantages accordés par Coheris, un PEE avec abondement de 20% sur les titres Coheris, la mise à disposition d'un Fond Commun de Placement Entreprise, des stock-options, l'accord sur la réduction du temps de travail accompagné d'un compte épargne temps contribuent à fidéliser les collaborateurs.

Pour assurer la capitalisation du savoir-faire des collaborateurs, Coheris s'appuie sur des outils informatiques de partage de connaissances. Ces outils largement diffusés au sein du groupe et faisant l'objet de procédures internes limitent le risque de perte de savoir-faire en cas de départ d'un homme clé.

4.6 - RISQUE DE MARCHÉ

4.6.1 - RISQUE DE TAUX

Échéancier des actifs et des dettes financières.

En k€	A 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Actifs financiers	6 338	392	
Passifs financiers	- 326	- 35	
Position nette avant gestion	6 012	357	
Hors bilan			
Position nette après gestion	6 012	357	

1 point de variation des taux court terme impliquerait une variation de 63 k€ des produits financiers nets de frais sur l'exercice à venir. Le coût de l'endettement financier net s'est élevé à -32 k€ sur l'exercice 2010. De part sa faible exposition au risque de taux, la société n'a pas jugé utile de mettre en place de méthode de gestion de ce risque.

4.6.2 - RISQUE DE CHANGE

L'exposition du Groupe au risque de change est constitué principalement des ventes négociées en CHF avec les clients de la société Coheris Switzerland diminuées des dépenses et d'éventuels investissements et remboursements d'emprunts dans cette devise.

La position nette des actifs réalisables diminuée des passifs exigibles au 31/12/2010 est de 132 kCHF.

Compte tenu de cette faible exposition en devise, la société n'a pas mis en place de méthode de suivi et de gestion de ce risque.

4.6.3 - RISQUE SUR ACTIONS

Le portefeuille de titres de Coheris détenus directement ou indirectement au 31/12/2010 est synthétisé dans le tableau suivant :

En k€	Portefeuille d'actions tierces	Portefeuille d'actions propres
Position au bilan	0	786
Hors Bilan	0	0
Position nette globale	0	786

Le portefeuille d'actions propres est composé au 31/12/2010 de 273 046 actions Coheris, d'une valeur de clôture unitaire de 2,88 €, achetées dans le cadre du programme de rachat d'actions en vigueur ou par le biais du contrat de liquidité administré.

4.7 - RISQUE SUR PROJETS FORFAITAIRES

Pour les ventes au forfait de projets de moyenne et longue durée qui représentent environ 20% du chiffre d'affaires de la société, la comptabilisation du chiffre d'affaires et des marges au fur et à mesure de la réalisation des travaux (méthode de l'avancement) n'entraîne pas de risque significatif dans les comptes : des situations contradictoires sont arrêtées régulièrement avec les clients, au moins mensuellement. Les éventuelles pertes à terminaison sont provisionnées à la fin de l'exercice. Au cours de l'exercice, aucune dotation de provision n'a été effectuée.

4.8 - RISQUE JURIDIQUE

De manière générale, la société provisionne ses litiges dès l'ouverture d'une procédure judiciaire. La provision est constituée pour chaque litige au cas par cas après une étude approfondie du dossier et diagnostic du service juridique.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe.

4.9 - RISQUE FOURNISSEUR

Sans objet chez Coheris.

4.10 - RISQUE INDUSTRIEL ET LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Du fait de son activité de société produisant des prestations de service, la société n'a pas d'impact direct ou indirect sur l'environnement. Ses implantations sont installées dans des agglomérations au milieu d'entreprises de même nature.



5

INFORMATIONS
CONCERNANT
L'ÉMETTEUR

5.1 - HISTORIQUE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1 - DÉNOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale de la société est «Coheris».

5.1.2 - NUMÉRO DE REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS

La société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 399 467 927 depuis le 17 octobre 2000.

5.1.3 - DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE

La société Coheris a été constituée le 30/12/1994 en tant que Société Anonyme intervenue suivant acte sous seings privés. La durée de la société est fixée à 99 ans, ce à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, soit jusqu'au 11 janvier 2095, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'assemblée générale extraordinaire.

5.1.4 - SIÈGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE

Le siège social est situé au 22 quai Gallieni - 92150 Suresnes. Les documents sociaux (comptes, procès verbaux d'Assemblées Générales, rapports des Commissaires aux Comptes, etc.) peuvent être consultés au siège de la société.

Société Anonyme à Conseil d'Administration régie par la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

5.1.5 - ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ÉMETTEUR

Les informations suivantes complètent les informations présentes dans le paragraphe 9.1.

Présentation et historique de la société et du groupe

- 1994 - Création de Coheris
- 1995 - Lotus Business Partner : Réalisation du premier centre d'appels avec CTI (couplage téléphonie et informatique)
- 1996 - Lotus Premier Partner : Lancement des développements CRM & CTI
- 1997 - Meilleur partenaire IBM/Lotus de France et Award de la meilleure satisfaction client

- 1998 - Fusion avec Atix International (Strasbourg)
 - Obtention du label Eureka pour les projets CTI
 - Premiers développements autour de l'Internet mobile
- 1999 - 30 juin : Introduction au Nouveau Marché de la Bourse de Paris
- 2000 - Mars : Eneide, leader européen sur le marché du CRM avec plus de 400 références rejoint Coheris
 - Octobre : SmartMoves (Zurich) rejoint le groupe et devient Coheris Switzerland
 - Coheris primé lors de Lotusphere Berlin et reçoit un Beacon Award dans la catégorie "Best tool utility"
- 2001 - Intégration de la société Aldec (Coheris Rhône Alpes) basée à Lyon, Grenoble et Paris
 - Coheris lauréat du premier "Eureka Lynx Award"
- 2002 - Acquisition d'InfoCat, société spécialisée dans le CRM et la Business Intelligence basée à Londres
- 2004 - Coheris renforce son activité d'éditeur de logiciels par l'acquisition de HarrySoftware, société spécialisée dans les applications de Business Intelligence
- 2005 - Augmentation de capital par attribution gratuite de BS-ABSA aux actionnaires. 5,7 M€ de fonds levés au cours de la première phase
 - L'étude IDC du marché français de la Relation Client parue en octobre confirme la position de Coheris dans le "top 3" des éditeurs avec Siebel et SAP (hors fusions récentes du secteur)
- 2006 - Acquisition de FDV Concept, éditeur spécialisé dans le domaine de l'efficacité commerciale et du marketing
 - Cession des agences Global Services de Strasbourg, Rennes et Aix-en-Provence
 - Augmentation de capital par exercice de BSA pour un montant de 1,7 M€ de fonds levés au cours de la deuxième phase
- 2007 - Fabrice Roux remplace Jean-Pierre Créput (départ à la retraite) à la tête du Groupe Coheris
 - Acquisition de Spad éditeur spécialisé dans le domaine du Data Mining
 - Fusion par absorption de la société Coheris Spad par la société Coheris
- 2008 - L'étude IDC du marché français de la Relation Client parue en octobre confirme la position de Coheris dans le "top 3" des éditeurs avec Siebel et SAP (hors fusions récentes du secteur)
- 2009 - Recentrage sur le métier d'édition de logiciels par les cessions :
 - des agences «Global Services» de Lyon et Paris
 - de l'activité «Support Nomade» de Cergy
 - de la société COHERIS Infocast
 - Transfert du siège social de COHERIS S.A au 22 quai Gallieni – 92150 Suresnes
 - Liquidation de la société COHERIS Espagne
- 2010 - Prise de participation au capital de Jeemoo (Social CRM)

5.2 - INVESTISSEMENTS

5.2.1 - PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS DURANT L'EXERCICE

Le montant total des investissements des deux derniers exercices se décompose comme suit :

En k€	2010	2009
Recherche et Développement ⁽¹⁾	2 632	2 801
Concessions, brevets	0	16
Corporels	76	269
Titres consolidés	190	0
Autres	18	156
Total	2 916	3 242

(1) hors impact Crédit Impôt Recherche

Les dépenses en Recherche et Développement dont les activités sont détaillées au paragraphe 11.1 se sont élevées à 2 632 k€ hors charges de gestion soit 12,3 % du chiffre d'affaires contre 13,1% du chiffre d'affaires en 2009 ; elles ont porté essentiellement sur le développement des produits de Coheris CRM et Coheris Trade dans les domaines du CRM, de Coheris Liberty et Coheris Spad dans les domaines de la Business Intelligence et du Data Mining ainsi que sur l'intégration entre ces gammes de produits.

Les investissements corporels sont relatifs à l'acquisition des matériels et des aménagements (réseau, mobilier, locaux, matériel informatique) nécessaires à la production (76 k€ en 2010 contre 269 k€ en 2009).

L'ensemble de ces investissements a été autofinancé en 2010.

5.2.2 - PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

Hormis les investissements permanents en recherche et développement aucun autre investissement majeur n'est en cours à la clôture de l'exercice.

5.2.3 - PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'AVENIR

Coheris envisage de poursuivre sa politique d'investissements courants (matériel de production) et de Recherche et Développement dans les mêmes conditions et proportions pour les exercices à venir.

Dans le cadre de la poursuite de sa politique de croissance externe, Coheris pourra être amené à réaliser des opérations de ce type dans les années à venir. Le financement de ces investissements se fera, comme jusqu'à présent, par émission de titres, autofinancement ou recours à des emprunts.



6

APERÇU DES
ACTIVITÉS

6.1 - DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Cohervis est un éditeur français de référence dans les domaines de la gestion de la relation et de la connaissance client, l'analyse et le pilotage des performances et l'analyse prédictive. Son activité est structurée autour de ses offres en matière de Customer Relationship Management (CRM) et de Business Intelligence (BI) : deux gammes de produits complémentaires.

L'offre CRM couvre tous les domaines de la relation client : marketing, ventes, service client. Elle répond aux besoins des entreprises allant de la PME à la multinationale, quel que soit leur secteur d'activité. L'offre BI constitue un ensemble d'outils analytiques et prédictifs, à deux niveaux : celui des utilisateurs métiers et celui des experts BI.

Ces deux gammes se recoupent au niveau de ce qu'on désigne habituellement par les termes de CRM Analytique et de CRM Prédictif. Autrement dit, l'application des technologies de la BI et du Datamining aux données clients. Cette double compétence est un atout de taille pour Cohervis, car elle permet d'offrir à ses clients des solutions agiles, totalement intégrées, qui apportent une valeur métier maximale.

Cohervis assure l'expertise, la formation et dans certains cas, l'intégration et la mise en œuvre de ses produits dans le cadre de services associés (Professional Services). Des contrats de maintenance sont associés à la vente et à la mise en œuvre de logiciels. Ils assurent l'évolution des produits dans le temps et l'assistance aux clients. Dans le cas du CRM, la maintenance du produit standard peut être étendue à l'ensemble de la solution adaptée au contexte spécifique d'un client, dans le cadre d'un contrat de Tierce Maintenance Logicielle (TML).

6.1.1 - LES MARCHÉS DE COHERIS

6.1.1.1 - LE MARCHÉ DE LA RELATION CLIENT

La crise économique qu'on vient de subir n'a pas épargné le logiciel, mais dans ce secteur, les segments du CRM – mais aussi de la BI – ont mieux résisté que la moyenne. Sur 2010, la croissance attendue du revenu des logiciels au niveau global dans ces deux segments se situe entre 5 et 7%, après des chiffres 2009 qui étaient de 4,2% (BI) et 6,2% (CRM).

Bien que l'on ne soit plus dans une croissance à deux chiffres, le marché du CRM reste quand même soutenu. La prévision du Gartner Group pour la période 2010 – 2014, concernant la croissance annuelle moyenne du chiffre d'affaires des logiciels de CRM s'établit à 6,5%. Il s'agit là d'une moyenne sur les sous-segments du CRM qui sont le service client, la gestion des ventes et les applications marketing. Les évolutions prévues vont relancer les stratégies d'expansion et de conquête des entreprises et favoriseront donc les investissements dans le marketing et la vente. C'est pourquoi la croissance attendue sur ces deux sous segments est respectivement de 8,1% et de 7,1%.

Le modèle du SaaS (Software as a Service) continue sa progression dans le domaine du CRM et devrait représenter en 2010 plus de 26% du revenu des éditeurs de CRM (24% en 2009 et 20% en 2008). Ce chiffre est aussi une moyenne sur les 3 sous segments, dont la part de SaaS dans chacun varie de 11% à 40% (ventes). Globalement, le modèle du SaaS devrait atteindre en 2014 une part de 32% du marché du CRM. Ce qui apparaît aujourd'hui comme une nécessité pour tous les éditeurs de CRM c'est de proposer à leurs clients les deux options : une solution classique sous forme de licences mises en œuvre en interne et à côté, l'option SaaS pour un démarrage rapide et sans risque. Le choix de chaque entreprise se fait en fonction de son contexte et de ses contraintes.

L'autre tendance forte de ce marché est le «Social CRM» ou l'intégration des réseaux sociaux et des communautés de clients dans les pratiques de la relation client. En 2010, la médiatisation et l'engouement pour ce sujet ont atteint des sommets, mais les réalisations concrètes en la matière sont restées assez rares, du moins en France et en Europe (contrairement aux États-Unis). L'année 2011 devrait voir le vrai coup d'envoi dans les entreprises, de la prise en compte des réseaux sociaux dans leurs processus de la relation client.

6.1.1.2 - LE MARCHÉ DE LA BI ET DU DATAMINING

Le marché de la BI, quoique plus durement touché par la crise que celui du CRM, s'est redressé en 2010 et devrait continuer dans les 3 / 4 années prochaines, à croître à un rythme d'environ 7%. Ce marché continue à être dominé par les quatre grands (SAP, Oracle, IBM et Microsoft), qui représentent ensemble plus de 70%. Néanmoins, certaines sociétés beaucoup plus petites ont affiché des taux de croissance très significatifs car elles ont su proposer des produits qui adressent directement les besoins des utilisateurs métiers, avec une démarche très agile et une grande facilité d'accès. L'approche commerciale de ces sociétés passe par la vente auprès des managers des différentes unités opérationnelles de l'entreprise et non pas de l'informatique centrale.

En matière de BI, le phénomène du SaaS qui jusque-là était marginal (inférieur à 1%), a pris de l'ampleur en 2010 et on constate la multiplication des offres de BI en SaaS. Ceci est lié à l'émergence de la nouvelle génération d'outils, dits de BI agile (voir plus loin)

Il ne faut pas perdre de vue que le terme BI est très générique et qu'il inclut aussi bien les outils d'analyse et de reporting que les applications analytiques de gestion de performances déclinées dans les différents métiers. Ainsi sur un marché global en 2009 de \$9,3Mds, les outils représentaient environ \$6Mds et les applications \$3,3Mds. Parmi ces applications analytiques, toutes celles qui touchent le CRM ont une part importante et le marché est demandeur de solutions intégrées, permettant l'analyse des données client et le pilotage des opérations marketing, commerciales etc.

Dans le même ordre d'idées, on constate l'intérêt croissant du marché pour la déclinaison des outils prédictifs (datamining) dans le contexte client : capacité de scoring client, de segmentation

de marché, d'analyse de comportement d'achat etc. Ces techniques apportent beaucoup de valeur à l'entreprise si elles sont maîtrisées et mises vraiment en application.

Les outils de datamining étaient jusque-là réservés à des experts statisticiens. En les «robant» avec des procédures automatisées et en les intégrant étroitement dans des applications métier telles qu'un CRM, ils deviennent accessibles à des utilisateurs métier qui n'ont pas de culture statistique, du moins pour certaines opérations standard.

6.1.2 - L'OFFRE COHERIS

6.1.2.1 - LES «SMARTER SOLUTIONS»

Coheris s'est fixé comme mission première d'apporter à ses clients la plus grande valeur ajoutée possible, dans leurs différents métiers. Les Smarter Solutions sont les vecteurs de cette valeur.

En quelques mots, il s'agit de solutions fonctionnelles (horizontales) ou métier (verticales) qui offrent au client :

- Une **valeur d'usage** élevée, en réduisant les coûts de l'entreprise et/ou en améliorant son efficacité
- Toute **l'agilité** nécessaire pour :
 - répondre au plus vite aux besoins du moment
 - détecter au plutôt les signes du changement et la nécessité d'adaptation
 - aligner rapidement les systèmes existants aux nouvelles exigences
- Un **retour sur investissement** significatif et durable, en apportant **l'innovation** dans les usages et les pratiques de l'entreprise, qui se traduit par des avantages concurrentiels et une rentabilité élevée

Concrètement, il s'agit d'offres construites à partir des différents logiciels de Coheris ou de ses partenaires technologiques, préconfigurés et paramétrés spécifiquement pour chaque fonction (ventes, marketing, service client etc.) ou pour chaque métier (industrie pharmaceutique, agroalimentaire, assurance etc.), elles offrent d'emblée une couverture fonctionnelle la plus large possible et peuvent être mises en œuvre très rapidement.

Ainsi, le «time to use» est fortement réduit tout comme le coût d'implémentation. Un facteur contributif très important dans ce sens est **le modèle du SaaS**. Il accélère davantage le déploiement qui n'est plus que de l'ordre de quelques jours, permet aux métiers de s'affranchir des contraintes de l'informatique interne et transformer des investissements en frais de fonctionnement. Toutes les nouvelles offres de Coheris faisant partie des Smarter Solutions sont proposées en SaaS, même s'il est toujours possible de les installer en interne.

Toute activité métier pour rester efficace et compétitive nécessite un système de pilotage et d'analyse. Il faut être en mesure de mesurer les résultats, les expliquer et identifier les facteurs clés. Mieux encore, anticiper certains phénomènes pour optimiser certaines opérations.

C'est pourquoi les Smarter Solutions associent systématiquement aux aspects opérationnels des processus métier qu'elles supportent, les applications analytiques et les outils prédictifs nécessaires à la conduite des activités concernées, la compréhension des relations de cause à effet et la capacité d'anticiper le changement pour mieux réagir. Bien sûr tout cela s'appuie sur l'offre BI de Coheris, mais les outils d'analyse, les tableaux de bord ou les modèles prédictifs sont aussi pré-paramétrés, complètement intégrés dans les applications métier et prêts à l'emploi sur des données communes. L'utilisateur métier dispose d'un système global cohérent, dont il peut tirer profit très vite et sans besoin de recours systématique à des experts techniques.

Dans la même logique d'intégration transparente et de facilité pour l'utilisateur, les Smarter Solutions incorporent des technologies innovantes qui peuvent faire progresser les usages établis et contribuer à la compétitivité de l'entreprise. Par exemple le module de Social CRM ouvre la relation client aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter etc.) et aux communautés, permet de capter l'essentiel du discours client et d'apporter la réponse de l'entreprise. Autre exemple, le moteur d'analyse sémantique capable de décoder le contenu d'un message (e-mail, courrier, post sur Facebook etc.), le qualifier, évaluer la tonalité etc. Un tel outil, non seulement améliore la productivité et la réactivité d'un service client, mais il rajoute une grande quantité de connaissance client qui vient alimenter les outils analytiques et prédictifs, pour encore plus d'efficacité.

6.1.2.2 - LES PRODIGES DE CRM

Coheris CRM

Plus de 800 sociétés dans le monde, de la PME à la multinationale, utilisent Coheris CRM au quotidien pour supporter et optimiser leurs opérations dans tous les domaines de la relation client :

- **Marketing** : scoring et segmentation des cibles, planification et exécution des campagnes, enregistrement du feedback client et analyse des résultats de campagne etc.
- **Ventes** : support des ventes en B2B, B2C, télévente, e-commerce etc. gestion de l'offre (catalogue produits, devis, contrats), gestion des forces de vente (secteurs, objectifs, portefeuilles clients), reporting commercial et analyse des ventes
- **Service Client** : gestion des sollicitations clients, workflow d'attribution et de validation, réponses automatisées, alertes, escalades, gestion des SLAs, etc. enquêtes clients, scripts interactifs, FAQ...

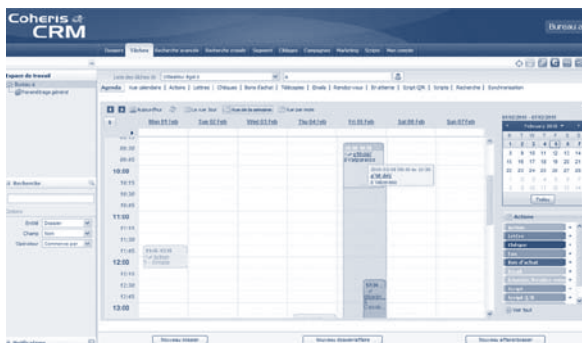
Construit autour d'une **base de connaissance client** unique, dans une approche totalement **cross-canal**, Coheris CRM offre à tous les acteurs de la relation client, une vision exhaustive, cohérente et partagée du client.

Le discours client sur les réseaux sociaux, de plus en plus fréquent (ses attentes, ses soucis, ses préférences etc.) peut être capté, analysé et venir enrichir cette connaissance que Coheris CRM sait mettre à profit. Véritable centre **d'Intelligence Client**, il permet de mesurer et analyser les performances dans chaque activité,

affiner et optimiser les campagnes, les opérations d'up et cross-selling, les actions de fidélisation etc.



Application full-web, Coheris CRM peut être déployé sur un Cloud, aussi bien privé que public. De par son architecture orientée services (SOA) et son respect des standards technologiques du marché, il s'intègre facilement au système d'information de l'entreprise et sur le poste de travail : ERP, site d'e-commerce, outils bureautique, système de téléphonie etc.



Coheris Trade & Coheris Merch

Progiciel vertical, Coheris Trade vise l'optimisation de l'efficacité commerciale des industriels des biens de consommation et de la santé. De manière plus générale, toutes les entreprises qui vendent leurs produits par le biais de la grande distribution ou par les réseaux spécialisés : pharmacies, parfumeries, agro-alimentaire, équipement de la maison,...

Coheris Trade est une solution unique répondant à tous les besoins de la relation avec le client distributeur : commerciaux terrain, directions commerciales et marketing, comptes clés, télévente etc. Il permet de préparer et d'exécuter en toute cohérence l'ensemble des actions commerciales, campagnes promotionnelles, visites, budgets etc. Grâce à ses facilités de planification et de collaboration et à tous ses automatismes, il accroît l'efficacité des équipes aussi bien au siège que sur le terrain. Embarqué sur un ordinateur portable, il rend en effet le commercial nomade parfaitement autonome en tournée.

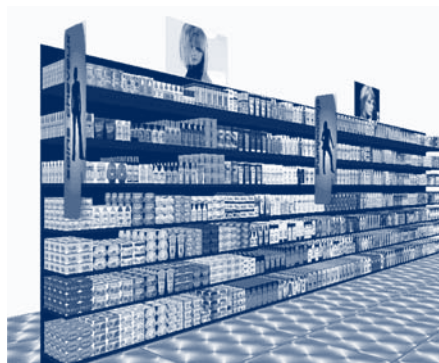
Le référentiel commercial de Coheris Trade enregistre l'ensemble de données relatives aux activités commerciales. Cette information commerciale est valorisée à travers un entrepôt de données analytiques, autour duquel sont proposés un grand nombre de rapports opérationnels et d'indicateurs métier, des

tableaux de bord etc. Le suivi d'activité et l'analyse des résultats permettent au management commercial un pilotage fin de leurs équipes et une meilleure compréhension des facteurs clés de la performance.



Coheris Merch est un produit complémentaire à Coheris Trade, bien qu'il puisse être utilisé de manière autonome. Il concerne toutes les entreprises ayant une problématique de merchandising : optimisation et mise en valeur des produits dans les lieux de vente. Il facilite la gestion des catégories et l'organisation des linéaires et des assortiments

Coheris Merch permet de créer un plan merchandising, de mettre en valeur tous les dispositifs prévus sur les lieux de vente, d'organiser la segmentation des produits et d'optimiser les linéaires disponibles. Pour faciliter la conception des plans et la communication autour de ces plans, Coheris Merch permet une théâtralisation du rayon en 3D.



L'offre combinée Coheris Trade / Merch constitue une solution très efficace pour les entreprises de ce secteur, comme le reconnaît le Gartner Group, dans son étude Cool Vendors in Consumer Goods de 2010 : « l'approche de Coheris accroît la productivité grâce à l'intégration étroite du SFA, du merchandising et du reporting ».

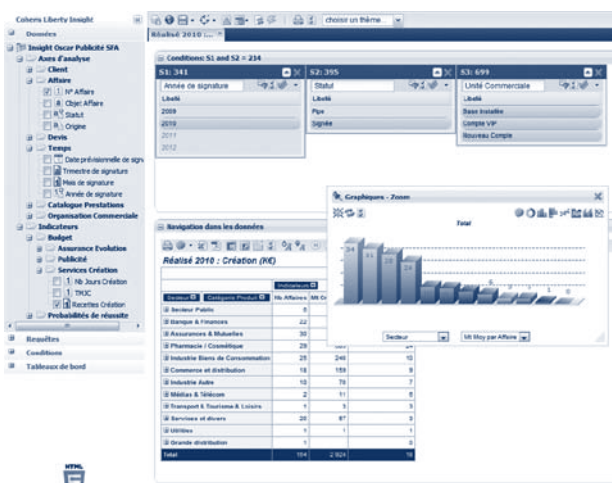
6.1.2.3 - LES OUTILS DE BI ET DE DATAMINING

Coheris Liberty

En Février 2011 Coheris a lancé Coheris Liberty, sa nouvelle gamme d'outils de Business Intelligence Agile.

C'est une offre à trois volets :

- **Coheris Liberty Insight** : outil d'analyse visuelle à destination des décideurs (responsables commerciaux, financiers, ressources humaines etc.). Insight permet d'explorer librement les données, croiser les différents axes d'analyse, choisir les représentations graphiques les plus appropriées etc. C'est l'outil agile par excellence, car il s'adapte à toutes les types de données de l'entreprise, ne nécessite pas de formation préalable et rend enfin autonomes les utilisateurs métier pour leurs besoins de suivi, d'analyse et de compréhension des chiffres
- **Coheris Liberty Studio** : outil de création de documents qui s'adresse à des utilisateurs métier avec des besoins très variés. Studio permet la création de rapports avec une présentation sophistiquée et cela, à partir de n'importe quelle source de données. Doté d'une interface utilisateur très intuitive et efficace, il permet de répondre rapidement à des besoins imprévus. Il vient compléter Insight dans l'approche BI agile et autonome pour les utilisateurs métier.
- **Coheris Liberty Enterprise** : plateforme d'outils pour la création et le déploiement d'applications analytiques d'entreprise : pilotage de performances, reporting de masse etc. Il s'agit là d'applications packagées, prêtes à l'emploi, pour l'utilisateur passif (consommateur d'information). Enterprise s'adresse évidemment aux spécialistes de la BI, dont le métier c'est le développement et le déploiement de telles applications au sein du système d'information de l'entreprise.



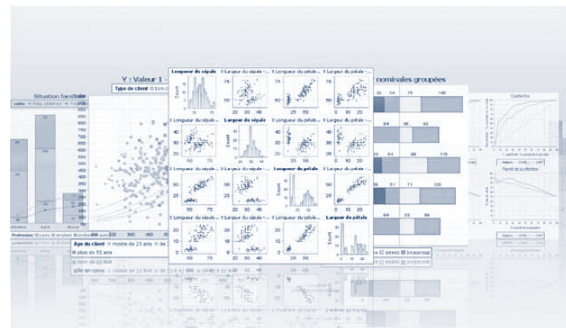
Or, Coheris Liberty, n'est pas simplement un empilement d'outils mais une solution globale au problème de la BI dans l'entreprise. Bien que les trois outils puissent être utilisés indépendamment, l'ambition de Liberty est d'utiliser au mieux les compétences de chacun pour répondre aux différents besoins. Ainsi, les experts métier construisent avec Insight ou Studio des composants répondant parfaitement aux besoins des métiers, que les experts BI réutilisent comme briques fonctionnelles dans la construction d'applications à l'usage des utilisateurs passifs (consommateurs).

En d'autres termes, Coheris Liberty répond à la fois au besoin d'agilité et d'autonomie des responsables et experts métier pour analyser et comprendre leurs données et au besoin d'information analytique d'une population plus large d'utilisateurs, au niveau de l'entreprise.

Coheris SPAD

L'offre BI de Coheris est complétée sur le plan de l'analyse prédictive, par Coheris SPAD. Il s'agit d'un atelier complet de datamining qui permet d'exploiter autrement, tous les gisements des données de l'entreprise, en appliquant des modèles prédictifs et des techniques de segmentation.

Coheris SPAD permet d'évaluer et d'optimiser toute sorte de phénomènes : risque pour un client de partir à la concurrence, prévision des comportements d'achat, détection de fraude à l'assurance, amélioration des processus de fabrication (analyse des défauts,...) etc.



Coheris SPAD est un outil très convivial. Toutes les opérations et notamment la manipulation des données se font à l'aide d'outils graphiques spécialisés, pour réduire le temps global d'une étude. Il offre une large palette de modèles et de méthodes statistiques, immédiatement applicables, couvrant la quasi-totalité des besoins.

Grâce à ces méthodes statistiques et mathématiques, SPAD permet en quelque sorte de prolonger les capacités d'analyse visuelle proposées par Liberty, pour déceler dans les données des relations de cause à effet ou des facteurs explicatifs qui autrement resteraient indicibles.

6.1.3 - NOUVEAUX PRODUITS / VERSIONS 2010-2011

Coheris CRM V5.1

Cette version vient enrichir les grands axes ci-dessous :

- **Gestion commerciale** : nouvelles fonctionnalités dans la gestion des forces de vente (secteurs, objectifs, portefeuilles clients) et la gestion de l'offre (catalogue produits, options, devis etc.)
- **Ciblage et marketing** : fonctions avancées de ciblage (mode expert, données externes), recherche documentaire full-text, opérations en masse etc.
- **CRM Prédictif** : capacité intégrée de scoring client permettant à des non experts le calcul de différents types de score (fidélité, appétence etc.) permettant d'optimiser les opérations marketing et commerciales
- **Mobilité** : application sur iPhone/iPad offrant aux commerciaux toutes les fonctions nécessaires en déplacement : gestion d'agenda, accès à la fiche client, au catalogue produits etc.
- **Analyse et reporting** : outil intégré de reporting et d'analyse, offrant aux utilisateurs métier toute l'agilité et l'autonomie nécessaire pour piloter leurs activités

Coheris Care

Coheris Care est un nouveau produit, lancé en mars 2011, dédié aux services clients et centres d'appels. Coheris Care est une version pré-paramétrée de Coheris CRM répondant à tous les besoins typiques de ces services.

Il prend en compte l'ensemble des sollicitations clients : réclamations, demandes d'informations, appels hotline etc. propose des workflows correspondant à leur traitements, des fonctions d'aide à la réponse : base de connaissance, FAQ, scripts etc. Il offre des rapports et des tableaux de bord pour le suivi des opérations et permet aux directions de la relation client de mesurer et analyser facilement leurs résultats.

Immédiatement opérationnel, Coheris Care est proposé en mode SaaS, pour permettre un démarrage encore plus rapide, sans se soucier de l'infrastructure informatique. Toutefois, il peut aussi être installé en interne et prendre en compte des besoins spécifiques d'intégration et d'adaptation.

Coheris Trade V4.1 & Coheris Merch V4.2

L'offre Trade/Merch évolue sur les directions suivantes :

- **Architecture Web** : dans sa version 4.1, Coheris Trade propose une version full web, parallèlement avec la version client/serveur et avec exactement les mêmes fonctionnalités
- **Reporting** : plusieurs dizaines de rapports prédéfinis couvrant tous les processus métier sont désormais livrés en standard
- **Mobilité** : bien que Trade soit disponible sur portable autonome depuis toujours, il se voit maintenant complété par

une application sur iPhone/iPad avec les fonctions essentielles pour les forces de vente lors de leur visites en magasin

- **Intégration Trade/Merch** : l'intégration entre les deux produits a été renforcée et les relevés de linéaire effectués sur le terrain peuvent être comparés avec les plans Merch théoriques pour vérifier leur application

- **Fonctions collaboratives** : Coheris Merch 4.2 a introduit aussi une version web qui permet le travail collaboratif à distance, notamment entre le distributeur et l'industriel

Coheris Liberty

Coheris a lancé sa nouvelle gamme d'outils BI, Coheris Liberty, en début 2011 (voir 6.1.2.3). Dans cette gamme, les deux outils pour les utilisateurs métier, Insight et Studio, sont complètement nouveaux, alors qu'Enterprise s'appuie sur l'offre existante.

Coheris SPAD V7.4

La version 7.4 de Coheris SPAD a introduit deux innovations majeures :

- **Préparation automatisée des données** : grâce à des algorithmes sophistiqués la tâche la plus lourde du datamining est largement facilitée (sélection automatique des variables pertinentes, recodage intelligent des données etc.)
- **SPAD Deployment Server** : logiciel complémentaire à l'atelier SPAD, capable d'appliquer les différents modèles prédictifs sur l'ensemble des données contenues dans une base centrale. Cet outil permet à SPAD de traiter des très gros volumes de données, directement sur les serveurs de production.

6.1.4 - LES PRESTATIONS ASSOCIÉES

6.1.4.1 - PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement de ses clients dans la durée est un engagement fort de Coheris. Dès la phase des spécifications, jusqu'à la recette finale de l'application, les consultants et experts techniques de Coheris accompagnent les projets BI ou CRM.

Une large offre de **formation** autour des produits, vient faciliter le dispositif de leur mise en œuvre chez le client et l'appropriation rapide par les utilisateurs. Le département formation a été renforcé en 2010 pour offrir davantage de cours, en mettant l'accent notamment sur les aspects métiers et l'usage des produits.

Afin d'assister ses clients dans l'utilisation de ses logiciels, Coheris a réuni ses compétences de maintenance et de support en un **Centre de Support Technique**, qui offre au client un point d'entrée unique.

Toutefois, pour les progiciels de CRM, systèmes complexes, fortement personnalisés et intégrés à l'environnement du client, la maintenance standard n'est pas toujours suffisante.

Coheris répond à ce problème par des contrats de **Tierce Maintenance Progielle** (TMP). Cette prestation vient en extension du contrat standard de maintenance du produit. Elle a pour but de garantir au client le bon fonctionnement de l'ensemble de la solution, dans son environnement informatique, ainsi que les évolutions nécessaires en fonction de celles de l'organisation et du contexte de l'entreprise.

6.1.4.2 - INTÉGRATION DES PRODUITS

La réussite d'un projet de CRM ou de BI repose autant sur les qualités intrinsèques de l'outil choisi que sur les prestations de mise en œuvre du progiciel, son intégration dans l'environnement du client et l'accompagnement du projet. L'offre **Professional Services** de Coheris s'appuie sur des méthodologies projet éprouvées et des savoir-faire adaptés à chaque métier.

Les équipes des Professional Services s'engagent à mener à bien les missions confiées par nos clients dans le respect de leurs impératifs : délais d'installation réduits, efficacité des systèmes assurant un retour rapide sur investissement, évolutivité des architectures et des applications.

Coheris assure pour certains de ses clients la mise en œuvre complète et l'intégration des produits dans le système d'information du client. Dans d'autres cas, c'est un partenaire intégrateur qui est le maître d'œuvre du projet, même si les consultants de Coheris peuvent intervenir ponctuellement : expertise produit, formation, conseil. Il appartient bien sûr au client de choisir le maître d'œuvre pour la mise en place de sa solution et souvent, ce choix se fait en fonction de critères de proximité, de compétences spécifiques à un métier etc.

6.1.5 - PARTENAIRES

Pour la construction de l'offre, pour sa promotion ou pour sa diffusion, Coheris s'appuie aussi sur un réseau de partenaires. Ces partenaires sont de deux natures :

- Partenaires technologiques proposant des sous-systèmes nécessaires à la construction des produits Coheris (bases de données, plates-formes de développement, serveurs applicatifs,...) ou des briques technologiques complétant l'offre Coheris et les solutions métier (CTI, CRM social, géomarketing...)
- Partenaires business : intégrateurs et/ou distributeurs qui promeuvent ou vendent les produits Coheris et en assurent l'intégration chez les clients.

Partenaires technologiques

Coheris est partenaire des acteurs majeurs du marché comme IBM, Microsoft, Oracle, etc. car, soit il intègre leurs technologies dans ses propres produits, soit il propose des interfaces avec ces produits tiers.

Coheris est :

- Microsoft Certified Partner
- IBM Partner de niveau Advanced
- Oracle Partner Network (membre de)
- Citrix Silver Solution Advisor

Coheris a établi un partenariat fort avec Jeemoo, éditeur de logiciels de gestion de plateformes communautaires et d'accès aux réseaux sociaux, puisqu'elle a pris une participation à son capital. En intégrant les produits Jeemoo dans son offre CRM, Coheris assure son avance dans le domaine du CRM Social, en pleine expansion. Dans le domaine de la BI, Coheris a établi un accord avec AllShare, éditeur de progiciels de gestion budgétaire, pour intégrer Coheris Liberty dans son offre, en tant qu'outil associé de reporting et d'analyse.

Partenaires intégrateurs et/ou distributeurs

Coheris commercialise ses produits directement ou par l'intermédiaire d'autres acteurs du marché comme des opérateurs de télé-services, des cabinets de conseil ou des intégrateurs lui permettant de construire des offres sectorielles spécialisées.

Le développement d'un réseau de partenaires certifiés et actifs est une volonté stratégique de Coheris.

La politique partenaires, mise en place en 2009, aussi bien sur l'offre CRM que l'offre BI, s'est poursuivie activement en 2010 autour de 3 axes principaux :

- **Régions & Métiers** : trouver des partenaires capables de relayer des actions Coheris auprès de clients pour lesquels la proximité ou la connaissance approfondie de leur métier est impérative
- **International** : utiliser l'implantation de nos produits dans les filiales étrangères de nos grands clients comme levier pour développer des partenariats avec des intégrateurs locaux ou multinationaux
- **Grands partenaires** : travailler davantage avec des grandes sociétés de services, ayant des équipes spécialisées dans le CRM ou la BI, afin d'assurer la réalisation de projets larges, intégrant de multiples produits et dépassant le périmètre possible de Coheris.

Parmi les principaux partenaires business, on peut citer : Alcatel ISD, Business & Décision, Everis, Extelia, Sopra, Steria,...

6.2 - POSITION CONCURRENTIELLE

Toute la démarche autour des Smarter Solutions (voir 6.1.2.1) est en train de modifier la perception de Coheris par le marché. Plutôt que fournisseur de technologie, Coheris devient un fournisseur de solutions métier, axées sur la valeur apportée à l'entreprise.

Ce positionnement permet de s'adresser plus facilement au top management des métiers, avec un discours axé business, stratégie, avantages compétitifs etc. Lorsque le client adhère à la solution et la met en œuvre, on se retrouve dans une position beaucoup plus intéressante (et plus pérenne) : celle d'un partenaire stratégique de l'entreprise. A ce jour, mis à part les très grands éditeurs internationaux, très peu de concurrents sont capables de s'inscrire dans cette démarche.

Les Smarter Solutions mettent aussi l'accent sur le modèle SaaS et la possibilité d'offrir des logiciels immédiatement opérationnels tels que Coheris Care, avec une variabilisation des coûts fixes. Dans le domaine du CRM, ce modèle est en passe de devenir prépondérant (voir 6.1.1.1). Le marché est désormais mûr pour cette approche et il était donc nécessaire pour Coheris de proposer ses solutions en SaaS.

L'autre axe fort des Smarter Solutions est l'agilité. Dans la BI, c'est devenu un véritable mot d'ordre et bien entendu, l'effort de Coheris autour de Liberty s'inscrit parfaitement dans cette quête d'agilité qu'on constate partout. Or, des outils de BI agile, c'est-à-dire des outils d'analyse visuelle pour utilisateurs métier, il en existe aujourd'hui un grand nombre.

Notre objectif avec Liberty n'était pas seulement de créer un nouvel outil de ce type, mais bien d'apporter une réponse globale à la problématique multiple de l'accès à l'information dans l'entreprise, de son exploitation concrète par les métiers, de l'aide effective à la décision etc. En quoi, l'approche globale de Liberty avec Insight, Studio et Enterprise, constitue à ce jour une proposition unique sur le marché de la BI.

Sur le terrain du Datamining, grâce au Deployment Server, Coheris SPAD n'est plus juste un outil d'analyse sur le poste de travail, limité au traitement de volumes de données relativement faibles. L'application de modèles prédictifs ou autres, sur des bases de données d'entreprise, avec toutes les fonctions d'exploitation nécessaires, devient parfaitement réaliste.

Cette nouvelle capacité, conjuguée à la facilité d'usage et la qualité ergonomique du produit, contribue fortement à la compétitivité de Coheris SPAD.

Le discours métier ne nous fait pas oublier la technologie et l'innovation, au contraire ! L'initiative «Innovation by Coheris» lancée fin 2010, souligne l'effort pour introduire dans tous nos produits des innovations offrant à nos clients un retour sur investissement fort et un avantage concurrentiel certain.

Ces innovations touchent avant tout les usages et les pratiques dans les différents métiers. En intégrant complètement dans nos progiciels des technologies avancées et en les rendant

parfaitement accessibles à l'utilisateur moyen (non expert) on atteint des résultats très significatifs. Dans cette «greffe» de technologies sur les applications métier, les techniques d'analyse et de datamining jouent un rôle essentiel, car ils répondent à des besoins universels et encore peu ou mal couverts. Coheris continue à enrichir les capacités analytiques et prédictives de ses progiciels métiers, profitant bien entendu de l'avantage que lui donne sa double compétence.

Bien sûr les apports technologiques ne se limitent pas à ceux de la BI. Nous intégrons aussi des technologies de partenaires en matière d'accès aux réseaux sociaux, d'analyse sémantique, d'optimisation mathématique, de géocodage etc. L'essentiel est qu'elles soient facilement utilisables et qu'elles apportent une réelle valeur ajoutée.

6.3 - PRINCIPAUX MARCHÉS ET CLIENTS

Les ventes de Coheris font l'objet de contrats qui prévoient des prestations s'étalant sur plusieurs mois. Ils sont fréquemment renouvelés par année civile. Les contrats de maintenance sont d'une durée d'un an, renouvelables par tacite reconduction. Coheris peut faire appel à des consultants extérieurs notamment dans le cadre de projet associant un partenaire notamment. La sous-traitance représente environ 3 % des charges d'exploitation. Des logiciels peuvent être revendus, soit en l'état, soit après intégration dans les produits de Coheris. Suivant les cas, ils apparaissent en compte de résultat, en ventes de marchandises ou en production vendue. La société ne fait normalement pas de stock : elle n'achète que ce qui lui a été commandé.

Principaux clients

Coheris compte plus de 1200 clients dans le monde, parmi les plus grands comptes européens et internationaux.

En 2010, les dix premiers clients de Coheris représentent 37,2 % du chiffre d'affaires de Coheris contre 31,8 % en 2009 :

	Clients	Part dans le total 2010	Pourcentage cumulé	Part dans le total 2009
1	Allianz	7,6%	7,60%	3,4%
2	Johnson & Johnson	5,2%	12,8%	5,6%
3	Nestlé	5,1%	17,9%	3,9%
4	L'Oréal	4,2%	22,1%	4,7%
5	SMA BTP	3,7%	25,8%	3,1%
6	MNT	3,0%	28,8%	Client 2010
7	Oséo	2,4%	31,2%	1,1%
8	Beiersdorf	2,2%	33,4%	0,7%
9	BNP	2,0%	35,4%	1,9%
10	Extelia	1,8%	37,2%	1,7%

EXEMPLES DE RÉFÉRENCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Assurance

Allianz, Aviva, AXA, Azur Assurance, Bayard Prévoyance, CNP, Gan, Generali, GMF, Groupama, MAAF, MACIF, MAIF, MGEN, SWISS LIFE, SMA BTP, Mutuelle Nationale Territoriale (MNT).

Banque & Finance

BNP-Paribas, Caisse d'Épargne, Cetelem, CIC, Crédit Agricole, Crédit du Nord, HSBC, LCL, Société Générale.

Automobile

Audi, Citroën, Hyundai, Kia, Midas, Nissan, Peugeot, Renault, Rover, Seat, Skoda, Volkswagen.

Agroalimentaire

Andros, Baccarat, Cadbury, Coca-Cola, Danone, Ferrero, Harry's/Barilla, Heineken, Kellogg's, Kraft Foods, Kronenbourg, Mc Cain, Nestlé, Orangina, Panzani-William Saurin, Pepsico, Pernod, Perrier-Vittel, Schweppes, Unilever, Yoplait.

Cosmétiques & Pharmacie

Bristol Myers Squibb, Cartier, Givenchy, Glaxo Smithkline, Johnson & Johnson, Lancôme, L'Oreal, LVMH, Merck, Sanofi Aventis, Yves Rocher.

Autres industries

Air Liquide, Bouygues, Braun, Canson, Dassault, Essilor, Groupe Gillette, Groupe Seb, Groupe Suez, Lafarge, Michelin, Philips, Pioneer, Ricoh, Samsung, Schneider Electric, Sony.

Public

ANPE, Communauté Urbaine de Lyon, EDF, INSEE, La Poste, Mairie de Paris, Mairie d'Issy.

Transport & Tourisme

Accor, Aéroports de Paris, Air France, Nouvelles Frontières, SNCF, Thomas Cook.

Distribution

Auchan, Camaieu, Carrefour, Casino, Conforama, Darty, Fnac, Galeries Lafayette, Groupe Etam, Intermarché/STIME, Le Bon Marché.

Média

Arte, Canal+, Hachette Livre, Médiamétrie, RTL, TF1, Sud Ouest.

Télécoms

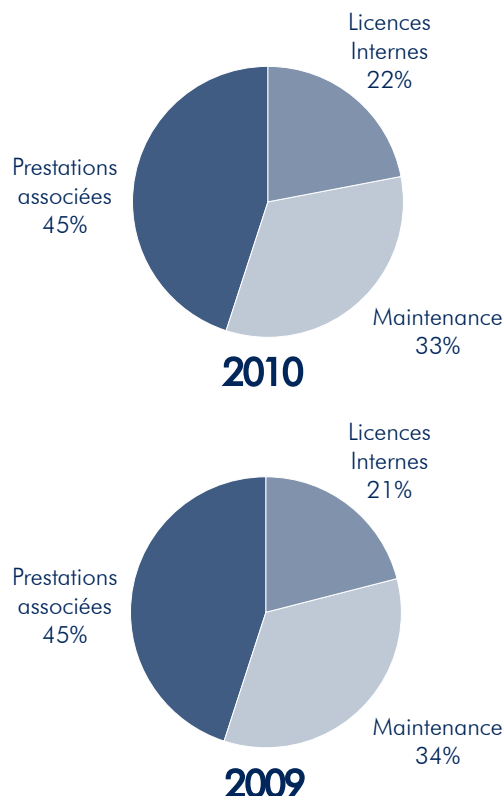
Alcatel, Cegetel, Maroc Telecom, NextiraOne, Orange, Sagem, SFR.

Autres Services

Accenture, Adecco, Chateauforn', Courte Paille, Econocom, Immobilière 3F, Mc Donald's, Quick, Sacem.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR NATURE

En 2010 et 2009, la répartition du chiffre d'affaires par nature d'activité a été la suivante :



6.4 - INFLUENCE D'ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS

Néant.

6.5 - DEGRÉ DE DÉPENDANCE DE L'ÉMETTEUR À L'ÉGARD DE BREVETS, LICENCES

Coheris est l'éditeur de ses propres solutions logicielles fonctionnant sur les systèmes les plus répandus du marché et ne présentent par conséquent pas de dépendance à l'égard de l'un d'entre eux.

Ponctuellement, Coheris peut avoir recours pour répondre à des besoins spécifiques de développements à des ressources externes. Dans ces cas, Coheris s'assure d'obtenir l'intégralité de la propriété et de la jouissance des développements réalisés.

Les progiciels de Coheris ne font appel à aucun autre produit ou logiciel protégé par un brevet ou par une licence externe, autre que les licences et les brevets liés aux environnements du marché sur lesquels ils s'exécutent tels que Windows, Unix, Oracle, SQL Server, etc...

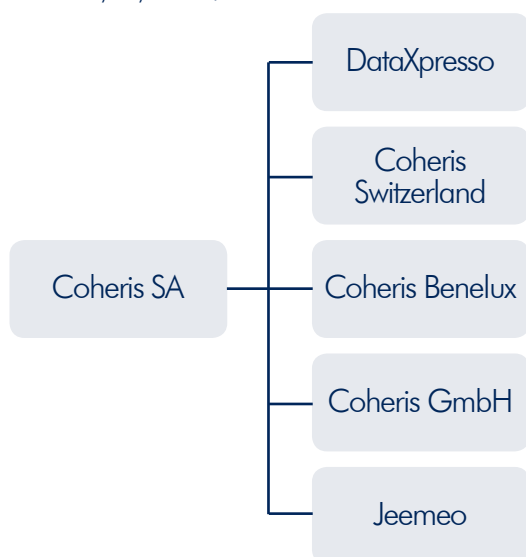


7

ORGANIGRAMME

7.1 - DESCRIPTION DU GROUPE

L'organigramme du groupe COHERIS se présente de la façon suivante au 31/12/2010 :



Toutes les filiales de Coheris sont détenues à 100% par Coheris à l'exception de Jeemeo détenue à 15,83 %.

7.2 - FILIALES IMPORTANTES

Les sociétés sont liées par des contrats ou conventions de quatre types :

- des conventions d'assistance technique, par lesquelles Coheris SA apporte aux filiales des prestations de service dans les domaines suivants : communication et marketing, commercial, administratif et financier. Ces conventions font l'objet de facturations sur la base des besoins des filiales. En 2010 les facturations à ce titre se sont élevées à 66 k€ (814 k€ en 2009).
- des contrats commerciaux ou des commandes portant sur les cessions de licences ou la fourniture de services. En 2010, les facturations de Coheris se sont élevées à 27 k€ (784 k€ en 2009). Les filiales ont facturé 81 k€ à Coheris (559 k€ en 2009).
- un contrat de distribution de licences et de maintenance entre la société DataXpresso et Coheris SA. En 2010, la facturation de DataXpresso à Coheris s'est élevée à 1 032 k€ (1 031 k€ en 2009).
- une convention de sous-location de locaux entre la société DataXpresso et Coheris SA pour un montant de 108 k€.

Le tableau des filiales et participations de l'annexe des comptes sociaux de Coheris SA donne des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de la société, informations complétées par les éléments ci-dessous.

Coheris Switzerland

Coheris Switzerland, installée à Zurich, exerce une activité de vente et d'intégration de logiciels Coheris auprès de grands comptes en Suisse, en Allemagne et en Italie.

Le chiffre d'affaires 2010 s'élève à 208 k€ contre 361 k€ en 2009, soit une baisse de 42 %. La marge opérationnelle ressort à 35 k€ en 2010 contre - 30 k€ en 2009.

L'effectif de la société est d'un consultant et a été constant sur l'exercice 2010.

DataXpresso

DataXpresso est éditeur de progiciels de Datamining et de Data Quality Management. Ces progiciels sont commercialisés et intégrés par Coheris SA.

En 2010, DataXpresso a réalisé un chiffre d'affaires de 1 032 k€ contre 1 031 k€ en 2009. Le résultat opérationnel ressort à 191 k€ contre 433 k€ en 2009.

Au cours de l'exercice 2010, DataXpresso fait l'objet d'une condamnation pour un montant 116 k€ devant la cour d'appel de Versailles dans le cadre d'une procédure l'opposant à un ancien salarié. La société n'a pas souhaité se pourvoir en cassation.

L'effectif de la société est de 7 personnes et a été constant sur l'exercice 2010.

Coheris Benelux et Coheris GmbH

Ces deux sociétés n'ont plus d'activité commerciale directe et n'ont plus de personnel sur place. Des clients actifs restent toutefois liés sous forme de contrat de maintenance. Ces contrats sont gérés par les équipes techniques, administratives et commerciales de Coheris SA. Pour des questions de rationalisation et d'optimisation administrative et commerciale, les fonds de commerce ont été transférés à Coheris sous forme de location gérance.

A l'issue de l'exercice 2010, les capitaux propres de la société Coheris Benelux sont redevenus positifs. Coheris a l'intention de maintenir cette structure en activité et a à ce titre adressé une lettre de confort à la banque de Coheris Benelux sans limitation de temps ni de durée.

7.3 - TRANSACTIONS INTERCOS

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des soldes intercos au 31 décembre 2010 pour l'actif et le passif ainsi que les flux intercos réalisés au titre de 2010 par les différentes sociétés du Groupe entre elles.

En k€	Bilan		Résultat		
	Actif	Passif	Produit hors dividendes	dividendes	Charge
Coheris SA	54	482	201	430	1 122
DataXpresso	390		1 040		156
Coheris Switzerland		54	11		40
Coheris Benelux	21		51		3
Coheris GmbH	71		21		3
	536	536	1 324	430	1 324

7.4 - INVENTAIRE DES TITRES DE PARTICIPATION

Filiales et participations en k€	Capital	Réserves et RAN	Résultat 2010	Quote-part du capital détenu en %	CA HT 2010	Valeur brute des titres k€	Valeur nette des titres	Prêts et avances consent. et non rembours.	Montant des cautions et avals donnés	Dividendes encaissés par la société en cours exercice
Coheris Benelux	63	-82	35	100%	50	62	0		Lettre de confort à la banque Fortis	
Coheris GmbH	52	10	6	100%	20	52	52			
Coheris Switzerland	80	-38	35	100%	208	2 112	0			
Dataxpresso	50	121	191	100%	1 032	260	260			430
Jeemeo	120	314	(104)	15,83%		190	190			



8

PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES,
USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES, LOCAUX ET MOYENS DE PRODUCTION

Le poste immobilisations corporelles est principalement composé par les matériels informatiques (stations et serveurs) mis à la disposition des collaborateurs de Coheris.

Les différentes filiales de Coheris occupent des locaux loués. Le tableau suivant indique les surfaces des locaux occupés par les agences et les filiales au 1^{er} janvier 2010 :

Lieu	Surface en m ²
Suresnes	2 121
Saint-Foy les Lyon	137
Cergy – Pontoise	300
Aix en Provence	193
Total France	2 751
Suisse	10
Total	2 761

Depuis juillet 2009, les équipes de Boulogne, de Courbevoie et partiellement de Cergy ont été regroupées sur le site de Suresnes.

Le bail des locaux de Coheris Switzerland correspondent à une simple domiciliation de bureau.

Le Groupe Coheris utilise un parc d'ordinateurs fixes et portables ainsi que des serveurs reliés par Internet et par des lignes louées.

8.2 - QUESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

L'activité du Groupe n'entraîne pas d'impact spécifique sur l'environnement.

En 2010, la société a par ailleurs poursuivi la mise en œuvre de sa politique sociale : les collaborateurs du groupe bénéficient d'un budget d'œuvres sociales, d'un plan d'épargne d'entreprise, d'une participation des salariés aux bénéfices de l'entreprise dans les sociétés du groupe de plus de 50 salariés, d'un plan d'intéressement et de plans de stock options.

La société a poursuivi son action en matière d'environnement, pour le protéger, le préserver et le mettre en valeur, en luttant notamment contre le gaspillage, en appliquant au quotidien le tri et le recyclage des déchets, et en sensibilisant ses salariés dans les activités de bureau.



9

EXAMEN DE LA
SITUATION FINANCIÈRE
ET DU RÉSULTAT

9.1 - SITUATION DE COHERIS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Après un recentrage sur son cœur de métier réalisé en 2009, l'exercice 2010 a permis de renforcer les fondamentaux du Groupe autour de ses offres et son organisation.

Nous avons continué à appliquer notre politique volontariste de baisse des coûts afin d'adapter ces derniers à la dimension et aux ambitions de Coheris.

Outre les différents points de vigilance sur les divers coûts de structure, nous avons résilié le bail arrivant à échéance pour le site de Cergy et mis à disposition des équipes un site plus opérationnel et surtout plus adapté au nombre de collaborateurs présents. L'économie réalisée est de l'ordre de 90 k€.

L'évolution et l'ouverture du CRM vers les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, ...) est une orientation stratégique du marché pour les prochaines années selon les cabinets d'analystes comme le Gartner ou le CXP. Partant de ce constat, Coheris a participé, en décembre 2010, à une augmentation de capital de la société Jeemeo. Cette prise de participation minoritaire (investissement de 190 k€ représentant 15,8 % du capital après augmentation) est la suite logique du contrat de partenariat commercial conclu en mars 2010 avec cette même société Jeemeo. Cette association permet à Coheris d'intégrer dans son offre une brique axée sur le «Social CRM».

Dans une année fortement marquée par le contexte de crise économique, le Groupe Coheris clôture son exercice 2010 avec un chiffre d'affaires de 21 427 k€, globalement stable par rapport à 2009 (21 404 k€).

Le résultat opérationnel courant est quant à lui en hausse de 12 % par rapport à 2009 et ressort à 1 970 k€.

Le résultat opérationnel s'établit à 1 785 k€ en baisse de 26 % par rapport à 2009 qui avait pris en compte le résultat des activités cédées au cours de cet exercice.

Le résultat net ressort à 1 298 k€ contre 1 617 k€ au titre de 2009.

9.2 - PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

9.2.1 - COMPARABILITÉ DES COMPTES

Depuis le 1^{er} janvier 2005 les comptes consolidés sont établis conformément aux normes et interprétations IFRS adoptées par l'Union Européenne.

Le périmètre de consolidation a évolué comme suit entre le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2010 :

- Acquisition de 15,8 % de la société Jeemeo le 21 décembre 2010 par la souscription d'une augmentation de capital. Coheris disposant d'un siège au Conseil de Surveillance de la société et étant liée avec les autres actionnaires par un pacte d'associés, une influence réelle est exercée sur cette filiale dont

la participation est minoritaire. Au 31 décembre 2010, elle a donc été consolidée par application de la méthode de mise en équivalence.

9.2.2 - EXAMEN DES COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan Consolidé

Au 31/12/2010, l'actif non courant s'établit à 12 730 k€ contre 13 081 k€ au 31/12/2009. Cette diminution provient essentiellement de la variation du poste «Dépôts et cautionnements» lié aux locaux.

L'actif courant est de 16 572 k€ contre 18 169 k€ au 31/12/2009. Cette variation s'explique par :

- un suivi rigoureux des encaissements clients qui permet de clôturer l'exercice avec un en-cours clients de 9 156 k€ contre 10 633 k€ en 2009 soit une diminution de 1 477 k€,
- l'encaissement du solde des cessions intervenues en 2009 pour 245 k€,
- une diminution du poste charges constatées d'avance pour 288 k€,
- l'augmentation de la trésorerie et équivalent pour 850 k€.

Les fonds propres s'élèvent à 18 308 k€ contre 17 891 k€ au 31/12/2009 soit une augmentation de 417 k€ après prise en compte d'une part d'un résultat de la période de 1 298 k€ et d'autre part d'un versement de dividendes pour 542 k€.

Le passif non courant est stable et s'établit à 1 309 k€. Il inclut 35 k€ de dettes financières à plus d'un an, des provisions pour risques et charges pour 785 k€ et des passifs d'impôts différés pour 489 k€.

Le passif courant s'élève à 9 685 k€ contre 11 944 k€ au 31/12/2009. Il intègre notamment une dette financière à moins d'un an de 326 k€, des comptes fournisseurs pour 856 k€ (en diminution de 1 024 k€ par rapport à 2009) et des produits constatés d'avance 2 986 k€, contrepartie des créances clients facturées en fin d'année 2010 mais relatives aux contrats de maintenance pour 2011.

Compte de résultat consolidé

En 2010, le chiffre d'affaires s'établit à 21 427 k€ contre 21 404 k€ pour l'exercice précédent.

Les autres produits de l'activité, comprenant principalement la production immobilisée de l'exercice et des transferts de charges, s'établissent à 3 160 k€.

Les achats et services extérieurs sont en diminution de 817 k€ à 3 754 k€, résultat de la politique de réduction et maîtrise des coûts mise en œuvre à partir de l'exercice 2009 (notamment sur le poste loyer). Les charges de personnel sont relativement stables à 14 668 k€.

Les impôts et taxes s'établissent à 747 k€. Les dotations aux amortissements et provisions sont en diminution de 399 k€ à 2 909 k€ contre 3 308 k€ l'année précédente en raison notamment d'une dotation aux amortissements moins importante au titre de la production immobilisée.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 1 970 k€ contre 1 760 k€ à périmètre comparable. Après la prise en compte des autres produits et charges opérationnels pour un montant de 185 k€, le résultat opérationnel ressort à 1 785 k€ contre 2 407 k€ l'année précédente.

Le coût de l'endettement financier net est de - 32 k€ contre - 65 k€ en 2009.

Après prise en compte d'une charge d'impôt sociétés de 455 k€, le résultat net s'établit à 1 298 k€ en 2010 contre 1 617 k€ en 2009.

9.3 - PRÉSENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

9.3.1 - COMPARABILITÉ DES COMPTES

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon la même présentation et les mêmes méthodes que les années précédentes à l'exception de la production immobilisée voir § 9.3.1.2. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

9.3.1.1 - RESTRUCTURATION DE L'ORGANIGRAMME JURIDIQUE

Afin de rendre conforme l'organigramme juridique du Groupe à l'organisation actuelle des activités tout en le simplifiant, des opérations de Transmission Universelle de Patrimoine (TUP) ont été mises en œuvre fin 2009 avec effet au 1^{er} janvier 2010.

Ces opérations ont porté sur les sociétés suivantes qui étaient détenues à 100 % par Coheris SA :

- Coheris Rhône-Alpes,
- Coheris Harry,
- Coheris FDV.

Ainsi les comptes de Coheris SA intègrent depuis le 1^{er} janvier 2010 l'ensemble de l'activité et des coûts des sociétés Coheris FDV, Coheris Harry et Coheris Rhône-Alpes.

9.3.1.2 - CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Coheris appliquant la méthode préférentielle qui consiste à activer les frais de développement répondant aux critères d'activation énoncés dans le Plan Comptable Général (alors que les frais de développement étaient intégralement comptabilisés en charges dans les comptes des sociétés absorbées), il a été procédé à l'harmonisation des méthodes après les opérations de TUP. Conformément à l'Avis 2005-C du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, la méthode préférentielle a été appliquée aux bilans des sociétés absorbées, par assimilation aux règles des changements de méthode, de manière rétrospective en contrepartie des capitaux propres.

Les impacts de ce changement de méthode sont repris dans le tableau ci-après :

1. Reconstitution au 1^{er} janvier de l'actif net immobilisé comme si la méthode avait été appliquée précédemment par les sociétés Coheris Harry et Coheris FDV (Coheris Rhône-Alpes n'étant pas concerné) par imputation sur les capitaux propres d'ouverture :

- Immobilisations incorporelles : 2 126 594 €
- Report à nouveau : 2 126 594 €

2. Activation au titre de l'exercice des frais de recherche et développement engagés au cours de l'exercice :

- Immobilisations incorporelles : 1 159 764 €
- Production immobilisée au compte de résultat : 1 159 764 €

3. Amortissement des frais de recherche et développement par dotation au compte de résultat :

- Sur les frais de recherche et développement antérieurs au 1/01/10 : 1 150 745 €
- Sur les frais de recherche et développement de l'année 2010 : 151 836 €

9.3.2 - EXAMEN DES COMPTES SOCIAUX

Bilan

Au 31/12/2010, l'actif immobilisé s'élève à 13 107 k€ contre 16 600 k€ au 31/12/2009. Cette rubrique a été fortement impactée par les opérations de TUP évoquées précédemment. En effet, les titres de participation ont été annulés pour un montant de 11 640 k€ en valeur nette. Le poste «fonds de commerce» augmente quant à lui de 5 827 k€ correspondant aux malis de TUP des sociétés Coheris Harry et Coheris FDV qui ont été activés. Les frais de recherches et développement augmentent significativement en raison de la reconstitution de l'actif immobilisé (cf. § 9.3.1.2) pour 2 126 k€ et de la production immobilisée de l'exercice pour 2 407 k€.

L'actif circulant est de 16 939 k€ contre 13 998 k€ en 2009. Cette variation provient des créances et trésorerie qui ont augmenté respectivement de 2 166 k€ et de 847 k€.

Les capitaux propres s'élèvent à 19 549 k€ au 31/12/2010 contre 16 945 k€ au 31/12/2009. Ces derniers ont principalement été impactés par le résultat de l'exercice 2010 (+ 1 433 k€) et par le versement de dividende au titre de l'exercice 2009 (542 k€)

La variation des dettes, qui s'élèvent à 9 930 k€ au 31/12/2010 contre 13 496 k€ au 31/12/2009, s'explique par la diminution des comptes courants intercos (en raison des TUP) pour 4 436 k€, la réduction des dettes fournisseurs pour un montant de 726 k€ et dettes fiscales et sociales augmentent de 1 804 k€ (conséquence des variations d'effectifs suite aux opérations de TUP).

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

	Total	Echu	- de 30j	entre 30j et 60j	+ de 60j
2009	1 216	334	230	512	141
2010	423	125	101	133	64

Compte de résultat

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, le chiffre d'affaires s'est élevé à 21 430 k€ contre 15 286 k€ pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires et cotisations sociales s'élève à 13 802 k€ contre 9 996 k€ pour l'exercice précédent en raison de l'augmentation des effectifs suite aux opérations de TUP.

L'effectif salarié moyen s'élève à 193 personnes contre 136 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 22 759 k€ contre 17 154 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à 1 449 k€ contre 163 k€ pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des dividendes reçus des filiales pour 430 k€, le résultat courant avant impôts s'établit à 2 193 k€ contre 1 767 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est de - 263 k€ contre 705 k€ en 2009. La variation s'explique essentiellement par le produit réalisé sur la vente des activités «Global Services».

Après prise en compte d'un intéressement de 194 k€ et d'un IS de 803 k€ et du Crédit Impôt Recherche de 500 k€ l'exercice 2010 dégage un résultat de 1 433 k€ contre 2 138 k€ en 2009.

9.3.3 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et faisant apparaître un bénéfice de 1 433 389,28 €.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Résultat Net comptable 1 433 389,28 €

Affecté de la manière suivante :

A titre de dividendes aux actionnaires 449 046,00 €

Au compte report à nouveau..... 984 343,28 €

9.3.4 - DIVIDENDE

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende global aux actionnaires de 449 046 € par prélèvement sur le résultat.

Le dividende net par action serait de 0,08 €.

Le Conseil d'Administration rappelle à l'Assemblée Générale

Ordinaire que de nouvelles dispositions fiscales, applicables aux actionnaires (personnes physiques) fiscalement domiciliées en France, ont été mises en place depuis le 1^{er} janvier 2008 :

1. Instauration d'un prélèvement forfaitaire libératoire optionnel de 18% sur le montant brut des dividendes (CGI art. 117 quater). Cette option, totale ou partielle, doit être signifiée par écrit par l'actionnaire auprès de la Société, au plus tard lors de l'encaissement des dividendes ;

2. Paiement à la source des prélèvements sociaux sur les dividendes, qu'ils soient soumis au prélèvement libératoire ou imposable au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Il est précisé que la CSG payée à la source sur les dividendes pour lesquels le prélèvement libératoire aura été choisi, n'est plus déductible à hauteur de 5.8%.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 24 juin 2011.

Compte tenu de ces affectations et distribution, les capitaux propres de la société seraient donc de 19 100 663,09 €.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, Le Conseil d'Administration rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE NET
31 décembre 2007 : par action de 0.40 €	0,12 €
31 décembre 2008 : par action de 0.40 €	0,08 €
31 décembre 2009 : par action de 0.40 €	0,10 €

9.3.5 - DÉLAIS DE PRESCRIPTION

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'État (art 2277 du Code Civil).



10

TRÉSORERIE
ET CAPITAUX

10.1 - CAPITAUX

En k€, données consolidées	31/12/2010	31/12/2009
Capitaux à long terme	18 343	17 965
Fonds propres consolidés	18 308	17 891
Dettes financières à long terme	35	74
Capitaux à court terme	326	514
Dettes financières à court terme	326	514
Trésorerie et Équivalents	6 338	5 488
Endettement net	5 977	4 900
Endettement net / Fonds propres consolidés	- 33 %	- 27 %

Les capitaux à long terme sont essentiellement constitués des fonds propres consolidés. L'augmentation des fonds propres en 2010 provient du résultat net de la période diminué des versements de dividendes réalisés sur la période.

Le groupe est en situation de trésorerie nette positive. Elle représente 33 % des fonds propres au 31/12/2010 contre 27 % des fonds propres au 31/12/2009.

10.2 - FLUX DE TRÉSORERIE

En k€, données consolidées	2010	2009
Flux générés par l'activité	3 564	7 392
Flux d'investissements	- 1 795	- 2 254
Flux de financements	- 923	- 1 777
Variation de trésorerie	846	3 361

Les flux de trésorerie générés par l'activité sont constitués pour l'essentiel du résultat de l'exercice corrigé des dotations aux amortissements et provisions et de la variation du besoin en fonds de roulement.

Les flux d'investissements correspondent aux acquisitions d'immobilisations (notamment l'effort de Recherche et Développement) et aux opérations de croissance externe diminuées des opérations de cessions d'actifs.

Les flux de financements sont constitués de la variation nette de l'endettement, de la distribution de dividendes aux actionnaires et de l'acquisition sur le marché de titre Coheris dans le cadre du programme de rachat d'actions en vigueur.

10.3 - CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT

Les conditions d'emprunt sont décrites au paragraphe 4.2 du présent document.

A la clôture de l'exercice 2010, il n'existe pas de covenants liés aux emprunts en cours.

10.4 - RESTRICTION À L'UTILISATION DES CAPITAUX

Néant

10.5 - SOURCES DE FINANCEMENT FUTURES

Les sources de financement futures resteront l'émission de titres, l'autofinancement, le recours à des droits de tirage non utilisés et à des nouveaux emprunts.



1 1

RECHERCHE ET
DÉVELOPPEMENT,
BREVETS ET LICENCES

11.1 - RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Les activités de Recherche et Développement se sont poursuivies au cours de l'exercice tant chez Coheris SA que dans sa filiale DataXpresso. Ces travaux sont la suite des programmes de recherche engagés avec l'ANVAR depuis 1997 et portent sur le développement des progiciels commercialisés : notamment les différentes versions de Coheris CRM, Coheris Liberty (BI), Coheris SPAD (Datamining).

Ils mettent en œuvre des technologies relatives aux systèmes de gestion de bases de données (relationnelles et vectorielles), aux serveurs d'applications et aux environnements de développement en architecture N-tiers.

Les activités de Recherche et Développement de Coheris se déclinent au travers de différentes missions. Il s'agit en phase amont du cycle de vie des progiciels, de travaux qui portent sur l'abstraction des besoins exprimés. Cette phase a pour objectif une mise en œuvre qui permet de conserver l'aspect générique de la solution. La phase amont inclut également la réalisation de prototypes destinés à des validations techniques et technologiques. Une partie de l'activité est également consacrée au développement, activité qui porte à la fois sur des fonctions génériques, pour enrichir les socles de développement, et sur des fonctions métier. Ces travaux font l'objet d'une phase complémentaire d'industrialisation destinée à conférer, en plus d'une compatibilité avec les socles technologiques, des qualités de robustesse et de performance aux progiciels. De manière permanente et transverse, une partie des activités de Recherche et Développement est consacrée à la veille technologique et à l'amélioration des aspects « qualité » des travaux.

C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2010 les travaux ont principalement porté sur :

- Les versions 5.0 et 5.1 de Coheris CRM for the Web. La version 5 voit la généralisation des évolutions sur le plan ergonomique à l'ensemble de l'interface utilisateur de l'application. Cette version comprend également la mise en œuvre d'une solution pour des utilisateurs nomades. La version 5.1 apporte des nouveautés autour de la gestion des équipes commerciales et du catalogue des produits. Des composants de Coheris SPAD ont été intégrés dans cette version, lui conférant des capacités de CRM prédictif. En complément des procédures existantes, un moteur de workflow permettant de modéliser les processus métiers de manière plus fine a été réalisé. Enfin, les fonctions de recherches sont enrichies à la fois vers d'autres bases de données et avec d'autres possibilités telle que la recherche plein texte y compris dans les documents générés par Coheris CRM.
- Les versions spécialisées de Coheris CRM for the Web. Coheris CARE est une édition qui intègre des fonctionnalités métier destinées aux services clients ainsi que la partie reporting correspondante, et peut être mise en œuvre sans étape de paramétrage. Les travaux ont également commencé sur l'édition Coheris SALES, destinée à des forces de ventes sédentaires. Ces éditions sont disponibles à la fois en mode Premice et en mode SaaS.

- Coheris Trade 4.0 a été réalisé avec des évolutions du modèle de données à des fins d'amélioration de performances, la réalisation d'interface de synchronisation avec les systèmes de messagerie, la mise en place d'un système permettant aux intégrateurs de compléter les règles de gestion à l'aide d'un langage interne et de nombreuses fonctionnalités métier accompagnées des aspects reporting. Le développement de la version 4.1 a également été initialisé avec pour objectif principal des optimisations du fonctionnement en architecture Web.
- Coheris Liberty, offre de Coheris dans le domaine de la Business Intelligence. Les travaux ont porté sur la finalisation de deux nouveaux packages. Le premier, Coheris Insight, destiné aux utilisateurs disposant d'une connaissance leur permettant de réaliser de manière autonome et à l'aide d'une interface utilisateur extrêmement intuitive, leurs propres analyses et tableau de bord en mode full web. Le second Coheris Studio permet de créer rapidement des rapports allant du listing de base au catalogue sophistiqué, du document jetable au rapport diffusé en masse. C'est un outil autonome, capable d'accéder à toutes les sources de données : bases relationnelles, OLAP, fichiers Excel, etc.
- La version 7.4 de Coheris Spad. Pour cette version, les efforts ont porté sur les points suivants : la création d'une information intelligente, la sélection automatique de l'information pertinente. Par ailleurs, un composant serveur permet le déploiement automatique des règles des modèles prédictifs dans les bases de données opérationnelles.
- Sur le plan de l'Industrialisation de Coheris Trade, des efforts conséquents ont été réalisés pour améliorer sensiblement la couverture des tests, avec notamment l'externalisation d'une partie de l'exécution des tests. Cet effort a permis d'obtenir une nette amélioration de la qualité de la version du logiciel. Cette mesure a également permis de prendre en charge la validation sur de nouvelles plates-formes.

Le montant des frais de R&D immobilisés, hors frais de gestion, impact du CIR, frais de supervision et autres frais indirects s'élèvent à 2 632 k€ sur le groupe Coheris contre 2 801 k€ en 2009. L'effectif affecté à la recherche et au développement sur les produits est de 60 personnes.

Au titre de l'exercice 2010, les sociétés Coheris SA et DataXpresso ont bénéficié d'un Crédit d'Impôt Recherche 543 k€ autour de projets de recherche innovants dans les développements d'applications de CRM, de Business intelligence et de Datamining et leur intégration entre elles.

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques et les contributions comptables des principaux programmes de R&D engagés par le groupe.

Domaine	Valeur nette au 31/12/2009	Frais de R&D au 31/12/2010	Amort. de capitalisés sur la période	Diminution	Valeur nette la période
CRM – Gestion du service client	1 732	1 247	1 053		1 935
CRM – Gestion des forces de ventes	1 191	573	726		1 039
Business Intelligence	935	586	576		945
Datamining	593	225	387		431
Helpdesk, Portail, Internet	8		8		
Impact du Crédit Impôt Recherche	-892	-543	-576		-856
	3 567	2 088	2 174		3 481

11.2 - MARQUES ET BREVETS

Coheris dépose les marques qu'elle exploite en France et dans les pays européens où elle opère ou désire opérer. Compte tenu de l'activité de la société et de la réglementation européenne en matière de droit d'auteur et de protection des logiciels, aucun brevet n'est déposé par la société.



12

INFORMATION SUR LES
TENDANCES 2010

12.1 - PRINCIPALES TENDANCES AYANT AFFECTÉ LA PRODUCTION

Seules les tendances générales du marché ont affecté la production de Coheris au titre de 2010.

12.2 - ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SENSIBLEMENT SUR CES PERSPECTIVES

Néant.



13

PRÉVISIONS
OU ESTIMATIONS
DU BÉNÉFICE

13.1 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

13.2 - COMMUNIQUÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE 2011

Suresnes, le 3 mai 2011

CHIFFRE D'AFFAIRES 1^{ER} TRIMESTRE 2011 : 4,67 M€

En M€ - non audité	2011	2010	Var %
Chiffre d'affaires consolidé	4,67	5,28	- 11 %

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de Coheris est en recul de 11 % par rapport à la même période de 2010 ressortant à 4,67 M€ contre 5,28 M€.

Ce repli mesuré et temporaire est essentiellement dû au report de plusieurs commandes «On Premises» significatives et à la concentration des efforts de développement autour des nouvelles offres impactant le business model traditionnel, dans un contexte économique toujours sensiblement impacté et une situation internationale peu enclins à une expansion dans certaines zones EMEA.

PERSPECTIVES

Au cours du 1^{er} trimestre 2011, Coheris a lancé deux offres majeures :

- Coheris Liberty, nouvelle génération de BI Agile, repositionnant clairement le groupe parmi les acteurs incontournables de la Business intelligence au service de la performance des entreprises ;
- Coheris Care, solution Cloud de gestion de la relation clients et ouvrant la voie du Social CRM.

L'actualité de Coheris en mai sera encore riche avec le lancement d'une nouvelle version de son logiciel de Datamining, Coheris Spad, ainsi que l'organisation des 2^{ème} Coheris Community Days à Bruxelles les 26 et 27 mai, véritable lieu de rencontre et d'échanges avec et entre nos clients.

Ces événements, ainsi qu'un portefeuille d'affaires conséquent, permettent à Coheris de rester confiant dans la stratégie mise en œuvre et sa capacité à afficher une croissance de son activité pour l'exercice en cours.

Par ailleurs, le contexte étant propice à des opérations de croissance externe, le management de Coheris étudiera avec attention toutes les opportunités potentielles.

DIVIDENDES

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 22 juin 2011 l'approbation d'une distribution de dividende de 0,08 € par action.

Le CA du 1^{er} semestre 2011 sera communiqué le 26 juillet 2011 après bourse.

13.3 - COMMUNIQUÉ «AQUISITION DE QUATRAX»

Suresnes, le 16 mai 2011

**COHERIS COMPLETE SON OFFRE SMARTER SOLUTIONS
AVEC L'ACQUISITION DE QUATRAX**

Société de conseil spécialisée dans les Etudes Marketing Client et les solutions de Pilotage de la Performance, Quatrax transforme les données des entreprises en capital stratégique afin d'accroître la valeur client, en s'appuyant sur sa brique logicielle Quick-A-CRM.

Par cette acquisition stratégique, Coheris renforce son pôle d'expertise décisionnelle par l'intégration des collaborateurs de Quatrax.

Grâce au positionnement très verticalisé de Quatrax dans les secteurs des Télécommunications, du Médical et du Rétail, ce rapprochement va permettre à Coheris d'accélérer le développement de ses offres orientées métier et à très forte valeur ajoutée.

En 2010, Quatrax a réalisé un chiffre d'affaires de 2 M€ pour un EBIT de 8%. Cette acquisition qui porte sur 100% des titres est financée pour partie en numéraire et pour partie en actions Coheris auto-détenues.

Coheris poursuit sa stratégie de construction d'un Groupe Editeur de logiciels pour la création de valeur au service de la performance des entreprises.

Coheris a été conseillé dans cette opération par Fininnov Corporate Finance et le cabinet d'Avocats Victor.

13.4 - COMMUNIQUÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{ER} SEMESTRE 2011

Suresnes, le 26 juillet 2011

CHIFFRE D'AFFAIRES 1^{ER} SEMESTRE 2011 : 9,7 M€

En M€ - non audité	2011*	2010	Var %
Chiffre d'affaires consolidé	9,7	11,05	- 12 %

* Hors impact de Quatrax, le CA à périmètre constant est de 9,4 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES

Au titre du 1^{er} semestre 2011, Coheris enregistre un chiffre d'affaires de 9,7 M€ contre 11,05 M€ en 2010.

Dans le prolongement du 1^{er} trimestre 2011, le second trimestre reste impacté par la volonté de repositionner les offres faisant évoluer le business model traditionnel de Coheris, rendant ainsi la comparaison défavorable par rapport au 1^{er} semestre 2010.

En outre, parmi les affaires espérées, Coheris a remporté avec un partenaire stratégique, un important contrat à l'international, qui pour des raisons administratives n'est pas comptabilisé sur le 1^{er} semestre.

La pertinence des efforts de développements engagés autour des offres en mode SaaS et des "Smarter Solutions" est d'ores et déjà confirmée par un booking d'environ 500K€, après seulement un trimestre de commercialisation.

PERSPECTIVES

Grâce notamment au lancement d'offres majeures au cours du 1^{er} semestre, aux "Smarter Solutions" et aux efforts de positionnement d'offres SaaS sur ses gammes de produits, le Groupe dispose d'un portefeuille d'affaires important qui doit se concrétiser à partir du second semestre 2011.

Fort de ses atouts, Coheris maintient ses objectifs pour l'année 2011.

Par ailleurs, le management continuera à étudier toutes les opportunités de croissance externe permettant à Coheris de créer toujours plus de valeur pour ses clients.

CONTRAT DE LIQUIDITE

En respect de la décision du 1^{er} octobre 2008 de l'AMF concernant l'acceptation des contrats de liquidité en tant que pratique de marché admise, le bilan au 30 juin 2011 du contrat de liquidité de Coheris est le suivant :

- Espèces : 13 626,96 €
- Nombre de titres détenus : 18 558

Le résultat du 1^{er} semestre 2011 sera communiqué le 19 septembre 2011 après bourse.

13.5 - PERSPECTIVES 2011

En 2011, bien que le contexte de crise économique actuelle rende difficile les prévisions en raison de l'attentisme et du manque de visibilité sur les marchés, Coheris vise néanmoins une croissance de son activité.

La stratégie, engagée depuis 2009, est d'ancrer le business modèle de Coheris sur le métier d'Éditeurs de Logiciels. Pour 2011, les axes d'investissements et de développements seront les suivants :

- investissements importants en marketing autour à la fois des produits mais également de l'image et la notoriété de Coheris comme acteur significatif sur l'édition de logiciels de CRM, BI

et Datamining,

- intégration encore plus forte des offres logiciels comme par exemple le CRM prédictif qui intègre au CRM les outils et modèles de Datamining afin d'analyser et prédire les comportements futurs des consommateurs,
- renforcement de sa politique des ventes indirectes et des partenariats avec des intégrateurs et distributeurs afin de développer les ventes de licences et de maintenance,
- maintien d'un niveau élevé d'investissements en R&D afin de disposer en permanence de produits «up to date» et répondant aux besoins et aspirations du marché,
- sortie de nouvelles versions enrichies sur le plan technique mais également fonctionnel.
- lancement de son offre «Smarter Solutions», applications «métier» fortement verticalisées.

Le contexte pouvant être plus propice à des opérations de croissance externe, le management de Coheris étudiera avec attention toutes les opportunités qui pourront se présenter.



14

ORGANES D'ADMINISTRATION,
DE DIRECTION
ET DE SURVEILLANCE
ET DIRECTION GÉNÉRALE

L'objectif et le rôle du Conseil d'Administration sont d'exercer une surveillance à l'égard de la gestion des activités de la société. Le Conseil d'Administration comprend actuellement 4 membres.

14.1 - MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE

Des informations précises sur l'identité et les fonctions des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance sont données au paragraphe 26.2.1.1 du rapport du Président sur les procédures internes.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

14.2 - CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE DIRECTION GÉNÉRALE

14.2.1 - CONFLITS D'INTÉRÊTS

Il n'existe à la connaissance de la société aucun conflit d'intérêt entre la société et les membres du Conseil d'Administration et/ou de la direction générale aussi bien au titre de leurs intérêts personnels que de leurs autres obligations.

Le Comité des rémunérations est composé de Messieurs Claude Leclercq et Hervé Marchyllie.

14.2.2 - ACTIFS APPARTENANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX DIRIGEANTS OU À DES MEMBRES DE LEUR FAMILLE

Néant

14.2.3 - PRÊTS ET GARANTIES ACCORDÉS OU CONSTITUÉS EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION

Néant

14.2.4 - CONDAMNATIONS, FAILLITES, INCRIMINATIONS, ETC.

A la connaissance de la société, au cours des cinq dernières années :

- aucun administrateur de la société n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires,
- aucun administrateur de la société n'a été associé, en qualité de mandataire social ou dirigeant, à une faillite, une mise sous séquestre ou une liquidation.



15

RÉMUNÉRATION
ET AVANTAGES

Les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations constitué lors d'un Conseil d'Administration du 19 décembre 2001.

Le Comité des rémunérations se réunit au moins deux fois par an en début et en fin d'année pour examiner la rémunération des mandataires sociaux et pour proposer la répartition des jetons de présence des administrateurs.

15.1 - RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social détenant un mandat dans une société cotée, tant par la Société que par des sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce et par la société contrôlant celle dans laquelle ils exercent leur mandat et des avantages de toute nature reçus de la société Coheris SA, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

Les mandataires sociaux occupant une fonction dans le Groupe au 31 décembre 2010 et ayant perçu une rémunération fixe ou variable au titre de l'exercice 2010 sont :

- Fabrice Roux, Président Directeur Général,
- Eric d'Andigné de Beauregard, Directeur Général Délégué et Directeur Pôle CRM,

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Fabrice Roux Président Directeur Général Début de mandat : 2007 Mandat renouvelé le 23 juin 2010 Fin de mandat : 2016		X		X		X		X
Eric d'Andigné de Beauregard Directeur Général Délégué Début de mandat : 2007 Mandat renouvelé le 23 juin 2010 Fin de mandat : 2016	X			X		X		X

15.1.1 - TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À MONSIEUR FABRICE ROUX, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

	2010	2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	166 526	165 926
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	166 526	165 926

15.1.2 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE MONSIEUR FABRICE ROUX, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

	2010		2009	
	Montant dus	Montant versés	Montant dus	Montant versés
Rémunération fixe	156 000	156 000	156 000	156 000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	6 000	5 400	5 400	4 500
Avantages en nature	4 526	4 526	4 526	4 526
Total	166 526	165 926	165 926	165 026

15.1.3 - TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES À MONSIEUR ERIC D'ANDIGNÉ DE BEAUREGARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

	2010	2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	150 257	124 930
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	-	-
Total	150 257	124 930

15.1.4 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS DE ERIC D'ANDIGNÉ DE BEAUREGARD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

	2010		2009	
	Montant dus	Montant versés	Montant dus	Montant versés
Rémunération fixe	112 027	112 027	108 865	108 865
Rémunération variable	34 000	12 588	12 000	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	4 230	4 230	4 065	4 065
Total	150 257	128 845	124 930	112 930

15.1.5 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES JETONS DE PRÉSENCE DUS AU TITRE DES EXERCICES 2010 ET 2009

	2010	2009
Arnaud Créput	6 000	3 857
Claude Leclercq	6 000	4 629
Hervé Marchyllie	6 000	2 314
Fabrice Roux	6 000	5 400
Marc Stanciu	-	3 857
Total	24 000	20 057

15.1.6 - TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES ATTRIBUÉS AU COURS DE L'EXERCICE À TOUS LES MANDATAIRES SOCIAUX AYANT EXERCÉS DES FONCTIONS EN 2010

	Rémunération Brute versée au titre de l'exercice 2010 hors partie variable	Partie variable due au titre de l'exercice 2010 (versée en 2011)	Rémunération Brute versée au titre de l'exercice 2009 hors partie variable	Partie variable due au titre de l'exercice 2009 (versée en 2010)	Jetons de présence au titre de l'année 2010	Remboursements de frais 2010	Avantages en nature 2010
Rémunérations et avantages versés à chaque mandataire concerné par la société Coheris SA							
Créput Arnaud	Néant	Néant	38 547	Néant	6 000	Néant	
D'Andigné de Beauregard Eric	112 027(*)	34 000(**)	108 865(*)	12 588	Néant	16 867	4 230
Leclercq Claude	Néant	Néant	Néant	Néant	6 000	Néant	
Marchyllie Hervé	Néant	Néant	Néant	Néant	6 000	Néant	
Roux Fabrice	156 000	Néant	156 000	Néant	6 000	14 131	4 526

(*) Dont 18 000 € de traitement annuel au titre de l'activité de Directeur Général Délégué.

(**) Rémunération variable versée au titre du contrat de travail

En dehors de ce qui précède, Coheris n'accorde pas d'avantages spécifiques en matière de rémunérations différées ou d'indemnités de départ spécifiques.

15.2 - SOMMES PROVISIONNÉES AUX FINS DU VERSEMENT DE PENSIONS, DE RETRAITES OU D'AUTRES AVANTAGES

Le montant total des sommes provisionnées aux fins du versement d'indemnités de fin de carrière aux mandataires sociaux s'élève à 3 k€.



16

FONCTIONNEMENT
DES ORGANES
D'ADMINISTRATION
ET DE DIRECTION

16.1 - DURÉE DES MANDATS D'ADMINISTRATEUR ET DE DIRECTION

16.1.1 - MANDAT D'ADMINISTRATEUR

Il n'existe pas de limite statutaire au renouvellement des mandats.

Les mandats d'administrateur de Messieurs Fabrice Roux, Claude Leclercq ont été renouvelés, pour une période de six années, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prévue le 23 juin 2010. Les mandats de Monsieur Fabrice ROUX et de Monsieur Claude LECLERCQ prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

A la date du présent Document de Référence, le mandat d'administrateur de Monsieur Hervé Marchyllie prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires prévue le 22 juin 2011 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Arnaud Créput qui a débuté le 8 novembre 2006 prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2012 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

16.1.2 - MANDAT DE DIRECTION

Il n'existe pas de limite statutaire à la durée des fonctions de Président. La durée des fonctions de Président du Conseil ne peut toutefois excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Fabrice ROUX assure la présidence du Conseil d'Administration depuis le 1^{er} janvier 2007, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Monsieur Fabrice ROUX assume également la Direction Générale de la Société à compter du 1^{er} janvier 2007 et pour la durée de ses fonctions de Président du Conseil.

Monsieur Eric d'Andigné de Beauregard assume la fonction de Directeur Général Délégué depuis le 8 février 2007 pour une durée égale à celle du mandat du Président Directeur Général.

16.2 - INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE SERVICES

A notre connaissance, à la date du présent Document de Référence, il n'existe aucun contrat de services liant un membre du Conseil d'Administration avec Coheris ou l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

16.3 - COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Ce comité a été institué lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 décembre 2001.

Le Comité des rémunérations est actuellement composé de Monsieur Claude Leclercq et de Monsieur Hervé Marchyllie.

Ce comité ne dispose d'aucun pouvoir de décision et ne rend compte au Conseil d'Administration que sous la forme de recommandations ou de propositions. Il se réunit au moins deux fois par an en début et fin d'année.

Il a pour mission de proposer au Conseil d'Administration le mode et le montant de rémunération des mandataires sociaux ainsi que le montant et la répartition des jetons de présence des administrateurs.

16.4 - DÉCLARATION DE COHERIS

Le Groupe Coheris se conforme aux règles de gouvernance applicables en France, et notamment à la loi du 3 juillet 2008 ainsi qu'aux recommandations du Code de gouvernance AFEP/MEDEF



17

SALARIÉS

17.1 - EFFECTIF

Au 31 décembre 2010, le groupe emploie 186 collaborateurs dont 90 % sont cadres et l'ancienneté moyenne est d'environ 7,6 ans (des informations complémentaires figurent dans l'annexe aux comptes consolidés paragraphe 20.1.2.3.13). Leur affectation est la suivante :

- 39% à la production,
- 35% à la Recherche et Développement et au support.
- 26% au commercial, marketing, administratif et management,

Ces collaborateurs sont formés aux technologies mises en œuvre par Coheris selon le plan de formation interne et externe.

En 2010, la rotation du personnel a été de 11%.

17.2 - PARTICIPATION ET STOCK-OPTIONS

17.2.1 - PARTICIPATION

Au titre de l'exercice 2010, il sera versé une participation de 187 200 € aux salariés de la société Coheris SA.

17.2.2 - STOCK-OPTIONS

Le rapport spécial sur les stock-options au paragraphe 26.4 contient des informations précises relatives aux options de souscription attribuées aux mandataires et salariés de la société Coheris.

17.2.2.1 - HISTORIQUE DES PLANS D'ATTRIBUTION DE STOCK-OPTIONS

Le tableau ci-dessous présente de manière synthétique le détail des actions pouvant être souscrites :

Date d'attribution des options de souscription d'action	Nombre d'actions	Valeur d'exercice (€)	Date d'exercice
05 août 2004	21 975	4,42	Du 06 août 2008 au 05 août 2011
04 mai 2006	7 500	7,18	Du 04 mai 2010 au 03 mai 2013
Total	29 475		

L'historique des attributions d'options de souscription d'actions figure au paragraphe 26.4.1 du rapport sur les stock-options.

17.2.2.2 - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CONSENTIES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL ET OPTIONS LEVÉES

Nous vous indiquons ci-après le nombre, les dates d'échéance et le prix des options de souscription qui, à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, ont été consenties à chacun

des mandataires sociaux tant par la société que par les sociétés qui sont liées à celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce :

Nom	Prénom	Total	Plan du 5 août 2004
d'Andigné(*)	Eric	900	900

(*) Monsieur Eric d'Andigné a été nommé Directeur Général Délégué de la société Coheris par décision du Conseil d'Administration en date du 8 février 2007 et a été renouvelé dans ces fonctions par décision du Conseil d'Administration en date du 23 juin 2010.

Aucune option n'a été exercée à ce jour.

17.2.2.3 - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CONSENTIES AU DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX

Le nombre global des options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés est de 19 750. Aucune option n'a été levée à ce jour.

17.3 - PARTICIPATION DES SALARIÉS AU CAPITAL (PEE)

Le FCPE Coheris qui regroupe les actions des collaborateurs détenues dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce détient 41 000 actions au 31 décembre 2010, soit 0,7% du capital.



18

PRINCIPAUX
ACTIONNAIRES

18.1 - ACTIONNAIRES SIGNIFICATIFS NON REPRÉSENTÉS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sur la base de l'actionnariat au 15 avril 2011, les principaux actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'Administration sont les suivants (l'ensemble de l'actionnariat est présenté au 21.1.7.2)

Actionnaires	Nombre d'actions	Dont DV nul	Dont DVS	Dont DVD	Droits de vote	% du capital	% des droits de vote
ALTO	787 549		787 549		787 549	14,0%	13,1%
SOCADIF	646 914		646 914		646 914	11,5%	10,7%
MANAGERS	141 177		141 177	29 147	170 324	2,5%	2,8%
GREENSTOCK	135 000		135 000		135 000	2,4%	2,2%
SALARIES	63 316		63 316	32 496	95 812	1,1%	1,6%

A ce jour, les déclarations de franchissement de seuils intervenues sont les suivantes :

Actionnaire	Franchissements de seuil							
	En capital				En droit de vote			
	Seuils franchis	Sens	Actions	% du capital	Seuils franchis	Sens	Droits de vote	% des droits de vote
Siparex								
Seuil franchi le 8/03/2006	5%	Hausse	280 400	5,27	Néant	Néant	280 400	4,06
Seuil franchi le 4/04/2006	5%	Baisse	248 117	4,66	Néant	Néant	248 117	3,62
ALTO INVEST								
Seuil franchi le 16/06/06	5%	Hausse	293 977	5,23	Néant	Néant	293 977	4,14
Seuil franchi le 20/05/09	Néant	Néant	367 444	6,55	5%	Hausse	367 444	5,16
Seuil franchi le 30/10/09	10%	Hausse	610 743	10,88	Néant	Néant	610 743	8,31
Seuil franchi le 2/02/10	Néant	Néant	724 639	12,91	10 %	Hausse	724 639	11,21
JINDAL(*)								
Seuil franchi le 29/06/06	5%, 10%							
	et 15%	Hausse	869 015	15,48	5%, 10%	hausse	869 015	14
Seuil franchi le 25/07/06	20%	Hausse	1 190 687	21,21	20%	Hausse	1 190 687	19,14
Seuil franchi le 18/01/07	20%							
	et 15%	Baisse	738 291	13,15	15%	Baisse	738 291	11,87
Seuil franchi le 13/06/08	15%	Hausse	921 169	16,41	Néant	Néant	921 169	14,83
Seuil franchi le 29/06/08	15%	Néant	921 169	16,41	20%	Hausse	1 604 460	23,33
Seuil franchi le 4/06/09	15%	Baisse	817 397	14,56	Néant	Néant	1 500 688	21,09
Seuil franchi le 23/06/09	10%				20%, 15%,			
	et 5%	Baisse	58 928	1,05	10% et 5%	Baisse	117 856	1,88
SGAM								
Seuil franchi le 5/01/07	5%	Hausse	281 620	5,02%	Néant	Néant	281 620	4,53
Seuil franchi le 21/06/07	5%	Baisse	279 149	4,97%	Néant	Néant	279 149	4,39
SOCADIF								
Seuil franchi le 23/06/09	5%	Hausse	465 578	8,29	5%	Hausse	465 578	7,43
Seuil franchi le 21/07/09	10%	Hausse	646 914	11,53	10%	Hausse	646 914	10,33
Action de concert des managers de COHERIS S.A								
Seuil franchi le 1/07/09	10 %	Hausse	627 135	11,17	15%	Hausse	1 005 547	16,04

(*) Monsieur Sanjeev Aggarwal et Akhil Ruia, représentants de la société JINDAL, furent administrateurs de la société Coheris du 21 septembre 2006 au 5 mars 2007.

A notre connaissance, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement seul ou de concert 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

A notre connaissance, aucune action n'est nantie.

18.2 - DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Un droit de vote double est conféré aux actions inscrites nominativement au nom du même actionnaire depuis 2 ans au moins. Au 18 mai 2011, 866 505 actions étaient inscrites au nominatif conférant 1 558 261 droits de vote double à leurs 52 détenteurs.

18.3 - CONTRÔLE DE COHERIS

A notre connaissance, le Groupe Coheris n'est ni détenu ni contrôlé, directement ou indirectement, par une autre société.

18.4 - CHANGEMENT DE CONTRÔLE

A la date du présent Document de Référence, il n'existe à notre connaissance aucun accord dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.



19

OPÉRATIONS AVEC
LES APPARENTÉS

19.1 - CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2010

Le conseil d'administration du 23 juin 2010 a renouvelé, sur proposition de Monsieur Fabrice ROUX, à l'unanimité, le mandat de Monsieur Eric d'ANDIGNE DE BEAUREGARD, demeurant 13, Allée de Genêts - 78280 Guyancourt, en qualité de Directeur Général délégué, pour une durée égale à celle du mandat du Président Directeur Général.

Monsieur Eric d'ANDIGNE DE BEAUREGARD est lié à la société depuis le 15/01/2001 par un contrat de travail et occupe la fonction de Directeur Commercial depuis le 01/09/2004. Les conditions de cumul de ce contrat de travail avec ce mandat social sont remplies. La rémunération mensuelle fixe de Monsieur Eric d'Andigné de Beauregard s'est élevée à 8.152 Euros bruts au cours de l'exercice 2010. Monsieur Eric d'Andigné de Beauregard a également perçu une rémunération variable de 34.000 Euros bruts au cours de l'exercice 2010 au titre des fonctions exercées dans le cadre de son contrat de travail..

CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS

Le conseil d'administration du 27 juillet 2009, a autorisé la société à conclure une convention de sous-location avec la société DATAEXPRESSO concernant une partie des locaux sis au 22 quai Gallieni - 92150 Suresnes. Cette convention a pris effet rétroactivement au 14 juillet 2009. Pour 2009 la mise à disposition de bureaux a été réalisée à titre gratuit et à partir de 2010, un loyer de 9 k€ par bureau et par trimestre a été perçu par Coheris SA soit 108 k€ au titre de l'exercice.

Le conseil d'administration du 21 juin 2007, a autorisé la société à prendre en location gérance le fonds de commerce de prestations de services et d'activité commerciale de la société Coheris GMBH. Cette convention a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2007. Cette convention datée du 26 juillet 2007 est entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007 pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction. En 2010, la société Coheris GMBH a perçu une redevance de 20 000 euros.

Le conseil d'administration du 21 juin 2007, a autorisé la société à prendre en location gérance le fonds de commerce de prestations de services et d'activité commerciale de la société Coheris Benelux. Cette convention a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2007. Cette convention datée du 26 juillet 2007 est entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007 pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction. En 2010, la société Coheris Benelux a perçu une redevance de 50 000 euros.



20

INFORMATIONS FINANCIÈRES
CONCERNANT LE PATRIMOINE,
LA SITUATION FINANCIÈRE
ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

Sauf indication contraire, les tableaux qui suivent sont présentés en k€.

20.1 - INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES CONSOLIDÉES

20.1.1 - COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

20.1.1.1 - BILAN CONSOLIDÉ

Note		31/12/2010	31/12/2009
20.1.2.3.1	Écarts d'acquisition	8 106	8 106
	Immobilisation incorporelles	3 485	3 584
20.1.2.3.2	Immobilisations corporelles	304	475
20.1.2.3.3	Titres mis en équivalence	190	
20.1.2.3.4	Actifs financiers	392	642
20.1.2.3.5	Actifs d'impôts différés	253	274
	ACTIF NON COURANT	12 730	13 081
	Stocks et en cours	24	41
20.1.2.3.6.1	Clients et comptes rattachés	9 156	10 633
	Autres créances et comptes de régularisation	1 054	2 007
20.1.2.3.7	Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 338	5 488
	ACTIF COURANT	16 572	18 169
	TOTAL DE L'ACTIF	29 302	31 250
		31/12/2010	31/12/2009
	Capital	2 245	2 245
	Réserves liées au capital	696	696
	Titres auto détenus	-776	-459
	Réserves et résultat consolidé	16 231	15 473
	Écarts de conversion	-88	-64
	Capitaux propres part du groupe	18 308	17 891
	Intérêts minoritaires		
	CAPITAUX PROPRES	18 308	17 891
20.1.2.3.9	Passifs financiers > 1 an	35	74
20.1.2.3.10	Passifs d'impôts différés	489	933
20.1.2.3.8	Provisions pour risques et charges	785	408
	PASSIF NON COURANT	1 309	1 415
20.1.2.3.9	Passifs financiers < 1 an	326	514
	Fournisseurs et comptes rattachés	856	1 880
20.1.2.3.11	Autres dettes et comptes de régularisation	8 503	9 550
	PASSIF COURANT	9 685	11 944
	TOTAL DU PASSIF	29 302	31 250

20.1.1.2 - COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Note		2010	2009 ⁽¹⁾
20.1.2.3.12	Chiffre d'affaires	21 427	21 404
	Autres produits de l'activité	3 160	3 724
	Achats et services extérieurs	-3 754	-4 571
20.1.2.3.13	Charges de personnel	-14 668	-14 235
	Impôts et taxes	-747	-831
	Dotations aux amortissements	-2 373	-2 889
	Dotations aux provisions	-536	-419
	Autres produits et charges d'exploitation	-539	-423
	Résultat opérationnel courant	1 970	1 760
	Résultat des activités cédées		647
	Autres produits et charges opérationnels	-185	
	Résultat Opérationnel	1 785	2 407
	Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	25	29
	Autres produits et charges financiers	-57	-94
	Coût de l'endettement financier net	-32	-65
	Résultat des sociétés mises en équivalence		
20.1.2.3.14	Charges d'impôt	-455	-725
	Résultat Net	1 298	1 617
	Part du groupe	1 298	1 617
	Intérêts minoritaires		
	Nombre d'actions retenues pour le calcul	5 613 075	5 613 075
	RNPG par action (en €)	0,23	0,31
	Nombre d'actions diluées retenues pour le calcul	5 613 075	5 613 075
	RNPG dilué par action (en €)	0,23	0,31

(1) chiffres incluant les modifications suite erreur de présentation

20.1.1.3 - TABLEAU CONSOLIDÉ DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultat consolidés	Écart de conversion	Total part du groupe	Minoritaires	Total
Au 31 décembre 2008	2 245	7 656	-538	7 358	-87	16 634		16 634
Écart de change					23	23		23
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres					23	23		23
Résultat 2009				1 617		1 617		1 617
Opération sur titres auto détenus			79			79		79
Paiements fondés sur des actions		-22				-22		-22
Affectation du résultat		-6 938		6 938				
Versement du dividende				-439		-439		-439
Autres variations				-1		-1		-1
Total des opérations revenant aux actionnaires		-6 960	79	8 115		1 234		1 234
Au 31 décembre 2009	2 245	696	-459	15 473	-64	17 891		17 891
Écart de change					-24	-24		-24
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres					-24	-24		-24
Résultat 2010				1 298		1 298		1 298
Opération sur titres auto détenus			-317			-317		-317
Paiements fondés sur des actions								
Affectation du résultat								
Versement du dividende ⁽¹⁾				-542		-542		-542
Autres variations				2		2		3
Total des opérations revenant aux actionnaires			-317	758		441		441
Au 31 décembre 2010	2 245	696	-776	16 231	-88	18 308		18 308

(1) Le dividende versé en 2010 s'élève à 0,10 € par action.

Etat des produits et charges comptabilisés

2009	Groupe	Minoritaires	Total
Résultat net consolidé	1 617		1 617
Ecart de conversion	23		23
Autres	-1		-1
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	22		22
Total des produits et charges de la période	1 639		1 639
2010	Groupe	Minoritaires	Total
Résultat net consolidé	1 298		1 298
Ecart de conversion	-24		-24
Autres			
Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	-24		-24
Total des produits et charges de la période	1 274		1 274

20.1.1.4 - TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31/12/10	31/12/09
Résultat net consolidé	1 298	1 617
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 569	3 301
Charges et produits liés aux stocks-options		
Autres produits et charges calculés		
Plus et moins values de cession	100	-1 322
CAF après coût de l'endettement financier net et impôt	3 967	3 596
Coût de l'endettement financier net		
Charge d'impôt (y compris les impôts différés)	455	725
CAF avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)	4 422	4 321
Impôt (B)	-877	-840
Variation du BFR lié à l'activité (C)	19	3 911
Flux de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)	3 564	7 392
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Corp. et incorp.	-2 164	-3 086
Encaissements liés aux cessions d'immo. Corp. et incorp.	317	991
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. financières	-18	-153
Encaissements liés aux cessions d'immo. financières	260	4
Incidence de variation de périmètre	-190	-10
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (E)	-1 795	-2 254
Sommes reçues lors de l'exercice des stocks options		
Rachats et reventes d'actions propres ⁽¹⁾	-318	79
Augmentation de capital		
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice		
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-542	-439
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		
Remboursement d'emprunts	-63	-1 417
Intérêts financiers nets versés		
Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement (F)	-923	-1 777
Variation de trésorerie nette (D+E+F)	846	3 361
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1^{er} janvier	5 488	2 127
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	6 334	5 488

(1) Solde des achats d'actions propres et des transferts pour règlement d'earn out.

20.1.2 - NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

20.1.2.1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES AU GROUPE ET FAITS MARQUANTS

20.1.2.1.1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Éditeur de logiciels de CRM (Customer Relationship Management), BI (Business Intelligence) et Datamining, Coheris propose une gamme complète de logiciels et services (automatisation du marketing, des ventes et du service client, mobilité, Intranet, Business Intelligence, Datamining), sur des équipes de consulting pluridisciplinaires ainsi que sur un réseau de partenaires technologiques et d'intégrateurs constitué des plus grands acteurs du marché.

Acteur majeur sur le marché européen du CRM, le groupe Coheris compte plus de 1 200 références à travers le monde.

Coheris est cotée sur le marché d'Euronext Paris compartiment C depuis le 30 juin 1999.

20.1.2.1.2 - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Périmètre de consolidation et variation de périmètre

Le périmètre de consolidation est le suivant :

Société	% intérêt 2010	% contrôle 2010	Méthode	% intérêt 2009	% contrôle
Coheris SA	Mère	Mère		Mère	Mère
Coheris GmbH	100	100	I.G.	100	100
Coheris Benelux	100	100	I.G.	100	100
Coheris Suisse	100	100	I.G.	100	100
DataXpresso	100	100	I.G.	100	100
Jeemeeo	15	15	M.E.		

Au 1^{er} janvier 2010, Coheris a simplifié son organigramme juridique par la mise en œuvre de «transmissions universelles du patrimoine» de ses principales filiales françaises détenues à 100%.

Ainsi, à cette date Coheris SA intègre en totalité les activités de :

- Coheris FDV
- Coheris Harry
- Coheris Rhône-Alpes.

Plus qu'une formalité juridique, cette opération est la concrétisation du recentrage du Groupe sur le seul métier d'Éditeur de Logiciels.

Activité

Après un recentrage sur son cœur de métier réalisé en 2009, l'exercice 2010 a permis de renforcer les fondamentaux du Groupe autour de ses offres et son organisation.

Dans une année fortement marquée par le contexte de crise économique, Coheris clôture son exercice 2010 à un chiffre d'affaires de 21 427 k€, globalement stable par rapport à 2009 (21 404 k€).

Le résultat opérationnel courant est quant à lui en hausse de

12 % par rapport à 2009 et ressort à 1 970 k€.

Le résultat opérationnel s'établit à 1 785 k€ en baisse de 26 % par rapport à 2009 qui avait pris en compte le résultat des activités cédées au cours de cet exercice.

Le résultat net ressort à 1 298 k€ contre 1 617 k€ au titre de 2009.

En décembre 2010, Coheris est entré au capital de la société Jeemeeo, spécialisée dans le Social CRM, pour un montant de 190 k€.

20.1.2.2 - PRINCIPES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

20.1.2.2.1 - CONFORMITÉ AUX NORMES COMPTABLES

Depuis 2005, le groupe Coheris a établi ses rapports financiers conformément au règlement (CE) 16/06/2002 du 19 juillet 2002 qui prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2005, les entreprises européennes faisant appel public à l'épargne, doivent appliquer les normes comptables internationales prescrites par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les comptes consolidés 2008 et 2009 ont été préparés en conformité avec l'ensemble des normes et interprétations IFRS adoptées par l'Union Européenne, dont l'application est obligatoire pour la période de clôture du 31 décembre 2009.

En conséquence, le groupe n'a anticipé aucune amélioration de normes, exposés sondages ou interprétations publiés par l'IASB mais en cours d'adoption ou d'application non obligatoire en 2009 au sein de l'Union Européenne.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 mars 2011.

Utilisation d'estimations et hypothèses

La préparation des états financiers implique que la direction du groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence significative sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents.

Ces hypothèses concernent notamment les tests de dépréciation et les provisions pour engagements de retraites des salariés.

20.1.2.2.2 - PRINCIPES

Les principes suivants ont notamment été appliqués :

- prudence,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- continuité de l'exploitation.

20.1.2.2.3 - MÉTHODES COMPTABLES

Méthodes de consolidation

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement une influence notable sont mises en équivalence.

Écarts d'acquisition

Les écarts de première consolidation constatés à l'occasion d'une prise de participation, définis comme la différence entre le coût d'acquisition (frais compris) des titres et la quote-part acquise dans la situation nette retraitée de la société consolidée estimée à la date d'acquisition, sont affectés aux postes appropriés du bilan consolidé.

Les écarts d'acquisition positifs résiduels sont portés à l'actif du bilan sous la rubrique «Écarts d'acquisition».

Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent et au minimum une fois par an, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

Les tests de valorisation sont mis en œuvre selon la méthode de l'actualisation des cash flows futurs (DCF) dont les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- élaboration d'un Business Plan à 5 ans
- taux de croissance à l'infini à 2% au-delà
- taux d'actualisation indexé sur le taux sans risque OAT à 10 ans, la prime de risque du secteur et le Bêta de la société (au 31/12/2010, le taux d'actualisation retenu est de 11,21 %).

Les mêmes hypothèses ont été retenues pour l'ensemble des tests de valorisation effectués pour tenir compte d'une homogénéité des activités, des marchés, et des zones géographiques des actifs concernés.

Les tests de valorisation étant particulièrement sensibles au taux d'actualisation retenus, il est précisé qu'une variation d'1 point du taux d'actualisation entraîne une variation de 10 points de la valeur de l'actif.

Les méthodes analogiques n'ont pas été retenues compte tenu de la forte disparité et de la forte volatilité des valorisations de sociétés comparables et de transactions dans ce domaine d'activité.

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement:

- les frais de recherche et développement :
 - ils sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges,
 - l'économie d'impôt liée au Crédit Impôt Recherche, découlant de la partie éligible des frais de recherche et développement, est incluse dans la valorisation des actifs ainsi constatés.

- Ils sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

- des licences intégrées dans les logiciels produits :

- sont évaluées au coût d'acquisition,

- sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des matériels informatiques et téléphoniques utilisés par la société ainsi que du mobilier et du matériel de bureau comptabilisés à leur coût historique

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Logiciels	3 ans linéaires
Installations	5 ans linéaires
Matériel de bureau et informatique	3 ans linéaires
Mobilier de bureau	2 à 7 ans linéaires

Immobilisations financières

Elles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire de la participation, susceptible d'être déterminée d'après plusieurs critères (capitaux propres, plus values latentes, rentabilité, perspectives,...) est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait sont enregistrées selon la méthode à l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré.

L'activité Édition de Logiciels faisant généralement l'objet de contrats distincts de licence et de maintenance d'une part et de services associés d'autre part, les droits d'utilisation (licences revendues ou licences de produits Coheris) sont comptabilisés dès leur livraison.

Dans le cas où les services associés sont considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel, le projet est considéré dans son ensemble et est comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

Information sectorielle

La norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle impose d'analyser la performance de l'entreprise en fonction de secteurs opérationnels. Compte tenu de la nature de ses produits, des procédés de fabrication et de la typologie de ses clients, l'activité d'Éditeur de Logiciels présente un caractère très intégré. De ce fait, Coheris est mono secteur. Néanmoins, et à titre d'information,

Coheris présente une ventilation de son chiffre d'affaires par principales natures et par zones géographiques qui ne s'inscrit pas dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur liquidative en fin de période, les plus-values latentes étant directement imputées sur les capitaux propres.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice, mais dont la réalisation est incertaine font l'objet de provisions ; il s'agit plus particulièrement :

- des litiges,
- des pertes et pénalités probables sur les contrats,
- des indemnités de fin de carrière. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté.

Les principales hypothèses qui ont été retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- versement d'une indemnité de licenciement à l'occasion du départ,
- taux de sortie variable selon l'âge,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au delà.

Impôts

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan consolidé et des déficits fiscaux dont la recouvrabilité est probable. Ils sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant les derniers taux d'impôts votés à la date de la clôture.

Calcul du résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé comme décrit ci dessus, y compris le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué selon la méthode du rachat d'actions.

Conversion des comptes des sociétés étrangères

Les comptes des sociétés étrangères ont été convertis pour le bilan au cours de clôture et pour le compte de résultat au cours moyen de la période.

Crédit Bail

Les investissements financés sous forme de crédit bail sont placés à l'actif du bilan et amortis linéairement. En contre partie, une

dette égale au montant de l'engagement est comptabilisée au passif du bilan.

Paiement en actions

Les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 1^{er} janvier 2005 ont été prises en compte.

Les bénéficiaires des options peuvent exercer leurs droits 4 ans après la date d'attribution et ce, pendant un délai de 3 ans, soit entre la 5^{ème} et la 7^{ème} année suivant l'attribution.

La détermination de la juste valeur de ces options à la date d'attribution a été effectuée en appliquant un modèle de type Black & Scholes. Cette valeur est intangible pour la durée du plan.

La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits, soit à raison d'un 1/4 par an prorata temporis la première année.

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque égal au taux d'intérêt OAT 10 ans à la date d'attribution du plan
- Cours du support égal à la moyenne des 20 derniers cours de bourse précédant la date d'attribution du plan
- Volatilité (Sigma) observée sur les trois derniers mois de bourse à la date d'attribution du plan
- Taux de rendement du support égal à 2%
- Prix d'exercice et maturité fixés par le plan

20.1.2.3 - EXPLICATION DES POSTES DES ÉLÉMENTS FINANCIERS

20.1.2.3.1 - ACTIFS INCORPORELS

Écarts d'acquisition

Compte tenu du recentrage de Coheris intervenu au cours de 2009, de la mise en œuvre des opérations de simplification de son organigramme juridique en 2010 et de sa réorganisation interne autour d'une transversalité de l'ensemble du traitement des offres (les départements R&D, Avant-vente, Commerce, Production, Expertise sont communs et uniques à tous les produits), les écarts d'acquisition ont été regroupés au sein d'une UGT cohérente et identifiable dans le temps.

Sur son métier d'Editeur de Logiciels, Coheris a identifié une UGT :

	Montant brut		Montant net	
	2009	2010	2009	2010
Total	8 105,6	8 105,6	8 105,6	8 105,6

Immobilisations incorporelles

a) Valeurs brutes :

	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Frais de recherche et de développement	17 367	2 088	82	19 373
Concessions, brevets	752		62	690
Autres	16		12	4
Total	18 135	2 088	156	20 067

Les frais de recherche et développement sont liés aux investissements sur les produits des gammes :

- Coheris CRM (gamme de logiciels dans le domaine du CRM orientés service client et Marketing ainsi que l'automatisation des Forces de Vente),
- Coheris Liberty (gamme de logiciels de Business Intelligence)
- Coheris SPAD (gamme de logiciels de Datamining et Data Quality Management).

b) Amortissements :

	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Frais de recherche et développement	13 800	2 174	82	15 892
Concessions, brevets	735	14	59	690
Autres	16		16	-
Total	14 551	2 188	157	16 582

c) Valeurs nettes :

	31/12/2009	31/12/2010
Frais de recherche et développement	3 567	3 481
Concessions, brevets	17	
Autres		4
Total	3 584	3 485

Les échéanciers d'amortissements des frais de recherche et développement sont les suivants :

	Valeur nette au 31/12/2010	Amortissement N+1	Amortissement N+2	Amortissement N+3
Frais de recherche et développement	4 340	2 332	1 448	560
Impact CIR	-859	-486	-283	-90
Total Frais de Recherche et développement	3 481	1 846	1 165	470

20.1.2.3.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Valeur brute	2 249	76	883	1 442
Amortissements	1 774	185	821	1 138
Valeur nette	475	-109	-62	304

20.1.2.3.3 - TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Le 21 décembre 2010, Coheris a acquis par voie d'augmentation de capital 15,83 % de la société Jeemeo.

Coheris disposant d'un siège au Conseil de Surveillance de la société et étant liée avec les autres actionnaires par un pacte d'associés, une influence réelle est exercée sur cette filiale dont la participation est minoritaire.

20.1.2.3.4 - ACTIFS FINANCIERS

a) Valeurs brutes :

	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Titres non consolidés	35		34	1
Autres actifs	633	18	260	391
Total	668	18	294	392

Les titres non consolidés sont ceux de la société suivante :

Participations Non consolidées	Capital (en k€)	Réserves et Ran	Résultat 2010	Quote part capital détenu	CA HT 2010	Valeur brute des titres (en k€)
ABSO+	10	(nd)	(nd)	1%	(nd)	1

Les autres actifs financiers correspondent essentiellement à des dépôts de garantie sur locations immobilières.

Provisions :

	31/12/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2010
Titres non consolidés	26		26	
Autres immobilisations				
Total	26		26	
Valeur nette	642			392

20.1.2.3.5 - ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

	31/12/2010	31/12/09
Sur IFC	73	63
Sur Frais d'acquisitions de titres FDV		34
Sur autres décalages temporaires	128	90
Sur déficits fiscaux activés	52	78
Sur crédit baux		9
TOTAL	253	274

20.1.2.3.6 - CRÉANCES D'EXPLOITATION

20.1.2.3.6.1 - Créances clients et comptes rattachés

Elles sont présentées nettes de provisions qui sont de 660 k€ sur les créances clients (733 k€ en 2009).

Les créances clients se décomposent comme suit par date d'échéance :

	Total	Non échues	< 3 mois	3 -12 mois	> 1 an
Créances clients brutes	9 816	6 780	875	945	1 216
Dépréciation	- 660				- 660
Créances clients nettes	9 156	6 780	875	945	556

20.1.2.3.6.2 - Autres créances

	31/12/10	31/12/09
Avances fournisseurs	11	89
Impôt sur les bénéfices	633	686
Taxe sur la valeur ajoutée	147	265
Charges constatées d'avance	87	375
Divers	176	592
TOTAL	1 054	2 007

Le poste impôt sur les bénéfices correspond principalement aux crédits d'impôts recherche et aux acomptes versés sur l'exercice.

20.1.2.3.7 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS TRÉSORERIE

	31/12/10	31/12/09
VMP (Sicav monétaires en euro)	13	13
Comptes bancaires	6 325	5 475
TOTAL	6 338	5 488

20.1.2.3.8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	A l'ouverture	Dotation	Reprise		A la clôture
			Avec utilisation	Sans utilisation	
Indemnités de départ à la retraite	190	28			218
Autres	218	522	173		567
Total	408	550	173		785

Les autres provisions se rapportent à des litiges commerciaux ou prud'homaux.

20.1.2.3.9 - PASSIFS FINANCIERS

	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	114	79	35	
Autres dettes financières	247	247		
Total	361	326	35	

20.1.2.3.10 - PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS

	31/12/10	31/12/09
Sur frais de Recherche et Développement	478	906
Sur provision pour titres auto détenus	11	27
TOTAL	489	933

20.1.2.3.11 - AUTRES DETTES

Les principaux postes sont les suivants :

	31/12/10	31/12/09
Personnel	1 593	1 470
Organismes sociaux	1 433	1 511
Taxes sur le chiffre d'affaires	1 842	1 969
Impôts sur les bénéfices	89	406
Autres impôts et taxes	422	360
Produits constatés d'avance	2 985	3 581
Autres	139	253
Total	8 503	9 550

20.1.2.3.12 - CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par nature est la suivante :

	31/12/10	31/12/09
Licences internes	4 804	4 599
Maintenance	6 988	7 208
Prestations associées	9 635	9 287
Total	21 427	21 404

La ventilation du chiffre d'affaires s'établit comme suit par pays d'origine de facturation :

	31/12/10	31/12/09
France	21 240	21 053
Suisse	187	351
TOTAL	21 427	21 404

20.1.2.3.13 - EFFECTIF ET CHARGES DE PERSONNEL

Au 31 décembre 2010 l'effectif est de 186 collaborateurs. En moyenne sur l'année, l'effectif a été de 201 collaborateurs.

La répartition de l'effectif au 31 décembre 2010 par qualification est :

Directeurs	9
Cadres	159
AM et employés	18
Total	186

La participation et l'intéressement des salariés comptabilisés sur l'exercice s'élèvent à 194 k€ et figurent en frais de personnel.

Les charges de personnel comprennent un produit de 0,2 k€ liés aux paiements fondés sur des actions en 2010.

20.1.2.3.14 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Il se décompose comme suit :

Impôt dû	877
Impôt différé	-422
Total	455

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective s'explique comme suit (en k€):

Charge d'impôt théorique	584
Impact des charges définitivement non déductibles	41
Impact des distributions	7
Amortissement du CIR non fiscalisé	-192
Divers	15
Charge d'impôt effective	455

Les crédits d'impôt recherche 543 k€ en 2010 et 609 k€ en 2009 ont été enregistrés en diminution des frais de recherche et développement à l'actif du bilan.

20.1.2.3.15 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Coheris a adressé une lettre de confort à la banque de Coheris Benelux, sans limitation de montant ni de durée.

20.1.2.3.16 - POLITIQUE ET GESTION DES RISQUES

Risque client

Coheris a plus de 1200 clients toutes activités confondues. Les 10 clients les plus importants représentent 37 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Dans ces conditions, Coheris, n'est pas dépendant d'un client particulier.

En ce qui concerne les risques de défaillance financière, les clients de Coheris sont essentiellement des grandes entreprises qui ne présentent pas de risque de ce type.

Risque de taux

Échéancier des actifs et des dettes financières.

	A 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Actifs financiers	6 338	392	
Passifs financiers	- 326	- 35	
Position nette avant gestion	6 012	357	
Hors bilan			
Position nette après gestion	6 012	357	

1 point de variation des taux court terme impliquerait une variation de 63 k€ des produits financiers nets de frais sur l'exercice à venir. Le coût de l'endettement financier net s'est élevé à -32 k€ sur l'exercice 2010. Du fait de sa faible exposition au risque de taux, la société n'a pas jugé utile de mettre en place de méthode de gestion de ce risque.

Risque de change

L'exposition du Groupe au risque de change est constitué principalement des ventes négociées en CHF avec les clients de la société Coheris Switzerland diminuées des dépenses et d'éventuels investissements et remboursements d'emprunts dans cette devise.

La position nette des actifs réalisables diminuée des passifs exigibles au 31/12/2010 est de 132 kCHF.

Compte tenu de cette faible exposition en devise, la société n'a pas mis en place de méthode de suivi et de gestion de ce risque.

Risque de liquidités

Tableau synthétique recensant l'ensemble des dettes financières auprès d'établissement de crédit par catégorie, par devise :

Type d'emprunt	Montant initial en k€	Échéance	Nature du Taux	Existence de couvertures	Capital restant dû au 31/12/2010 en k€
Emprunt bancaire	150	2013	Fixe	NON	58
Emprunt bancaire	125	2011	Fixe	NON	16
Découvert bancaire	0	Na	Na	Na	
Total	275				74

Par ailleurs, la société dispose d'une trésorerie de 6 338 k€ au 31/12/2010, par conséquent le risque de liquidités est non significatif.

20.1.2.3.17 - LITIGES

Les litiges ont fait l'objet de provisions en fonction du risque estimé.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige dont le risque envisagé nécessiterait un provisionnement supplémentaire dans les comptes au 31/12/10.

20.1.2.3.18 - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

L'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscriptions d'actions. Le nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2010 est de 26 675 actions.

Le tableau ci-dessous présente le détail des actions pouvant être souscrites :

Date d'attribution des options de souscription d'action	Nombre d'actions	Valeur d'exercice (€)	Dates d'exercice
05 août 2004	19 175	4,42	Du 06 août 2008 au 05 août 2011
04 mai 2006	7 500	7,18	Du 04 mai 2010 au 03 mai 2013
TOTAL	26 675		

20.1.2.3.19 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

La proposition d'affectation du résultat sera fixée lors du Conseil d'Administration du 22 avril 2011 et sera communiquée avec la convocation à l'Assemblée Générale du 22 juin 2011.

20.2 - COMPARABILITÉ DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les principaux impacts des changements de périmètre intervenus au cours de l'exercice sont présentés au paragraphe 20.1.2.1.2.

20.3 - ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La société établit ses états financiers annuels sur une base individuelle en normes locales et sur une base consolidée aux normes internationales IAS/IFRS. Les états financiers consolidés figurent au paragraphe 20.1.

Les documents comptables sociaux et consolidés ont été publiés dans le Rapport Financier Annuel et diffusé sur le site internet de Coheris.

20.4 - VÉRIFICATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES CONSOLIDÉES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société COHERIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2010 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La note 20.1.2.2.3 de l'annexe expose les «Méthodes comptables» retenues par le groupe pour l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et la prise en compte du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation de ces éléments, nos travaux ont consisté à vérifier leur caractère approprié, à apprécier les données et les hypothèses retenues et à vérifier le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et à Boulogne Billancourt, le 29 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Raymond PETRONI

EREC ASSOCIES
Didier LECHEVALIER

20.5 - DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les comptes au 31 décembre 2010 sont les derniers comptes audités par les Commissaires aux Comptes.

20.6 - INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES : COMPTES SOCIAUX DE COHERIS SA

20.6.1 - BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

ACTIF

Note	31/12/10		31/12/09	
	Brut	Amort, Provis.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
• Frais de recherche et développement	13 404	9 495	3 909	1 741
• Concessions, brevets, licences, marques	689	689		7
• Fonds commercial	8 070	73	7 997	2 170
Autres immobilisations incorporelles	78	74	4	
Immobilisations corporelles	1 267	963	304	277
Participations	2 677	2 174	503	11 954
Autres immobilisations financières	390		390	451
20.6.2.3.1 TOTAL IMMOBILISE	26 575	13 468	13 107	16 600
Stock produits finis	34	10	24	6
Avances et acomptes versés sur commande				10
Créances clients et comptes rattachés	9 717	647	9 070	6 904
Autres créances	813	54	759	989
Valeurs mobilières de placement	789	34	755	391
Disponibilités	6 242		6 242	5 395
Charges constatées d'avance	87		87	304
20.6.2.3.2 TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 684	745	16 939	13 998
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL ACTIF	44 259	14 213	30 046	30 598

PASSIF

Note	31/12/2010	31/12/2009
20.6.2.4.1 Capital	2 245	2 245
Prime d'émission, de fusion et d'apport	11 505	11 505
Réserve légale	224	198
Autres réserves	425	425
Report à nouveau	3 717	20
Résultat de l'exercice	1 433	2 138
Amortissements dérogatoires		414
I SITUATION NETTE TOTALE	19 549	16 945
II AUTRES FONDS PROPRES	0	0
20.6.2.4.2 Provisions pour risques et charges	567	157
III PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	567	157
20.6.2.4.3 DETTES FINANCIÈRES		
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	77	172
• Emprunts et dettes financières divers et associés	725	5 406
20.6.2.4.4 DETTES D'EXPLOITATION		
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	818	1 536
• Dettes fiscales et sociales	5 222	3 417
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2	17
DETTES DIVERSES		
• Autres dettes	100	106
20.6.2.4.5 PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 986	2 842
IV DETTES	9 930	13 496
TOTAL PASSIF	30 046	30 598

COMPTE DE RESULTAT

Note	31/12/2010 12 mois	31/12/2009 12 mois	
20.6.2.5.1	Ventes de marchandises	476	257
	Production vendue : services	20 954	15 029
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET	21 430	15 286
	Production stockée		0
	Production immobilisée	2 406	1 238
	Subvention d'exploitation	4	31
	Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	300	490
	Autres produits	68	272
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	24 208	17 317
	Achats de marchandises	199	64
20.6.2.5.2	Autres achats et charges externes	4 674	4 675
	Impôts, taxes et versements assimilés	744	545
20.6.2.5.3	Salaires et traitements	9 598	6 859
	Charges sociales	4 204	3 137
	Dotations d'exploitation :		
	- Sur immobilisations : amortissements et provisions	2 542	1 489
	- Sur actif circulant : dotation aux provisions	84	91
	- Pour risques et charges : dotation aux provisions	452	126
	Autres charges	262	168
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	22 759	17 154
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 449	163
20.6.2.5.4	BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE SUPPORTEE	4	6
	Produits financiers des participations	430	1 440
	Autres intérêts et produits assimilés	287	22
	Reprises sur prov. et transferts de charges.	81	316
	Différences de change	4	3
	Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement.	26	24
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	828	1 805
	Dotations financières sur amortissements et provisions	34	81
	Intérêts et charges assimilées	53	126
	Différences négatives de change	1	
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	88	207
20.6.2.5.5	RESULTAT FINANCIER	740	1 598
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	2 193	1 767
	Produits exceptionnels :		
	- Rep prov et transfert de charges	656	1 579
	- sur opérations de gestion	95	65
	- sur opérations en capital	3	640
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	754	2 284
	Charges exceptionnelles :		
	- sur opérations de gestion	204	33
	- sur opérations en capital	625	1 441
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	188	105
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 017	1 579
20.6.2.5.6	RESULTAT EXCEPTIONNEL	-263	705
20.6.2.5.7	Impôts sur les bénéfices	303	244
	Intéressement	194	90
	BENEFICE OU PERTE	1 433	2 138

20.6.2 - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels. Elle comporte des éléments complémentaires au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère significatif ne sont pas mentionnés.

Sauf indication contraire, tous les tableaux sont en milliers d'euros.

Durée de l'exercice 2010 et de l'exercice précédent : 12 mois.

Total du bilan avant répartition du résultat : 30 046 k€.

Résultat (bénéfice) : + 1 433 k€.

20.6.2.1 - PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France et tiennent compte du règlement CRC 99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

20.6.2.1.2 - PRINCIPES

Les principes suivants ont notamment été appliqués :

- prudence,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- continuité de l'exploitation,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

20.6.2.1.3 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement:

- les frais de recherche et développement : ils sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges. Ils sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- des licences intégrées dans les logiciels produits par Coheris. Elles sont évaluées au coût d'acquisition. Elles sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- des fonds de commerce constitués de clientèle, de contrats d'exploitation et de droit au bail. Ces éléments sont revus tous les ans pour s'assurer qu'aucune dépréciation ne doit être constatée.

Immobilisations corporelles

Il s'agit des matériels informatiques et téléphoniques utilisés par la société ainsi que du mobilier et du matériel de bureau comptabilisés à leur coût historique.

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

- Logiciels 1 à 3 ans linéaire
- Installations 5 ans linéaire
- Matériel de bureau et informatique 3 ans linéaire
- Mobilier de bureau 2 à 7 ans linéaire.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire de la participation, déterminée d'après plusieurs critères (capitaux propres, plus values latentes, rentabilité, perspectives,...)

est inférieure à la valeur comptable.

Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent et au minimum une fois par an, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

Les tests de valorisation sont mis en œuvre selon la méthode de l'actualisation des cash flows futurs (DCF) dont les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- élaboration d'un Business Plan à 5 ans
- taux de croissance à l'infini à 2% au-delà
- taux d'actualisation indexé sur le taux sans risque OAT à 10 ans, la prime de risque du secteur et le Bêta de la société (au 31/12/2010, le taux d'actualisation retenu est de 11,21%).

La société a décidé, conformément aux règles applicables sur les actifs, d'activer les frais d'acquisitions sur titres et de les amortir sur une durée de 5 ans au moyen d'un amortissement dérogatoire.

Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou au cours moyen du dernier mois de l'exercice, si celui-ci est inférieur.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges probables identifiés à la clôture de l'exercice, principalement les litiges, font l'objet de provisions.

Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

Les contrats en cours d'exécution sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré.

Les licences sont comptabilisées dès leur livraison (licences revendues) ou dès leur émission (licences de produits Coheris).

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite sont mentionnées en engagements hors bilan. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté.

Les principales hypothèses qui ont été retenues sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- versement d'une indemnité de licenciement à l'occasion du départ,
- taux de sortie variable selon l'âge,

- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au delà.

Crédit d'impôt recherche (CIR)

Les travaux de recherche et développement mis en œuvre dans le cadre de la conception de ses produits peuvent être éligibles au Crédit Impôt Recherche. Chaque année, une étude est menée sur l'ensemble des travaux réalisés pour identifier ceux qui sont éligibles au dispositif. Ce travail de recensement est mis en œuvre avec l'appui d'un cabinet externe spécialisé. En 2010, le montant du CIR imputé sur l'impôt sur les sociétés est de 500 k€.

Nouveaux instruments financiers

La société n'utilise pas les nouveaux instruments financiers

20.6.2.2 - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET COMPARABILITÉ DES COMPTES

20.6.2.2.1 - ACTIVITÉ

Après un recentrage sur son cœur de métier réalisé en 2009, l'exercice 2010 a permis de renforcer les fondamentaux de Coheris autour de ses offres et son organisation.

Par ailleurs, les opérations de TUP réalisées au 1^{er} janvier 2010 ont permis la simplification de l'organigramme juridique et ont impacté fortement la structure de présentation des comptes 2010 par rapport à celle de 2009.

Ainsi les comptes de Coheris SA intègrent depuis le 1^{er} janvier 2010 et la réalisation des TUP l'ensemble de l'activité et des coûts des sociétés Coheris FDV, Coheris Harry et Coheris Rhône-Alpes.

Compte tenu de ces précisions, dans une année fortement marquée par le contexte de crise économique, Coheris SA clôture son exercice 2010 à un chiffre d'affaires de 21 430 k€ en augmentation par rapport à 2009 (15 286 k€).

Le résultat d'exploitation à 1 449 k€ contre 163 k€ en 2009 est en augmentation.

20.6.2.2.2 - PRÉCISIONS SUR LES OPÉRATIONS DE TUP RÉALISÉES AU 1^{ER} JANVIER 2010

Les apports ont été évalués à la valeur comptable, conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2004-01. Ainsi les valeurs comptables individuelles des actifs et passifs apportés correspondent aux valeurs de chaque actif et passif figurant dans les comptes des sociétés absorbées à la date d'effet de l'opération. Le boni de fusion dégagé suite à la TUP de Coheris Rhône-Alpes a été comptabilisé en résultat financier (270 k€). Les mali de fusion dégagés suite aux TUP de Coheris FDV et Coheris Harry (respectivement de 3 363 k€ et de 2 464 k€) ont été comptabilisés intégralement en fonds de commerce à l'actif, l'intégralité du mali dégagé ayant été considéré comme représentative du fonds commercial non comptabilisé chez ces sociétés.

20.6.2.2.3 - CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

Coheris appliquant la méthode préférentielle qui consiste à activer les frais de développement répondant aux critères d'activation énoncés dans le Plan Comptable Général (alors que les frais de développement étaient intégralement comptabilisés en charges dans les comptes des sociétés absorbées), il a été procédé à l'harmonisation des méthodes après les opérations de TUP. Conformément à l'Avis 2005-C du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, la méthode préférentielle a été appliquée aux bilans des sociétés absorbées, par assimilation aux règles des changements de méthode, de manière rétrospective en contrepartie des capitaux propres.

Les impacts de ce changement de méthode sont repris dans le tableau ci-après :

1. Reconstitution au 1^{er} janvier de l'actif net immobilisé comme si la méthode avait été appliquée précédemment par les sociétés Coheris Harry et Coheris FDV (Coheris Rhône-Alpes n'étant pas concerné) par imputation sur les capitaux propres d'ouverture :

- Immobilisations incorporelles : 2 126 594 €
- Report à nouveau : 2 126 594 €

2. Activation au titre de l'exercice des frais de recherche et développement engagés au cours de l'exercice :

- Immobilisations incorporelles : 1 159 764 €
- Production immobilisée au compte de résultat : 1 159 764 €

3. Amortissement des frais de recherche et développement par dotation au compte de résultat :

- Sur les frais de recherche et développement antérieurs au 1/01/10 : 1 150 745 €
- Sur les frais de recherche et développement de l'année 2010 : 151 836 €

20.6.2.3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

20.6.2.3.1 - ACTIF IMMOBILISÉ

Les mouvements de l'exercice sont les suivants.

Valeurs Brutes	A l'ouverture	Variation TUP	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles					
- Frais recherche et développement	8 953	2 126	2 407	82	13 404
- Concessions, brevets, etc.	325	364			689
- Fonds commercial	2 243	5 827			8 070
- Autre immobilisations incorporelles	16	62			78
Immobilisations corporelles	1 198	834	76	841	1 267
Participations	21 882	26	190	19 421	2 677
Autres Immobilisations financières	451	182	18	261	390
TOTAL BRUT	35 068	9 421	2 691	20 605	26 575
Amortissements, provisions	A l'ouverture	Variation TUP	Dotation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 619	416	2 379	81	10 333
Immobilisations corporelles	921	658	162	779	962
Immobilisations financières	9 928	26		7 781	2 173
TOTAL AMORTISSEMENTS	18 468	1 100	2 541	8 641	13 468
TOTAL VALEURS NETTES	16 600	8 321	150	11 963	13 108

Frais de recherche et de développement

Ces frais sont constitués des salaires et charges sur salaires imputés sur les logiciels développés par la société.

Les frais de recherche et développement sont liés aux investissements sur les produits des gammes :

- Coheris CRM (gamme de logiciels dans le domaine du CRM orientés service client et Marketing ainsi que l'automatisation des Forces de Vente),
- Coheris Liberty (gamme de logiciels de Business Intelligence)
- Coheris SPAD (gamme de logiciels de Datamining et Data Quality Management).

Concessions, brevets, licences, marques

Il s'agit des droits d'utilisation des licences utilisés par la société. Sur une valeur brute de 688 k€, amortie.

Fonds commercial :

Il comprend :

- Mali activé lors de la fusion avec la société SPAD : 1 865 k€
- Fonds de commerce Test&Go (issu de la société SPAD) : 305 k€
- Le mali de confusion de la société Coheris Harry : 2 464 k€
- Le mali de confusion de la société Coheris FDV : 3 363 k€

Immobilisations corporelles

Il s'agit du mobilier, du matériel de bureau et des ordinateurs, du réseau et des aménagements.

Participations :

L'évolution de ce poste est principalement constituée des éléments suivants :

- l'acquisition de titres JEEMEO pour 190 k€,
- La sortie des titres Harry, FDV, Coheris Rhône Alpes pour 18 858 k€ du fait des TUP réalisées en janvier 2010,
- La sortie des titres de Coheris Espagne pour 15k€,
- La sortie des titres Wap Corp pour 26 k€.

Autres immobilisations financières

Il s'agit de dépôts de garantie dans le cadre d'un contrat de tenue de marché conclu avec la Société de Bourse Parel en 2005 (152 k€), ainsi que les dépôts de garantie relatifs aux locaux du siège de la société et des différents établissements (200 k€).

20.6.2.3.2 - ACTIF CIRCULANT

Créances clients

Clients et comptes rattachés, valeur nette : 9 070 k€.

L'échéancier des créances se présente comme suit :

	Total	Non échues	<3 mois	<12 mois	>12 mois
Créances clients brutes	9 717	6 681	875	945	1 216
Dépréciations	647				647
Créances clients nettes	9 070	6 681	875	945	569

Les provisions ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice :

	A l'ouverture	Variation TUP	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions pour dépréciation des comptes clients	498	233	84	168	647

Il y a au 31 décembre 2010, 8 k€ d'effets escomptés non échus.

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Clients factures à établir, selon la méthode à l'avancement (§ 20.1.2.2.3) 1 625 k€

Autres créances

Ce poste comprend :

31/12/10	
Personnel	21
État, taxes sur le chiffre d'affaires	143
État / C.I.R.	500
Filiales du groupe Coheris	0
Fournisseurs débiteurs	11
Produits à recevoir	69
Divers	15
TOTAL	759

Valeurs mobilières de placement

Il s'agit principalement des titres autocontrôlés détenus directement par Coheris SA dans le cadre du programme de rachat d'actions.

La valeur comptable des titres autocontrôlés par détention directe ou par le biais du contrat de liquidité administré représente un montant net de 786 k€.

La société détient ainsi 273 046 de ses propres titres au 31/12/2010.

Cette valorisation tient compte d'une provision de 85 k€ calculée sur un cours retenu à la clôture de 2,88€ par action.

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

20.6.2.4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

20.6.2.4.1 - CAPITAL SOCIAL ET PRIME D'ÉMISSION DE FUSION ET D'APPORT

Au 31 décembre 2010, le capital de la société s'élève à 2 245 230 € correspondant à 5 613 075 actions. Aucune action n'a été émise au cours de l'exercice.

Le tableau suivant présente la variation en 2010 des capitaux propres de la société.

	A fin 2009	TUP	Augmentation	Diminution	A fin 2010
Capital	2 245				2 245
Prime d'émission, de fusion et d'apport	11 505				11 505
Réserve légale	198		27		225
Autres réserves	425				425
Report à nouveau	20	2 126	1 570 ⁽²⁾		3 716
Résultat	2 138		1 433	2 138	1 433 ⁽¹⁾
Provision réglementée	414		104	518	0
Capitaux propres	16 945	2 126	3 134	2 656	19 549

(1) Résultat 2010 en attente d'affectation

(2) Dont dividendes versés : 537 k€

Options de souscription d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscriptions d'actions. Le nombre total d'actions pouvant être souscrites au 31 décembre 2010 est de 26 675 actions.

Le tableau ci-dessous présente le détail des actions pouvant être souscrites

Date d'attribution des options de souscription d'action	Nombre d'actions	Valeur d'exercice (€)	Dates d'exercice
05 août 2004	19 175	4,42	Du 06 août 2008 au 05 août 2011
04 mai 2006	7 500	7,18	Du 04 mai 2010 au 03 mai 2013
TOTAL	26 675		

20.6.2.4.2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	A l'ouverture	Variation TUP	Dotation	Reprise		A la clôture
				Avec utilisation	Sans utilisation	
Provisions pour risques et charges	157	61	522	173		567

20.6.2.4.3 - ÉCHÉANCE DES DETTES

Montant brut	A 1 an au +	+ 1 an – 5 ans	A + de 5 ans
Établissements de crédit	78	42	35
Dettes financières diverses	725	725	
Fournisseurs	818	818	
Dettes fiscales et sociales	5 222	5 222	
Autres dettes	102	102	
TOTAL	6 945	6 910	35

Les dettes financières diverses comprennent notamment :

- 225 k€ de comptes bloqués de la participation rémunérés au taux de 6%.
- 482 k€ d'avance des filiales (DataXpresso Coheris Benelux et Coheris Allemagne)

20.6.2.4.4 - CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES DETTES D'EXPLOITATION

Fournisseurs (Factures non parvenues) : 389 k€

Les dettes fiscales et sociales se décomposent comme suit :

	31/12/10
Congés payés	749
Réduction de temps de travail	24
Compte épargne temps	134
Primes de vacances	46
Organismes sociaux	1 367
Provisions primes et commissions	330
Intéressement /Participation	217
CE	22
Frais de déplacement	32
Impôts et taxes divers à payer	2 300
TOTAL	5 221

20.6.2.4.5 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Cette rubrique contient les factures émises d'avance dans le cadre de contrats maintenance 2011 notamment pour 2 986 k€.

20.6.2.5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

20.6.2.5.1 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

Le compte de résultat distingue :

	31/12/10
Ventes de marchandises	476
Production vendue : licences	4 835
Production vendue : services ⁽¹⁾	16 119
TOTAL	21 430

(1) 201 k€ aux filiales

Sur le total, le chiffre d'affaires à l'exportation s'élève à 3 055 k€.

20.6.2.5.2 - AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Ce poste s'élève à 4 674 k€ (4 675 k€ en 2009).

Il comprend des charges de sous-traitance pour 1 715 k€ (2 146 k€ en 2009). Sur ce montant, 1 036 k€ proviennent des filiales, dont 1 031 k€ relatif aux commissions de rétrocession versées à DataXpresso.

Les autres postes d'achats sont :

	31/12/10
Entretien divers	229
Locations et charges liées	1 118
Assurances	79
Transports et déplacements, véhicules	394
Honoraires	500
Télécommunications	292
Publicité, communication	207
Divers	140
TOTAL	2 959

20.6.2.5.3 - SALAIRES ET TRAITEMENTS

Ce poste s'élève à 13 802 k€ (9 996 k€ en 2009).

Cette augmentation est principalement due à la fusion-absorption par TUP au 1/01/2010 des filiales Coheris Harry, Coheris FDV et Coheris Rhône-Alpes.

20.6.2.5.4 - BÉNÉFICE SUPPORTÉ 4 k€

Il s'agit du résultat dégagé sur des titres autocontrôlés dans le cadre du contrat de tenue de marché conclu avec Parel Société de Bourse.

20.6.2.5.5 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier est positif à + 740 k€ contre un résultat de + 1 598 k€ en 2009.

Il comprend :

	31/12/10
Dotation nette aux provisions sur les titres auto-contrôlés	-34
Intérêts divers	-36
Intérêts sur comptes courants filiales nets	3
Produits nets sur cessions VMP	25
Dividendes	430
Reprise de provisions	81
Boni de TUP	267
Autres produits financiers	4
TOTAL	740

20.6.2.5.6 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Le résultat exceptionnel s'élève à - 263 k€ (+ 705 k€ en 2009).

Il comprend notamment :

	31/12/10
Dotation dérogatoires sur frais d'acquisitions	-105
Reprises sur amortissements dérogatoires	518
Produits de cessions	41
Provisions et règlement litiges	-174
VNC immobilisations cédées	-623
Dotations et reprises sur dépréciation comptes courants	22
Autres produits exceptionnels divers	58
TOTAL	-263

20.6.2.5.7 - VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

	Résultat avant impôt	Impôt ⁽¹⁾	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 194	803	1 391
Résultat exceptionnel			
- intéressement + CIR	42	0	42
Résultat comptable (avant IS)	2 236	803	1 433

(1) Après retraitements fiscaux

La société a bénéficié sur l'exercice d'un Crédit d'Impôt Recherche de 500 k€ correspondant à ses travaux de recherche sur le développement éligibles au dispositif pour ses gammes de produits CRM, BI et Datamining.

20.6.2.5.8 - ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

	31/12/10
Décalages temporaires 2010	77
Participation et intéressement 2010	194
TOTAL	271
IS A 33,33 %	90

20.6.2.6 - AUTRES INFORMATIONS

20.6.2.6.1 - EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ

L'effectif de la société Coheris au 31/12/2010 est de 178 personnes, dont 9 directeurs, 151 cadres et 18 agents de maîtrise et employés.

Au cours de l'exercice, l'effectif salarié moyen a été de 193 personnes.

20.6.2.6.2 - INFORMATIONS RELATIVES AUX DIRIGEANTS

Les rémunérations versées aux mandataires sociaux sont les suivantes :

	Rémunération Brute versée au titre de l'exercice 2010 hors partie variable	Partie variable due au titre de l'exercice 2010 (versée en 2011)	Rémunération Brute versée au titre de l'exercice 2009 hors partie variable	Partie variable due au titre de l'exercice 2009 (versée en 2010)	Jetons de présence au titre de l'année 2010	Remboursements de frais 2010	Avantages en nature 2010
Rémunérations et avantages versés à chaque mandataire concerné par la société Coheris SA							
Membres du Conseil							
d'Administration	Néant	Néant	38 547	Néant	18 000	Néant	
PDG & DGD	268 027	34 000	264 865	12 588	6 000	30 998	8 756

20.6.2.6.3 - STOCK OPTIONS

En tenant compte des options de souscriptions d'actions en circulation, soit 26 675, la dilution maximum que représente l'exercice de l'ensemble de ces titres donnant accès au capital est de 0,5 %.

20.6.2.6.4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Les engagements relatifs aux départs en retraite ont été estimés à un montant de 207 k€.
- Coheris a adressé une lettre de confort à la banque de Coheris Benelux, sans limitation de montant ni de durée.

20.6.2.6.5 - LITIGES

Les litiges ont fait l'objet de provisions en fonction du risque estimé.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige dont le risque envisagé nécessiterait un provisionnement supplémentaire dans les comptes au 31/12/10.

20.6.2.6.6 - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires figurant en charge au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 97 k€ pour l'ensemble du collège.

20.6.2.6.7 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

Néant.

20.7 - VÉRIFICATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES : COMPTES SOCIAUX DE COHERIS SA

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux de Coheris SA Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société COHERIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points présentés aux paragraphes 20.6.2.2.2 et 20.6.2.2.3 de l'annexe, relatifs respectivement :

- au traitement comptable des Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) intervenues au cours de l'exercice
- au traitement d'harmonisation des méthodes comptables effectué après ces opérations, notamment la reconstitution au 1^{er} janvier 2010 de l'actif net immobilisé correspondant aux frais de développement qui auraient été activés et amortis dans les sociétés apportées si la méthode préférentielle avait été appliquée dès l'origine, ce montant étant enregistré pour sa valeur nette en immobilisations incorporelles brutes comme indiqué dans le tableau figurant au paragraphe 20.6.2.3.1.

II - Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2010 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 20.6.2.2.3 de l'annexe expose le traitement d'harmonisation des méthodes comptables effectué après les opérations de Transmissions Universelles de Patrimoine (TUP) intervenues au cours de l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé de ce traitement et de la présentation qui en est faite.

Par ailleurs, la note 20.6.2.1.3 de l'annexe aux comptes sociaux décrit les «Règles et méthodes comptables» retenues par la société, en particulier en ce qui concerne l'évaluation des immobilisations incorporelles et la prise en compte du chiffre d'affaires. Pour ces éléments, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues et vérifier le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et à Boulogne Billancourt, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS
Raymond PETRONI

EREC ASSOCIES
Didier LECHEVALIER

20.8 - INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2011 non audité a été publié le 3/05/2011. Le communiqué de presse correspondant est repris au paragraphe 13.2.

Par ailleurs, une opération de croissance externe a été réalisée le 12 mai 2011. Le communiqué de presse correspondant est repris au paragraphe 13.3.

20.9 - POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La politique de distribution du dividende et les montants versés au titre des quatre derniers exercices sont décrits au paragraphe 9.3.4.

20.10 - PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

Des litiges en matière sociale qui ont fait l'objet de condamnations en première instance ont été provisionnés à hauteur du risque estimé. Lorsque la société l'a jugé fondé, elle a interjeté appel de ces décisions.

En dehors de ceux-ci, les principaux litiges ont fait l'objet de provisions.

A la connaissance de la société, il n'y a pas eu pour une période couvrant au moins les douze derniers mois, de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de l'émetteur et/ou du groupe, ou fournir une déclaration négative appropriée.

Les risques et charges provisionnés figurent par ailleurs en annexe des comptes consolidés (voir paragraphe 20.1.2.3.8).

20.11 - CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Néant



21

INFORMATIONS
COMPLÉMENTAIRES

21.1 - CAPITAL SOCIAL

21.1.1 - MONTANT DU CAPITAL SOCIAL

21.1.1.1 - CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT

A la date du présent Document de Référence, le capital social de la société s'élève à 2 245 230 €, divisé en 5 613 075 actions de 0,40 € de nominal entièrement libérées et toutes de même rang.

21.1.1.2 - CAPITAL À LIBÉRER

Néant

21.1.1.3 - CAPITAL AUTORISÉ NON ÉMIS

Établi en application de l'article L.225.100 al.4 du Code de Commerce :

Date de l'assemblée	Nature de la délégation	Montant nominal autorisé	Montant nominal utilisé	Durée de la délégation	Échéance de la délégation
AGE 23 Juin 2010 (1 ^{ère} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 M€	0	26 mois	23 août 2012
AGE 23 juin 2010 (3 ^{ème} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital dont la souscription est réservée aux investisseurs qualifiés avec maintien d'un délai de souscription de 5 jours de bourse pour les actionnaires	10% du capital au jour de l'émission,	0	26 mois	23 août 2012
AGE 23 juin 2010 (4 ^{ème} résolution)	Emission d'actions réservée aux adhérents à un Plan Epargne Entreprise	100.000 €	0	36 mois	23 août 2013
AGE 24 Juin 2009 (1 ^{ère} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 M€	0	26 mois	24 août 2011
AGE 25 Juin 2008 (1 ^{ère} résolution)	Emission de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	10 M€	0	26 mois	21 août 2010

21.1.2 - ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

A la date du présent Document de Référence, il n'existe pas d'actions non représentatives du capital au sein de Coheris.

21.1.3 - ACTIONS DÉTENUES PAR COHERIS

Dans le cadre du programme de rachat autorisé par l'Assemblée Générale du 24 juin 2009 puis celui autorisé par l'Assemblée Générale du 23 juin 2010, la société a, au cours de l'exercice 2010, acquis 137 668 actions au prix moyen de 2,71 € et cédé 19 416 actions au prix moyen de 2,75 €.

Coheris a constitué son portefeuille de titres principalement pour rémunérer en titre d'éventuelles opérations de croissance externe ou dans le cadre d'attribution de stock options ou d'actions gratuites à ses salariés.

A la date du 31/12/2010, Coheris détient 273 046 titres sur son compte d'autocontrôle.

21.1.4 - VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES, ÉCHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION

Néant

21.1.5 - INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS RÉGISSANT LES DROITS D'ACQUISITION ET/OU TOUTES OBLIGATIONS ATTACHÉES AU CAPITAL SOUSCRIT MAIS NON LIBÉRÉ

Néant

21.1.6 - INFORMATIONS SUR LE CAPITAL DE TOUT MEMBRE DU GROUPE FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION OU D'UN ACCORD PRÉVOYANT DE LE PLACER SOUS OPTION

Néant

21.1.7 - ÉVOLUTION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

21.1.7.1 - TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Nota : tableau établi en application de l'article L225.100 al.4 du Code de commerce.

Date	Type d'opération	Nombre de titres créés	Nominal des titres	Prime d'émission par titre	Montant nominal de l'augmentation	Montant du capital après opération	Nombre de titres après opération	Montant du capital en € après opération
28/06/2006	Exercice des BSA	291 586	0,40	5,60	116 634,40	2 245 230,00	5 613 075	2 245 230,00
31/12/2010	Capital social à la clôture		0,40			2 245 230,00	5 613 075	2 245 230,00

21.1.7.2 - MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Les tableaux suivants présentent l'évolution de l'actionariat de la société au 26/05/2011 ainsi que l'historique sur les deux dernières années.

La répartition du capital est la suivante (mise à jour le 26/05/11) :

Actionnaires	Nombre d'actions	Dont DV nul	Dont DVS	Dont DVD	Droits de vote	% du capital	% des droits de vote
ALTO	787 549		787 549		787 549	14,0%	13,1%
SOCADIF	646 914		646 914		646 914	11,5%	10,7%
ROUX	436 712		436 712	354 412	791 124	7,8%	13,1%
COHERIS							
AUTOCONTRÔLE	277 110	277 110				4,9%	0,0%
MANAGERS	141 177		141 177	29 147	170 324	2,5%	2,8%
GREENSTOCK	135 000		135 000		135 000	2,4%	2,2%
SALARIES	63 316		63 316	32 496	95 812	1,1%	1,6%
PUBLIC	3 125 297		3 125 297	275 701	3 400 998	55,7%	56,4%
Total général	5 613 075	277 110	5 335 965	691 756	6 027 721	100,0%	100,0%

Actionnaires	Situation au 21/05/2010		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
ALTO Invest	738 974	13,2 %	11,8 %
SOCADIF	646 914	11,5 %	10,3 %
Fabrice ROUX	436 712	7,8 %	12,6 %
Managers	194 515	3,5 %	3,6 %
Salariés	187 345	3,3 %	4,8 %
Autocontrôle	178 291	3,2 %	
Philippe STROSSER	161 828	2,9 %	4,2 %
Public	3 068 496	54,6 %	52,7 %
Total	5 613 075	100,0%	100,0%

Actionnaires	Situation au 15/05/2009		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
JINDAL France	921 169	16,4 %	23,1 %
ALTO Invest	367 444	6,5 %	5,3 %
Fabrice Roux	354 412	6,3 %	10,2 %
Salariés	232 664	4,1 %	5,2 %
Philippe Strosser	230 153	4,1 %	4,8 %
SGAM	226 196	4,0 %	3,3 %
Marc Stanciu	181 336	3,2%	2,6%
Autocontrôle	134 050	2,4 %	0,0%
Public	2 965 651	52,8 %	45,4 %
Total	5 613 075	100,0%	100,0%

21.2 - ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

21.2.1 - OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La société a pour objet :

- la réalisation de tous travaux informatiques,
- la conception, la réalisation et la distribution de logiciels et de progiciels,
- la réalisation de systèmes clef en main et l'intégration de systèmes, matériels et logiciels,
- la fourniture de prestations de conseil et d'assistance technique,
- toutes prestations d'ingénierie informatique,
- le négoce de tous matériels et produits informatiques,
- la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités,
- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

21.2.2 - ADMINISTRATION ET DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ (ARTICLES 13 À 18 DES STATUTS)

Conseil d'Administration

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus. Les administrateurs sont nommés, renouvelés ou révoqués par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Ils sont toujours rééligibles. La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

Actions et fonctions

Chacun des administrateurs doit, pendant la durée de ses fonctions, être propriétaire d'une action de capital.

Délibérations du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation de son Président.

Les convocations sont faites par tous moyens et même verbalement.

La présence de la moitié au moins des membres du conseil est

nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Pouvoirs du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Direction Générale - Signature sociale

La Direction Générale de la société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général. Le Directeur Général est révocable à tout moment par le Conseil d'Administration.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeur Général Délégué. Le nombre maximum des Directeurs Généraux Délégués est fixé à cinq. Le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux Directeurs Généraux Délégués ainsi que leur rémunération.

21.2.3 - DROITS, PRIVILÈGES ET RESTRICTIONS ATTACHÉS À CHAQUE CATÉGORIE D' ACTIONS EXISTANTES

21.2.3.1 - DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS (ARTICLE 12 DES STATUTS)

Chaque action donne droit, dans les bénéfiques et dans l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente. Les actions sont indivisibles à l'égard de la société. Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux, considéré comme seul propriétaire, ou par un mandataire unique.

21.2.3.2 - DISPOSITIONS STATUTAIRES PARTICULIÈRES

Droit de vote double (article 20 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ou agréé par le Conseil d'Administration dans les autres cas.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfiques, réserves ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété

perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans indiqué plus haut.

La présente clause statutaire entre en vigueur à la date du 15 avril 1999 et s'applique rétroactivement aux actions détenues depuis le 15 avril 1997.

Titres non représentatifs du capital

Il n'existe pas au sein de Coheris de titres non représentatifs du capital.

Titres au porteur identifiables (article 10 des statuts)

Conformément à l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres, le nom, l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, l'année de constitution, la nationalité et l'adresse des détenteurs des titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

21.2.4 - MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

Les statuts ne contiennent pas de dispositions relatives aux actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires.

21.2.5 - ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLE 20 DES STATUTS)

La convocation, la tenue et le vote en Assemblées Générales s'effectuent conformément à la loi.

21.2.6 - CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Les statuts ne contiennent pas de dispositions particulières qui auraient pour effet de retarder, différer ou empêcher le changement de contrôle de la société.

21.2.7 - FRANCHISSEMENT DE SEUILS STATUTAIRES (ARTICLE 10 DES STATUTS)

Tout détenteur, direct ou indirect, d'une fraction supérieure au vingtième, au dixième, au trois vingtièmes, au cinquième, au quart, au tiers, à la moitié, au deux tiers, au dix-huit vingtièmes ou au dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote, est tenu d'en informer la société dans le délai de quinze jours à compter du franchissement, dans l'un ou l'autre sens, de chacun de ces seuils.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions prévues ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires, dans les conditions prévues par la loi, si, à l'occasion d'une assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5 % au moins du capital en font la demande lors de cette assemblée.

21.2.8 - MODIFICATIONS DU CAPITAL

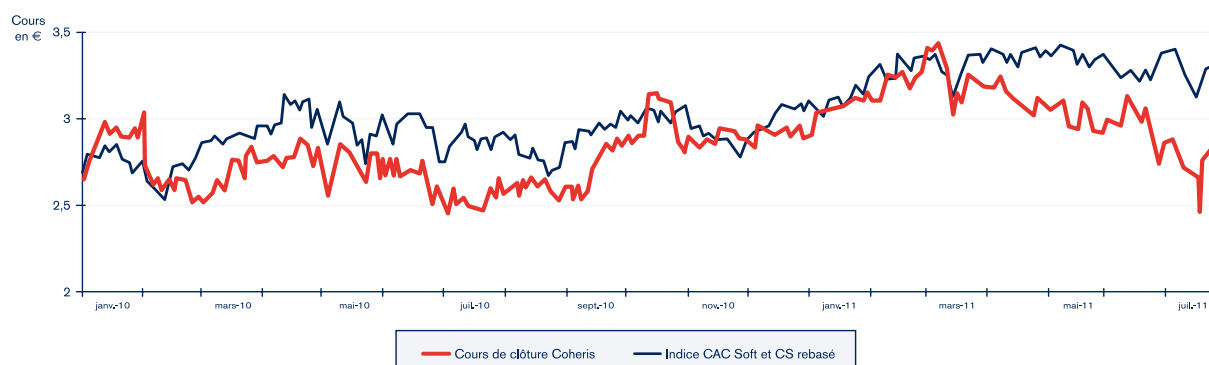
Le capital social peut être modifié dans les conditions prévues par la loi.

21.3 - L'ACTION COHERIS

Coheris est cotée sur le marché Euronext Paris (compartiment C) depuis le 30 juin 1999 (ISIN : FR0004031763, mnémonique : COH, segment : Next Economy).

Cours de l'action

Evolution du cours de l'action Coheris du 1^{er} janvier 2010 au 31 juillet 2011

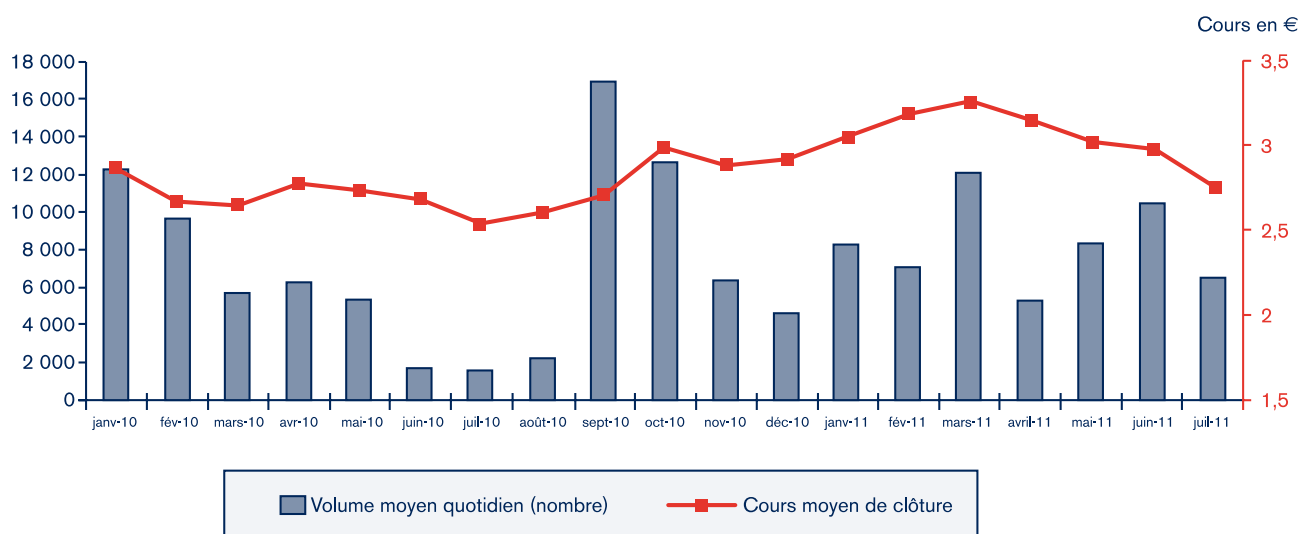


Statistiques sur le marché de l'action

La société a été introduite au Nouveau Marché le 30 juin 1999. Le premier cours coté était de 6,50 € (sur la base d'un nominal de 0,38 €).

Du 1^{er} janvier 2010 au 31 juillet 2011, le volume moyen échangé a été de 7 498 titres par jour (11 329 en 2009). Le cours moyen de clôture est de 2,86 € (2,49 € en 2009). L'évolution du marché de l'action Coheris sur cette période a été la suivante (code Sicovam 7338 – devenu code ISIN FR0004031763 - source : Euronext) :

	Volume moyen quotidien (nombre)	Cours moyen de clôture	+ Haut	+ Bas
janvier-10	12 255	2,87	3,05	2,59
février-10	9 613	2,67	3,04	2,45
mars-10	5 702	2,65	2,86	2,50
avril-10	6 206	2,78	2,94	2,65
mai-10	5 359	2,74	2,88	2,40
juin-10	1 693	2,68	2,79	2,38
juillet-10	1 534	2,53	2,65	2,42
août-10	2 246	2,60	2,69	2,52
septembre-10	16 848	2,70	3,05	2,51
octobre-10	12 554	2,99	3,18	2,81
novembre-10	6 342	2,88	2,97	2,80
décembre-10	4 650	2,92	2,97	2,81
janvier-11	8 195	3,05	3,14	2,84
février-11	7 042	3,19	3,27	3,06
mars-11	12 092	3,26	3,45	2,87
avril-11	5 268	3,15	3,25	2,95
mai-11	8 298	3,02	3,22	2,87
juin-11	10 430	2,97	3,15	2,62
juillet-11	6 482	2,74	2,88	2,36





22

CONTRATS
IMPORTANTANTS

22.1 - CONTRATS DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE CROISSANCE EXTERNE

Le 21 décembre 2010, Coheris a souscrit 19.000 actions de la société Jeemeo et a libéré le montant exigible de sa souscription, soit la somme de 190.000 Euros en numéraire. La société Coheris est devenue membre du Conseil de Surveillance de la société Jeemeo.

22.2 - CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Un contrat de liquidité a été signé entre Coheris et la société de Bourse Parel en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Coheris. Ce contrat a été signé le 1^{er} octobre 2005. Il prend la suite du contrat d'intervention qui avait été signé le 5 mars 2002 entre Coheris et la société de Bourse Portzamparc et qui a pris fin le 30 septembre 2005. Ce contrat est conforme à la charte de déontologie des entreprises d'investissement (AEI).



23

INFORMATIONS
PROVENANT DE TIERS,
DÉCLARATIONS D'EXPERTS
ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

23.1 - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Convention soumise à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

• Avec Monsieur Eric d'ANDIGNE de BEAUREGARD :

- Contrat de travail

Votre conseil d'administration du 23 juin 2010 a renouvelé le mandat de Directeur Général Délégué de Monsieur Eric d'ANDIGNE de BEAUREGARD et a pris acte de ce qu'il était, depuis le 15 janvier 2001, lié à la société par un contrat de travail, qui se poursuit dans les mêmes conditions de fonction et de rémunération.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, la rémunération de Monsieur d'ANDIGNE de BEAUREGARD relative à son contrat de travail est la suivante :

Partie fixe (les primes conventionnelles et les avantages en nature inclus) :	98.257 €,
Partie variable pris en charge au titre de l'exercice 2009 versée en 2010 :	12.588 €,
Partie variable pris en charge au titre de l'exercice 2010 versée en 2011 :	34.000 €.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• Avec la société DATAEXPRESSO :

- Convention de sous-location

Votre conseil d'administration du 27 juillet 2009 a autorisé votre société à conclure une convention de sous-location avec sa filiale DATAEXPRESSO concernant une partie des locaux de Suresnes. Cette convention a été établie pour une durée de vingt quatre mois avec prise d'effet à compter du 1^{er} octobre 2009 et expirant le 1^{er} octobre 2011. Un loyer mensuel de € 3.000 HT (charges comprises) a été fixé par mois et par bureau occupé. Les parties ont convenu que le loyer serait payable pour la première fois le 1^{er} janvier 2010.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, votre société a comptabilisé un produit de 108.000 €.

Personne concernée : Monsieur Fabrice Roux

• Avec la société COHERIS GmbH :

- Convention de location gérance

Votre conseil d'administration du 21 juin 2007 a autorisé votre société à prendre en location gérance le fonds de commerce de

prestations de services et d'activité commerciale appartenant à la société Coheris GmbH.

Cette convention datée du 26 juillet 2007 est entrée en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2007 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction moyennant une redevance annuelle de 20 000 €.

A ce titre, votre société a comptabilisé une charge de 20 000 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

• **Avec la société COHERIS BENELUX :**

- Convention de location gérance

Votre conseil d'administration du 21 juin 2007 a autorisé votre société à prendre en location gérance le fonds de commerce de prestations de services et d'activité commerciale appartenant à la société Coheris Bénélux.

Cette convention datée du 26 juillet 2007 est entrée en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2007 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction moyennant une redevance annuelle de 50 000 €.

A ce titre, votre société a comptabilisé une charge de 50 000 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Fait à Courbevoie et Boulogne Billancourt, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

MAZARS
Raymond PETRONI

EREC ASSOCIES
Didier LECHEVALIER

23.2 - INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS

Non applicable



24

DOCUMENTS
ACCESSIBLES
AU PUBLIC

24.1 - RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Jean-François Ménager
Directeur Financier de Coheris
22, quai Gallieni - 92150 Suresnes
Tél. : 01 57 32 60 60 - Fax : 01 57 32 60 00
e-mail : jfmenager@coheris.com

24.2 - POLITIQUE DE COMMUNICATION

Communication en langue française :

L'ensemble des communiqués de presse, des parutions au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires), des documents de référence, des documents relatifs à l'introduction au Nouveau Marché ainsi que les dernières présentations publiques et le calendrier d'annonces financières est disponible en langue française sur simple demande à l'adresse ci-dessous ou en téléchargement sur le site Internet www.coheris.com

Communication en langue anglaise :

L'ensemble des communiqués de presse ainsi que le calendrier d'annonces financières est disponible en langue anglaise sur simple demande à l'adresse ci-dessous :

Coheris, Informations Financières
22, quai Gallieni - 92150 Suresnes
Tél. : 01 57 32 60 60 - Fax : 01 57 32 62 00
e-mail : finance@coheris.com



25

INFORMATIONS
SUR LES
PARTICIPATIONS

A l'exception des filiales mentionnées au 7.1, la société Coheris n'est détentrice d'aucune autre fraction du capital d'une société susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.



26

ANNEXES

26.1 - RAPPORT DE GESTION

Les informations contenues dans le rapport de gestion figurent d'ores et déjà dans certains chapitres du présent Document de Référence, aussi il n'a pas été jugé utile de l'annexer.

26.2 - RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Préambule :

A/Diligences mises en oeuvre pour l'élaboration du présent rapport

Le présent rapport a été établi en prenant en considération les recommandations de l'AMF, de l'Afepet du Medef, les pratiques d'autres émetteurs, ainsi que différents documents internes (statuts, procès-verbaux du conseil d'administration et de ses comités, principes et procédures de contrôle interne, etc.).

Les rédacteurs ont interrogé différents organes et directions de la société (président du conseil d'administration, direction financière, direction des Ressources humaines), et les commissaires aux comptes. Ils ont recueilli auprès des administrateurs les informations les concernant.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, a approuvé ce rapport lors de sa séance du 22 avril 2011.

Le président du conseil d'administration a apposé sa signature sur le rapport à cette même date.

B/ Code de gouvernement d'entreprise

COHERIS S.A se réfère depuis de nombreuses années aux recommandations de l'Afep et du Medef relatives au gouvernement d'entreprise.

En application de l'article L. 225-37 alinéa 7 du Code de commerce, le conseil d'administration a décidé que la société se référerait volontairement aux recommandations du code de gouvernement d'entreprise publié en décembre 2008 par l'Afep et le Medef (ci-après «le code Afep-Medef»).

Le code Afep-Medef peut être téléchargé par internet à l'adresse : <http://www.code-afep-medef.com>.

Les dispositions de ce document qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été sont les suivantes :

- le conseil de COHERIS S.A a décidé de ne pas appliquer la recommandation du code Afep-Medef préconisant, lors de l'évaluation annuelle du conseil, de mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du conseil. La grande majorité des administrateurs juge préférable, à ce stade, de privilégier le caractère collégial de l'évaluation du conseil ;
- le conseil de COHERIS S.A considère que le fait d'être administrateur depuis plus de douze ans n'entraîne pas automatiquement la perte de la qualité d'administrateur indépendant. Comme le prévoit, l'article 8.3 du Code AFEP MEDEF, il convient de s'interroger sur le maintien ou la perte de cette qualification en tenant compte de la situation particulière de l'administrateur concerné, comme le prévoit l'article 8.3 du code Afep-Medef.

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ; il précise également les principes et les règles arrêtés par le conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Ce document a été établi après divers entretiens intervenus entre les membres du comité de direction. Il reprend les lignes directrices établies notamment par l'AFEP et le MEDEF.

26.2.1 - CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

26.2.1.1 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société Coheris est une société anonyme à Conseil d'Administration, dont la présidence est assurée par Monsieur Fabrice ROUX.

26.2.1.1.1 - COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A la date du présent rapport, le Conseil d'Administration compte quatre membres. Statutairement, il est prévu que chacun des membres doit détenir au moins une action de la société. Il n'existe pas de limite statutaire au renouvellement des mandats.

26.2.1.1.2 - LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX, À LA DATE DU PRÉSENT RAPPORT

Président du Conseil d'Administration

Fabrice Roux	13 rue Henri Bocquillon - 75015 PARIS
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	<u>Formation</u> : Ingénieur ISEN <u>Carrière</u> : <ul style="list-style-type: none"> • 1981 à 1983 : CAP Gemini, Chef de Projet • 1983 à 1994 : ARM, Chef de Projet puis Responsable de Division • décembre 1994 : création de Coheris, Directeur Général Délégué, Directeur des Opérations Ile-de-France, • Au 1^{er} janvier 2007, Président Directeur Général
Date de 1 ^{ère} nomination	01/01/2007
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le :	31/12/2015
Fonction principale exercée dans la société	Président et Directeur Général
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2010	Administrateur de Coheris Benelux, Président non associé de DataXpresso
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Membre du Conseil de Surveillance d'Osinvest
Nombre d'actions Coheris détenues au 16 avril 2011	436 712
Claude Leclercq	28 avenue du Chef de Ville – 49100 Angers
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	<u>Formation</u> : Ingénieur Supelec 1979 <u>Carrière</u> : <ul style="list-style-type: none"> • De 1980 à 1997 : carrière en SSII(s), chef de projet, ... directeur de division, ... directeur de filiales, ... • Depuis 1997 : PDG de Osilog SA, société de distribution et de services en bureautiques
Date de 1 ^{ère} nomination	09/01/1997
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le :	31/12/2015
Fonction principale exercée dans la société	-
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2010	-
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Président de Osilog SA Président de OSINVEST S.A.S
Nombre d'actions Coheris détenues au 16 avril 2011	3.256
Hervé Marchyllie	3, avenue Beethoven - 33 160 SAINT MEDARD EN JALLES
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	<u>Formation</u> : Ingénieur ISEN <u>Carrière</u> : <ul style="list-style-type: none"> • De 1996 à 2000 : Aquitaine Valley, Responsable des activités Transport Public • depuis 2000 : fondateur et gérant de la SARL MT3
Date de 1 ^{ère} nomination	15/03/2007 (cooptation du Conseil d'Administration)
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au :	31/12/2010
Fonction principale exercée dans la société	-
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2010	-
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	Gérant de la société SARL MT3 (Mobilité transport, transactions et technologies)
Nombre d'actions Coheris détenues au 16 Avril 2011	150

Amaud Créput	13, avenue de Fouilleuse - 92 210 Saint-Cloud
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	Formation : Diplômé de l'ESSEC Carrière : <ul style="list-style-type: none"> • débute sa carrière comme Analyste Fusions Acquisitions (Paribas), puis d'Analyste Equity Capital Markets (Deutsche Bank) • En 2001, rejoint Coheris, Responsable Contrôle de Gestion puis Directeur Financier à partir de septembre 2004.
Date de 1 ^{ère} nomination	8/11/2006
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au :	31/12/2011
Fonction principale exercée dans la société	Directeur Financier du 01/09/2004 au 23/04/2009
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2010	
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	-
Nombre d'actions Coheris détenues au 16 avril 2011	493

Autres Mandats – Directeur Généraux Délégués

Eric d'Andigné de Beauregard	13, Allée de Genêts - 78 280 Guyancourt
Formation/Diplôme(s) et expériences professionnelles	Formation : Diplômé de l'ESC d'Orléans Carrière : <ul style="list-style-type: none"> • 1991 à 1997 : Cap Gémini, agent commercial • 1998 à 2000 : Transiciel, Responsable Centre de Profits • 2001 : rejoint Coheris, Responsable Grands Comptes puis Directeur Commercial à partir de 2004
Date de 1 ^{ère} nomination	08/02/2007
Mandat actuel expirant à l'AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au :	31/12/2015
Fonction principale exercée dans la société	Directeur du Développement
Fonctions exercées dans les filiales de la société au cours d'année 2008	-
Autres mandats et fonctions exercées dans toute société	-
Nombre d'actions Coheris détenues au 7 avril 2010	52.023

26.2.1.1.3 - ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Monsieur Hervé Marchyllie et Monsieur Claude Leclercq sont administrateurs indépendants au sens défini par le rapport AFEP/MEDEF sur le gouvernement d'entreprise. Ils peuvent donc participer en toute objectivité aux travaux du Conseil d'Administration.

Les critères permettant de qualifier un administrateur «d'indépendant», sont aux termes du rapport AFEP/MEDEF précité, les suivants :

- Ne pas être salarié ou mandataire de la société ou d'une filiale et ne pas l'avoir été au cours de 5 années précédentes,
- Ne pas être client, fournisseur, banquier significatif,
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social,
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours 5 années précédentes,
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de 12 ans.

Monsieur Claude Leclercq est administrateur de la société COHERIS depuis plus de douze ans mais n'a jamais exercé

de fonctions salariées ou de mandat de direction au sein de la société COHERIS ou de ses filiales. Il peut donc participer aux travaux du Conseil d'Administration en toute indépendance.

Coheris n'a pas défini les procédures destinées à sélectionner les administrateurs indépendants, n'en éprouvant pas le besoin à court terme.

26.2.1.1.4 - COMPLÈMENT D'INFORMATION

Coheris ne compte aucun administrateur élu par les salariés, ni de censeur nommé.

26.2.1.2 - MISSION

Le Conseil d'Administration assure le contrôle permanent de la gestion de la société, détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil se prononce sur tous les sujets touchant à la stratégie et à l'orientation de l'activité de l'entreprise. Il se prononce notamment sur les projets de croissance externe, de cession et de rapprochement envisagés.

Le Conseil arrête les comptes et examine les projets de communiqués avant chaque publication trimestrielle (chiffre d'affaires) et semestrielle (résultat). Il examine le budget proposé par la Direction Générale.

Il est consulté sur tout projet important relatif à l'organisation du Groupe.

A chaque séance, le conseil est régulièrement tenu informé de l'évolution de la marche des affaires du Groupe.

26.2.1.3 - FONCTIONNEMENT

26.2.1.3.1 - PRINCIPES GÉNÉRAUX DE FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration respecte les principes de bonne gouvernance et se réunit régulièrement au moins une fois tous les un ou deux mois. Des réunions exceptionnelles supplémentaires peuvent être organisées selon les besoins.

Afin de permettre à chaque administrateur une disponibilité maximale, le calendrier des réunions est fixé en fin de chaque année pour l'année suivante. Les convocations sont adressées dans un délai moyen de 8 jours avant chaque réunion, étant précisé qu'il n'existe pas de délai statutaire minimum.

Les Commissaires aux Comptes assistent aux réunions du Conseil d'Administration portant sur l'examen des comptes annuels et semestriels.

Un procès-verbal est établi après chaque séance et approuvé lors de la réunion suivante. Il reprend la synthèse des exposés, des interventions et des décisions prises.

Les sujets généralement traités sont les suivants :

- arrêté des comptes sociaux et des comptes consolidés ;
- analyse des documents de gestion prévisionnelle et budgétaire ;
- affectation du résultat de l'exercice ;
- conventions conclues au titre de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- convocation des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire ;
- opérations de croissance externe et de réorganisation du Groupe ;
- risques liés aux litiges ;
- perspectives de chiffre d'affaires et du résultat ;
- opérations relatives à l'évolution du capital.

26.2.1.3.2 - ACTIVITÉ DU CONSEIL EN 2010

Le Conseil d'Administration a tenu sept séances au cours de l'exercice 2010, à concurrence d'une réunion tous les un ou deux mois.

Le taux de participation des administrateurs aux réunions s'est élevé à 71,4 %.

Le Conseil d'Administration a notamment été informé et consulté sur l'organisation et la stratégie du groupe, sur l'évolution du chiffre d'affaires, sur les projets de prise de participation dans le capital de sociétés, ainsi que sur le renouvellement des mandats de certains administrateurs.

26.2.1.3.3 - EVALUATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

A chaque Conseil d'Administration, il est vérifié par les administrateurs la bonne exécution des décisions prises au cours des réunions précédentes.

26.2.1.4 - COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS

Ce comité a été institué lors de la réunion du Conseil d'Administration du 19 décembre 2001.

Il est composé de deux administrateurs indépendants, Monsieur Claude Leclercq et Monsieur Hervé Marchyllie.

Ce comité ne dispose d'aucun pouvoir de décision et ne rend compte au Conseil d'Administration que sous la forme de recommandations ou de propositions. Il se réunit au moins deux fois par an en début et fin d'année.

Il a pour mission de proposer au Conseil d'Administration le mode et le montant de rémunération des mandataires sociaux ainsi que le montant et la répartition des jetons de présence des administrateurs.

Le détail des rémunérations versées aux mandataires sociaux est repris dans le rapport de gestion de l'exercice.

Jetons de présence

L'assemblée générale fixe le montant annuel maximum des jetons de présence à verser aux administrateurs. Le Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations décide ensuite de leur répartition entre les administrateurs.

Rémunérations versées aux mandataires sociaux

Le comité des rémunérations propose au Conseil d'Administration, la rémunération des mandataires sociaux.

Ces propositions, qui prennent en compte l'ensemble des composantes de rémunération de chaque mandataire, reposent sur la prise en compte du niveau de responsabilité, de la cohérence de la dite rémunération par rapport aux autres salariés de l'entreprise et du respect de l'intérêt général de l'entreprise au regard de sa taille et sa position sur son marché.

Par ailleurs, le calcul de l'avantage en nature lié aux éventuels véhicules mis à disposition des mandataires repose sur les règles émises par les administrations compétentes.

Le Conseil d'Administration du 16 septembre 2010 a approuvé la proposition du comité des rémunérations d'allouer à Monsieur Eric d'Andigné de Beauregard ainsi qu'à Monsieur Fabrice Roux une rémunération variable, calculée en fonction des résultats de l'exercice 2010, conformément aux recommandations AFEP MEDEF.

Rémunération globale versée au Président – Directeur Général

Le Conseil d'Administration a approuvé la proposition du comité des rémunérations, prévoyant d'allouer au Président Directeur Général, Monsieur Fabrice Roux, treize mille euros par mois. Le montant de la rémunération fixe de Monsieur Fabrice Roux n'a pas évolué depuis 2007. Par ailleurs, le calcul de l'avantage en nature lié au véhicule mis à disposition repose sur les règles émises par les administrations compétentes.

26.2.2 - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

26.2.2.1 - LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures de contrôle interne en vigueur au sein de la société ont pour objet de s'assurer de :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et orientations fixées par la direction générale,
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières diffusées et utilisées en interne et/ou publiés,

D'une façon générale, le contrôle interne contribue à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société, à améliorer la conduite et le pilotage des opérations de la société et l'utilisation efficiente de ses ressources. Toutefois comme tout système de contrôle il ne peut fournir une garantie absolue que les risques seront totalement éliminés et les objectifs atteints.

Les procédures décrites ci-dessous couvrent la société Coheris et les sociétés intégrées dans les comptes consolidés (désigné ci-après comme le « Groupe Coheris »).

26.2.2.2 - ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE INTERNE ET ÉVALUATION DES RISQUES

Le pilotage du processus de contrôle interne en vigueur dans le Groupe Coheris est une des responsabilités fondamentales de la Direction Générale de chaque entité juridique ou opérationnelle du Groupe Coheris. Ce système de contrôle représente un compromis de coût et d'efficacité qui permet de fournir une assurance raisonnable que les objectifs seront atteints sans paralyser l'action, ni fournir une certitude absolue que les risques sont totalement éliminés.

26.2.2.2.1 - ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE

26.2.2.2.1.1 - Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration assure le contrôle permanent de la gestion de la société, détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre.

Dans le cadre de sa mission, le Conseil d'Administration arrête les comptes et examine les projets de communiqués avant chaque publication trimestrielle (chiffre d'affaires) et semestrielle (résultat). Il examine également le budget prévisionnel présenté en début d'année par la Direction Générale de la société Coheris.

En tant que de besoin, le Conseil d'Administration peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour faire procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns ou prendre toute autre initiative qu'il estimerait appropriée en la matière.

26.2.2.2.1.2 - Comité de direction

Le Comité de Direction est chargé notamment de définir et

d'impulser le dispositif de contrôle interne au sein de chaque entité du Groupe Coheris.

A ce titre, ce comité se tient régulièrement informé des éventuels dysfonctionnements et/ou insuffisances et/ou difficultés d'application, veille à mener les actions correctives nécessaires et appropriées et informe si nécessaire le Conseil d'Administration des points importants

Tout au long de l'exercice 2010, le Comité de Direction a été composé de :

- | | |
|------------------|---------------------------------------------------------|
| • Fabrice Roux | Président Directeur Général |
| • Eric d'Andigné | Directeur Général Délégué et Directeur du Développement |
| • Pierre Ausset | Directeur du pôle B.I (jusqu'au 8 septembre 2010) |

26.2.2.2.1.3 - Comité exécutif

L'animation du processus de contrôle interne était confiée au Comité exécutif se réunissant au moins deux fois par mois pour piloter et contrôler les activités des différentes entités du Groupe Coheris.

Le Comité exécutif regroupe les Directeurs Généraux et les principaux dirigeants du Groupe Coheris.

Chaque service à l'intérieur de chaque entité était rattaché à un membre du Comité exécutif.

Les membres permanents du comité exécutif étaient, jusqu'au mois de septembre 2010 :

- | | |
|-------------------------|----------------------------------------------------|
| • Fabrice Roux | Président Directeur Général de Coheris |
| • Barbara MUS | Secrétaire Général |
| • Éric d'Andigné | Directeur Général Délégué
Directeur du pôle CRM |
| • Jean-François Ménager | Directeur Financier |
| • Thierry Engrand | Directeur Recherche et Développement |
| • Bertrand Rolain | Directeur Production |
| • Pierre Ausset | Directeur du pôle B.I |
| • Tom Pertsekos | Directeur Marketing Produits |

Les membres ponctuels du comité exécutif étaient principalement les directeurs opérationnels des filiales de la société Coheris.

26.2.2.2.1.4 - La réorganisation de la société COHERIS et la création du Comité de développement

Le 9 septembre 2010, la société COHERIS a annoncé à une nouvelle organisation de sa structure qui est désormais divisée en deux entités :

- Entité développement regroupant les services commerciaux, la production, le service Recherche et Développement, le service Marketing Produits. La direction du pôle développement est confiée à Monsieur Eric d'Andigné de Beauregard, sous la responsabilité de Monsieur Fabrice Roux.
- Entité administrative regroupant les services financiers et comptabilité, les Ressources Humaines, les services généraux et l'informatique interne. La direction de l'ensemble du pôle administratif incombe à Monsieur Fabrice Roux.

Dans ce contexte, le Comité Exécutif a été remplacé par le Comité de Développement. Ce Comité se réunit une fois par mois et a pour mission de définir les axes de développement et la stratégie de la société COHERIS.

Les membres permanents du comité de développement sont :

- Fabrice Roux Président Directeur Général de Coheris
- Éric d'Andigné Directeur du Développement
- Jean-François
 Ménager Directeur Financier
- Thierry Engrand Directeur Recherche et Développement
- Bertrand Rolain Directeur Production
- Tom Pertsekos Directeur Marketing Produits
- Thomas Cochin Directeur Business Development
- Olivier Hantonne Directeur de la Division Clients
- Didier Gaultier Directeur Business Unit Datamining
- Nicolas Millet Expert produits Coheris CRM

26.2.2.2.2 - IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES RISQUES

La Direction Générale du Groupe s'exerce par l'intermédiaire du :

26.2.2.2.1 - Conseil d'Administration

Le Directeur Général représente la société dans ses rapports avec les tiers, avec les pouvoirs les plus étendus, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires ainsi que des pouvoirs qu'elle réserve de façon spéciale au Conseil d'Administration, et dans la limite de l'objet social. Le Conseil d'Administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général, mais cette limitation est inopposable aux tiers.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil détermine l'étendue et la durée des pouvoirs accordés au Directeur Général Délégué. La limitation de ces pouvoirs n'est cependant pas opposable aux tiers, à l'égard desquels le Directeur Général Délégué dispose des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

Pouvoirs du Directeur Général

Le Conseil d'Administration n'a pas limité les pouvoirs du Directeur Général.

Pouvoirs du Directeur Général Délégué

Le Conseil d'Administration a donné au Directeur Général Délégué les mêmes pouvoirs qu'au Directeur Général.

Toutefois, dans leurs rapports avec la Société et les actionnaires et sans que ces restrictions ne soient opposables aux tiers, le Conseil a décidé que le Directeur Général Délégué ne pourra user des pouvoirs de direction générale que dans les domaines suivants :

- diriger et surveiller les affaires courantes de la division dont ils sont responsables et la représenter à l'égard des clients et des fournisseurs,
- signer la correspondance,
- négocier et passer tous contrats et marchés, à forfait ou

autrement, rentrant dans l'objet de la société, faire toutes soumissions, dans la limite d'un montant de 50 000 € par opération.

Le Directeur Général Délégué ne peut sans y être préalablement autorisés par le Président Directeur Général ou le Conseil d'Administration :

- embaucher ou licencier le personnel, fixer les conditions des contrats de travail ainsi que les traitements, salaires et gratifications,
- effectuer des achats ou ventes de matériels, marchandises et autres au-delà d'un montant de 50 000 € par opération,
- faire ouvrir et fonctionner les comptes de la société auprès des établissements de crédit ou de banque, souscrire, endosser, accepter et acquitter des effets de commerce
- exercer des actions judiciaires, acquiescer ou transiger,
- plus généralement engager la société au delà des limites fixées par le budget annuel approuvé par le Conseil d'Administration.

26.2.2.2.2 - Comité de Direction

Ce Comité se réunit une fois par semaine. Il est présidé par le Président Directeur Général.

Le Comité de Direction se réunit pour examiner l'activité et décider des orientations stratégiques du Groupe et des principaux investissements à conduire.

26.2.2.2.3 - Comité de Développement

Ce Comité se réunit une fois par mois. Il est présidé par le Président Directeur Général.

Son ordre du jour comporte, de manière générale, les points suivants :

- activité commerciale, carnets de commandes, carnets de prospects, mesures d'incitation,
- analyse de la production : besoins, affectations, taux d'activité,
- analyse des chiffres d'affaires et des marges par entité,
- examen des affaires stratégiques,
- établissement des budgets,
- analyse des documents de gestion,
- questions relatives aux ressources humaines et à la politique sociale (formation, congés, absences, évolution des carrières ...),
- projets d'organisation,
- projets de croissance externe et/ou de rapprochement,
- actions de communication et de marketing,
- stratégie des lignes de produits,
- lancement de nouvelles offres,
- questions nécessitant une décision au niveau de la Direction Générale.

Les sujets sont regroupés dans les thèmes :

- «Commerce et développement international»
- «Production»

- «R&D»
- «Stratégie et Communication»

Un procès-verbal est établi après chaque séance. Il reprend une synthèse des exposés, des interventions et des décisions prises.

26.2.2.3 - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE

Le contrôle repose sur l'enregistrement, dans différents systèmes, d'informations soit au niveau opérationnel soit dans les services administratifs. Dans les services opérationnels, ces enregistrements servent à s'assurer de la qualité et de la productivité des moyens mis en œuvre. Dans les services administratifs, les objectifs visés sont l'émission des factures, l'établissement des fiches de paie et la comptabilisation des opérations.

26.2.2.3.1 - PROCÉDURES RELATIVES À LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL ET AUX ÉLÉMENTS JURIDIQUES

Le traitement de la paie est centralisé au siège de la société au sein du service des ressources humaines. Des contrôles réguliers sont réalisés par la Direction Générale.

Les applications informatiques administratives utilisent des programmes standards et sont gérées par des collaborateurs de Coheris (comptabilité, administration des ventes, paye).

Les services opérationnels ont développé leurs propres outils de suivi. La comparaison systématique des données est effectuée au moins chaque mois et permet de détecter et de corriger les anomalies par le biais de recoupement des informations.

Le respect des législations et des bonnes pratiques commerciales est contrôlé par les services administratifs et juridiques sous l'autorité de la Direction Générale et de la Direction Financière :

- administration des ventes,
- comptabilité,
- contrôle de gestion,
- ressources humaines,
- juridique,
- etc.

Ces différents services ont vocation à intervenir dans divers domaines du droit dans le cadre notamment d'un processus consultatif. Ils ont par ailleurs en gestion, pour certains, un portefeuille de dossiers traités soit en mode préventif, soit en mode contentieux, soit en mode projet.

Le suivi de l'ensemble des dossiers est assuré par un reporting régulier permettant de piloter et de maîtriser au mieux les engagements et les risques juridiques et fiscaux du Groupe.

26.2.2.3.2 - PROCÉDURES RELATIVES AU PILOTAGE DE L'ORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

26.2.2.3.2.1 - Principes et points clés de l'analyse

Le traitement de l'information comptable et financière du Groupe est pour l'essentiel centralisé au niveau du siège de la société par le service comptabilité, l'administration des ventes et le contrôle de gestion.

Les procédures de contrôle sont essentiellement mises en œuvre par la Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. La Direction Financière prend en charge l'arrêté des comptes sociaux de Coheris et la mise en cohérence des données comptables et financières ainsi que l'établissement des comptes consolidés du Groupe. Elle s'appuie pour cela sur plusieurs principes :

- le respect des normes comptables et des règles de gestion du Groupe définies par le service Comptabilité et le service Contrôle de gestion.
- la remontée mensuelle par les établissements et les filiales du Groupe, des informations relatives à leur situation financière et comptable.
- le contrôle de gestion s'assure que les informations sont complètes et cohérentes en comparant les résultats des différents systèmes. Il analyse les comptes, prépare et critique les budgets et analyse les écarts entre les budgets et les réalisations.
- le reporting mensuel sur la situation financière et comptable du Groupe par les responsables du service comptabilité et du service contrôle de gestion, à la Direction Financière et Générale du Groupe.

La remontée de l'information et le traitement de la consolidation s'appuient sur des solutions informatiques du marché.

26.2.2.3.2.2 - Rôle du Comité de Direction et du Conseil d'Administration

Les principes comptables retenus qui ont un impact significatif sur la présentation des états financiers de la société ainsi que les principales options comptables et les choix effectués sont validés par le comité de direction, revus par les commissaires aux comptes puis expliqués et justifiés au Conseil d'Administration.

La Direction Financière de Coheris quant à elle, organise et gère le processus de centralisation des données et établit les comptes consolidés en fonction des options retenues par le comité de direction.

Le Conseil d'Administration obtient toutes les informations qu'il juge utile pour l'arrêté et/ou l'examen des comptes annuels et semestriels.

26.2.2.3.3 - PROCÉDURES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

26.2.2.3.3.1 - Critères de qualité

La Direction Financière s'assure de la régularité et de la sincérité de l'information contenue dans les états financiers en s'appuyant sur les critères de qualité détaillés dans l'arrêté du 19 juillet 2006 portant homologation de norme d'exercice professionnel des commissaires aux comptes relative au caractère probant des éléments collectés.

26.2.2.3.3.2 - Système de reporting et consolidation

Dans les filiales, la tenue des comptes et la paye sont généralement effectués par Coheris SA. Dans certains cas (essentiellement pour des raisons géographiques) la tenue des comptes et la paye peuvent être effectuées par des organismes externes sous le contrôle de Coheris SA. Les responsables administratifs

et financiers des filiales sont fonctionnellement rattachés à la Direction Financière de Coheris SA.

Le processus de centralisation et d'harmonisation des systèmes de paie de facturation et de comptabilité a abouti en 2008 à l'instauration d'un logiciel de gestion de production et d'un logiciel de comptabilité et de paie uniques et centralisés pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe.

Pour des raisons de législation locale essentiellement, les comptabilités des filiales étrangères sont réalisées par des cabinets du pays où se trouve le siège social de ces dernières.

Toutes les sociétés du Groupe sont tenues de réaliser mensuellement des reportings sur les comptes (résultats opérationnels, résultats analytiques, écarts par rapport au budget), sur l'analyse détaillée de leur production (effectif, taux d'activité, tarif journalier moyen, marges sur coûts directs) et sur leurs perspectives commerciales à 3 mois.

La production des comptes consolidés est partiellement sous-traitée à un cabinet externe qui s'appuie sur des liasses de consolidation homogènes sur l'ensemble du groupe. Les données issues de la consolidation font l'objet d'un rapprochement systématique avec les données comptables individuelles, avec les données issues du processus de reporting présenté ci-dessus et avec la consolidation analytique effectuée par la Direction Financière.

26.2.2.3.4 - LIAISON AVEC LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La liaison avec les Commissaires aux Comptes est assurée conjointement par le Président Directeur Général et le Directeur Financier.

La Direction Financière assure le suivi des travaux d'audit, la coordination des travaux des Commissaires aux Comptes et coordonne les missions accessoires.

26.2.2.4 - COMMUNICATION

L'ensemble des référentiels d'organisation, de conduite et de management est mis à la disposition des unités opérationnelles et administratives via le site intranet du Groupe.

26.2.3 - POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les pouvoirs du Directeur Général ne font l'objet d'aucune limitation : les statuts, l'acte de nomination du Directeur Général, aucune décision d'assemblée ou du Conseil d'Administration n'ont apporté de limitation aux pouvoirs dévolus par la loi au représentant légal de la société.

26.2.4 - MODALITÉS PARTICULIÈRES RELATIVES À LA PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le titre V des statuts de la société Coheris SA en date du 28 novembre 2007, mis à jour le 25 juin 2009, décrit les

modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale. Les statuts sont communiqués aux actionnaires conformément aux dispositions légales.

26.2.5 - PUBLICATION DES INFORMATIONS PRÉVUES PAR L'ARTICLE L225-100-3 DU CODE DE COMMERCE

Les informations prévues par l'article L225-100-3 du Code de Commerce sont exposées dans le rapport de gestion (paragraphe 1.6.3 : «Répartition du capital et des droits de vote») et reprises dans le Document de référence (paragraphe 18 : «Principaux actionnaires»).

26.2.6 - PLAN D'ACTION POUR 2011

Les efforts entrepris depuis plusieurs exercices en vue de renforcer les moyens humains et techniques de contrôle et de suivi des risques, traduisent l'importance que la direction du Groupe attache au système de contrôle de l'entreprise. Les actions en vue de son amélioration et de son développement resteront l'une de ses préoccupations majeure.

Les principales actions prévues pour 2011 sont les suivantes :

- rédaction du règlement intérieur du Conseil d'Administration et du Comité des Rémunérations,
- mise en œuvre d'actions visant à respecter les obligations en matière de parité homme-femme et notamment au sein du Conseil d'Administration.

Ces plans d'action devraient permettre :

- l'amélioration du contrôle interne,
- la réduction des délais de clôture,
- l'optimisation des processus de consolidation,
- l'amélioration du pilotage de l'activité,
- la réduction des risques d'erreurs.

Le Président

26.3 - RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société COHERIS et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L225-37 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie et Boulogne Billancourt, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Versailles

MAZARS
Raymond PETRONI

EREC ASSOCIES
Didier LECHEVALIER

26.4 - RAPPORT SPÉCIAL SUR LES STOCKS OPTIONS

26.4.1 - HISTORIQUE DES PLANS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION

A/L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 mai 1999 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription d'actions dans la limite de 257 400 options permettant la souscription de 257 400 actions correspondant à une augmentation de 102 960 € du capital social.

Faisant usage de cette autorisation, le Conseil d'Administration a mis en place les plans suivants d'options de souscription en actions Coheris, en faveur des salariés et mandataires sociaux de la société Coheris et de ses filiales :

PLAN N° 1 : Conseil d'Administration du 2 décembre 1999, au profit de salariés de Coheris.

Ce plan concernait 78 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 37 600 exerçables au prix de 21,57 € par action. Ces options sont devenues caduques au 1^{er} décembre 2006.

PLAN N° 2 : Conseil d'Administration du 5 septembre 2000, au profit de salariés de Coheris, Coheris Méditerranée, Apsyware,

Eneide et Net.Place.

Ce plan concernait 59 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 18 800 exerçables au prix de 52,6 € par action. Ces options sont devenues caduques au 4 septembre 2007.

PLAN N° 3 : Conseil d'Administration du 28 décembre 2000, au profit de salariés de Coheris, Coheris Méditerranée, Coheris Switzerland, Apsyware.

Ce plan concernait 126 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 31 350 exerçables au prix de 33,75 € par action. Ces options sont devenues caduques au 27 décembre 2007.

PLAN N° 4 : Conseil d'Administration du 19 décembre 2001, au profit de salariés de la société et de ses filiales Aldec, Aldec Paris, Coheris Méditerranée.

Ce plan concernait 268 bénéficiaires et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 84 760 exerçables au prix de 10,46 € par action. Ces options sont devenues caduques au 19 décembre 2008.

PLAN N° 5 : Conseil d'Administration du 6 mai 2004, au profit du Directeur Commercial.

Ce plan concernait 1 bénéficiaire et le nombre total d'options de souscription ainsi consenties s'élevait à 5 000 exerçables au prix de 4,58 € par action. Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2004, la totalité de ces options ont été annulées.

B/ L'assemblée générale extraordinaire en date du 23 juin 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir des options de souscription d'actions au bénéfice des salariés de la société Coheris et de ses filiales telles que définies à l'article L 225-180 du Code de commerce, dans la limite de 234 511 actions représentant si toutes les options sont exercées, 10% du capital de la société.

PLAN N° 6 : Le Conseil d'Administration du 5 août 2004, faisant usage de cette autorisation, a attribué 81 700 options de souscription d'actions au profit de 99 salariés et mandataires sociaux de la société Coheris ou de ses filiales.

Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2010, 2 800 options attribuées ont été annulées (en raison de départ de collaborateurs de la société). Au 31 décembre 2010, 19 175 options attribuées à 21 bénéficiaires peuvent être souscrites. Ces actions peuvent être souscrites au prix de 4,42 € depuis le 6 août 2008 jusqu'au 5 août 2011.

PLAN N° 7 : Le Conseil d'Administration du 4 mai 2006, a attribué 30 000 options de souscription d'actions au profit de 2 salariés de la filiale Coheris Fdv.

Dans le cadre de ce plan, au cours de l'exercice 2010, aucune option n'a été annulée. Au 31 décembre 2010, 7 500 options attribuées à 1 bénéficiaire peuvent être souscrites. Ces actions peuvent être souscrites au prix de 7,18 entre le 4 mai 2010 et le 3 mai 2013.

A ce jour, le total du nombre d'actions pouvant être souscrites est de 26 675 après suppression des options attribuées aux collaborateurs qui ont quitté la société.

26.4.2 - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CONSENTIES À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL ET OPTIONS LEVÉES

Nous vous indiquons ci-après le nombre, les dates d'échéance et le prix des options de souscription qui, à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, ont été consenties à chacun des mandataires sociaux tant par la société que par les sociétés qui sont liées à celle-ci, dans les conditions prévues à l'article L.225-180 du Code de commerce :

Nom	Prénom	Total	6 ^{ème} plan
d'Andigné (*)	Eric	900	900

(*) Monsieur Eric d'Andigné a été nommé Directeur Général Délégué de la société Coheris par décision du Conseil d'Administration en date du 8 février 2007 et a été renouvelé dans ces fonctions par décision du Conseil d'Administration en date du 23 juin 2010.

Aucune option n'a été exercée à ce jour.

26.4.3 - OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS CONSENTIES AU DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 d'une part et aux instructions de l'AMF d'autre part, nous portons également à votre connaissance les informations relatives aux dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options est le plus élevé ainsi que les options consenties aux mandataires sociaux.

Dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'options est le plus élevé					
Nom	Prénom	Total	Rang	6 ^{ème} Plan	7 ^{ème} Plan
Aimond	Olivier	7 500	1		7 500
Engrand	Thierry	5 000	2	5 000	
Mus	Barbara	1 200	3	1 200	
Carvallo	Rodolphe	900	4	900	
Chabot	Ludovic	900	5	900	
Cochin	Thomas	900	6	900	
Ferrand	Marie-Pierre	900	7	900	
Le Bot	Alain	900	8	900	
Senechal	Sylvain	900	9	900	
Bachelet	Laurent	650	10	650	

Aucune option n'a été exercée à ce jour.

26.4.4 - TABLEAU GÉNÉRAL DE SUIVI DES PLANS D'ATTRIBUTION D'OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS AU 31/12/2010

Options de souscriptions d'actions	1 ^{er} plan	2 ^{ème} plan	3 ^{ème} plan	4 ^{ème} plan	5 ^{ème} plan	6 ^{ème} plan	7 ^{ème} plan
Date du Conseil d'Administration	02/12/99	05/09/00	28/12/00	19/12/01	06/05/04	05/08/04	04/05/06
Nombre d'options de souscription attribuées	37 600	18 800	31 350	84 760	5 000	81 700	30 000
Nombre d'options ne pouvant plus être souscrites	37 600	18 800	31 350	84 760	5 000	62 525	22 500
Nombre total d'actions pouvant être souscrites à ce jour	0	0	0	0	0	19 175	7 500
Dont nombre d'actions pouvant être souscrites par les membres du Comité de Direction (dans sa composition actuelle)	0	0	0	0	0	900	0
Nombre de dirigeants concernés	0	0	0	0	0	1	0
Dont le nombre d'actions pouvant être souscrites par les 10 premiers salariés non mandataires	0	0	0	0	0	12 250	7 500
Point de départ d'exercice des options	02/12/04	05/09/04	28/12/04	20/12/05	07/05/08	06/08/08	04/05/10
Date d'expiration	01/12/06	04/09/07	27/12/07	19/12/08	06/05/11	05/08/11	03/05/13
Prix de souscription en € (*)	21,57	52,6	33,75	10,46	4,58	4,42	7,18
Nombre d'actions souscrites	0	0	0	0	0	0	0

(*)La détermination du prix de souscription d'actions correspond à la moyenne des cours constatés lors des 20 séances de bourse précédant la date du Conseil d'Administration décidant de leur attribution.

Le Conseil d'administration

26.5 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX PRIS EN CHARGE PAR LE GROUPE

Conformément à l'instruction de COB n° 2002-06, Coheris présente ci-dessous le montant des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes et aux membres de leurs réseaux pour les deux derniers exercices.

En k€	MAZARS				EREC			
	2010		2009		2010		2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés	89	100	57	100	50	100	49	100
Autres prestations	0		0		0		0	
TOTAL	89		57		50		49	

Coheris 

Siège social

22 quai Gallieni

92150 Suresnes

Tél. : +33 (0)1 57 32 60 60

Fax : +33 (0)1 57 32 62 00

www.coheris.fr